

## **L'état des communes dans le canton de Vaud**



**Andreas Ladner  
Julien Fiechter**

## **L'état des communes dans le canton de Vaud**

Cahier de l'IDHEAP 238/2008  
Chaire Administration suisse et politiques  
institutionnelles

© 2008 IDHEAP, Chavannes-Lausanne  
ISBN 978-2-940390-13-7



**Institut de hautes études en administration publique**  
Swiss Graduate School of Public Administration  
Institut universitaire autonome  
Route de la Maladière 21 CH-1022 – Chavannes-Lausanne  
T : +41(0)21 557 40 00 – F : +41(0)21 557 40 09  
idheap@idheap.unil.ch – www.idheap.ch



## Sommaire

Avant-propos	XV
1 Introduction	1
1.1 Structure des communes dans le canton de Vaud	1
1.2 Objectifs de l'étude et base de données	9
2 Performance des communes vaudoises	13
2.1 Phénomènes de société dans les communes	13
2.2 Limites de performance des communes	19
3 Politique et administration communale	31
3.1 Nombre de postes politiques	31
3.2 Assemblée communale et Conseil communal	33
3.3 L'exécutif communal	35
3.3.1 Taille	35
3.3.2 Degré d'occupation	37
3.3.3 Rémunération	41
3.3.4 Evolution de la charge temporelle	47
3.3.5 Recrutement	52
3.4 Administration communale	54
3.4.1 Effectif du personnel	54
3.4.2 Evolution de l'effectif du personnel	56
4 Relations entre les communes et le canton	61
4.1 Collaboration avec le canton	61
4.2 Autonomie des communes	64
4.3 Répartition des tâches	73
5 Collaboration intercommunale et fusions de communes	79
5.1 Collaboration intercommunale	79
5.1.1 Evolution de la collaboration intercommunale	79
5.1.2 Collaboration intercommunale par domaine	85
5.1.3 Formes juridiques de la collaboration	96
5.2 Coopération avec des experts privés	101
5.3 Fusions de communes	107

6	Perspectives et conclusions	117
6.1	L'accomplissement des tâches dans le futur	117
6.2	Conclusion	121
	Appendice : Questionnaire	124

## Tableaux

Tableau 1	Evolution du nombre de communes vaudoises depuis 1850.	1
Tableau 2	Nombre et taille des communes par canton.	2
Tableau 3	Taille des communes. Comparaison entre le canton de Vaud et l'ensemble de la Suisse.	4
Tableau 4	Taille des communes. Comparaison entre les cantons de Vaud et de Berne.	4
Tableau 5	Nombre et taille des communes par district du canton de Vaud.	6
Tableau 6	Taille des projets d'agglomération vaudoises.	9
Tableau 7	Canton de Vaud. Participation à l'enquête selon la taille des communes.	11
Tableau 8	Canton de Vaud. Participation à l'enquête par district.	11
Tableau 9	Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises et suisses. En pourcent des communes (2005).	14
Tableau 10	Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises. Pourcentage des communes étant concernées (2005, 1998, 1994).	15
Tableau 11	Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises selon la taille. Valeurs indexées (2005).	16

Tableau 12	Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises par district. Valeurs indexées (2005).	18
Tableau 13	Limites de performance des communes vaudoises et suisses. Communes ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance par domaine (2005).	21
Tableau 14	Limites de performance par domaine. Pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005, 1998, 1994).	24
Tableau 15	Limites de performance selon la taille des communes. Pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005).	26
Tableau 16	Limites de performance par domaine et district vaudois (a). Pourcentage des communes ayant «atteint» ou «dépassé» une limite de performance (2005).	29
Tableau 17	Limites de performance par domaine et district vaudois (b). Pourcentage des communes ayant «atteint» ou «dépassé» une limite de performance (2005).	30
Tableau 18	Nombre moyen de postes politiques (exécutif, législatif et commissions) selon la taille des communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	32
Tableau 19	Pourcentage des communes possédant un conseil général ou un conseil communal. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	33
Tableau 20	Part des communes possédant un conseil communal (parlement). Communes vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005).	34
Tableau 21	Taille des l'exécutifs communaux dans les communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	35

Tableau 22	Nombre de sièges à l'exécutif communal. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2007).	36
Tableau 23	Types d'engagement des membres des exécutifs communaux. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	37
Tableau 24	Types d'engagement des membres des exécutifs communaux. Communes vaudoises et suisses (2005, 1994).	38
Tableau 25	Types d'engagement des membres des exécutifs communaux. Communes vaudoises et bernoises (2005, 1994).	38
Tableau 26	Pourcentage de postes à disposition pour les exécutifs communaux entier. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	39
Tableau 27	Type d'engagement des membres d'exécutifs selon la taille des communes vaudoises. En pourcent (2005).	40
Tableau 28	Type d'engagement des membres d'exécutifs communaux vaudois . Pourcentage des membres par district (2005).	40
Tableau 29	Rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois, bernois et suisses (2005).	41
Tableau 30	Rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois (2005, 1994).	42
Tableau 31	Rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois selon la taille des communes (2005, 1994).	44
Tableau 32	Evolution de la rémunération annuelle des exécutifs communaux entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	44
Tableau 33	Evolution de la rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois entre 1995 et 2005. Pourcentage des communes selon la taille (2005).	45

Tableau 34	Evolution de la rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois entre 1995 et 2005. Pourcentage des communes selon le district (2005).	47
Tableau 35	Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux entre 1995 et 2005. Communes vaudoises et suisses (2005).	48
Tableau 36	Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux entre 1995 et 2005. Communes vaudoises et bernoises (2005).	49
Tableau 37	Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux vaudois de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005 (2005, 1994).	50
Tableau 38	Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux vaudois de 1995 à 2005. Pourcentage des communes selon la taille (2005).	51
Tableau 39	Evolution du recrutement de candidats pour l'exécutif communal entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	52
Tableau 40	Taille des administrations communales (au sens strict du terme) dans le canton de Vaud (2005).	55
Tableau 41	Effectifs totaux des administrations communales vaudoises (2005)	56
Tableau 42	Evolution de l'effectif du personnel des administrations communales entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	57
Tableau 43	Création de nouveaux postes dans les administrations communales entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses selon les domaines d'exécution (2005).	58
Tableau 44	Evolution de l'effectif du personnel des administrations communales vaudoises entre 1995 et 2005 selon la taille des communes (2005).	59

Tableau 45	Evolution de l'effectif du personnel des administrations communales vaudoises entre 1995 et 2005 par district (2005).	59
Tableau 46	Evaluation de la collaboration avec le canton. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	61
Tableau 47	Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	65
Tableau 48	Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005).	66
Tableau 49	Evolution de l'autonomie communale par domaine de 1995 à 2005. Communes vaudoises et suisses (2005).	70
Tableau 50	Evolution de l'autonomie des communes vaudoises par domaine de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005 (2005, 1994).	71
Tableau 51	Evolution de l'autonomie communale par domaine de 1995 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).	72
Tableau 52	Transferts de tâches entre les communes et le canton de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses par domaine (2005).	75
Tableau 53	Transferts de tâches entre les communes et le canton de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises par domaine (2005, 1994).	76
Tableau 54	Transferts de tâches des communes au canton de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2005).	77
Tableau 55	Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 1993 à 1998 et de 2000 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1998).	80
Tableau 56	Types de collaboration avec d'autres communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	82

Tableau 57	Types de collaboration avec d'autres communes. Communes vaudoises selon la taille (2005).	84
Tableau 58	Collaboration intercommunale par domaine. Pourcentage des communes vaudoises et suisses qui collaborent avec d'autres communes (2005).	86
Tableau 59	Collaboration intercommunale par domaine. Pourcentage des communes vaudoises et bernoises qui collaborent avec d'autres communes (2005).	88
Tableau 60	Collaboration intercommunale par domaine. Pourcentage des communes vaudoises collaborant avec d'autres communes (2005, 1998).	91
Tableau 61	Collaboration intercommunale par domaine selon la taille des communes. Pourcentage des communes vaudoises collaborant avec d'autres communes (2005).	94
Tableau 62	Formes juridiques de collaboration intercommunale en pourcentage des communes vaudoises et suisses collaborant dans un domaine (2005).	98
Tableau 63	Formes juridiques de collaboration intercommunale en pourcentage des communes vaudoises et bernoises collaborant dans un domaine (2005).	99
Tableau 64	Formes juridiques de collaboration intercommunale en pourcentage des communes vaudoises collaborant dans un domaine (2005, 1998).	100
Tableau 65	Recours régulier aux services de bureaux et experts privés. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	101
Tableau 66	Recours régulier aux services de bureaux et experts privés par domaine. Communes vaudoises et suisses (2005).	103
Tableau 67	Recours régulier aux services de bureaux et experts privés par domaine. Communes vaudoises et bernoises (2005).	103

Tableau 68	Recours régulier aux services de bureaux et experts privés par domaine. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2005).	105
Tableau 69	Communes avec une augmentation du recours aux services de bureaux et experts privés de 1995 à 2005. Communes vaudoises et suisses par domaine (2005).	106
Tableau 70	Communes avec une augmentation du recours aux services de bureaux et experts privés de 1995 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).	107
Tableau 71	Discussions concrètes de fusion avec d'autres communes entre 2000 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	108
Tableau 72	Discussions concrètes de fusion avec d'autres communes entre 2000 et 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).	109
Tableau 73	Taille minimum optimale pour les communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005)	110
Tableau 74	Taille minimum optimale pour les communes. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2005).	113
Tableau 75	Rôle du canton souhaité par les communes en matière de fusions. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	113
Tableau 76	Rôle du canton souhaité par les communes vaudoises en matière de fusions. (2005, 1998).	114
Tableau 77	Rôle du canton souhaité par les communes en matière de fusions. Communes vaudoises selon la taille (2005).	115
Tableau 78	Rôle du canton souhaité par les communes en matière de fusions. Communes vaudoises par district (2005).	115

Tableau 79	Estimation du poids de différentes manières d'accomplir les tâches communales dans dix ans. Pourcentage des communes vaudoises (2005).	117
Tableau 80	Pourcentage des communes qui attribuent un grand ou très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans. Communes vaudoises selon la taille (2005).	120
Tableau 81	Pourcentage des communes qui attribuent un grand ou très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans. Communes vaudoises par district (2005).	121

## Figures

Figure 1	Taille des communes. Comparaison des communes vaudoises, bernoises et suisses.	5
Figure 2	Taille des communes selon les districts du canton de Vaud.	7
Figure 3	Moyenne et médian du nombre d'habitants par communes selon les districts vaudois.	8
Figure 4	Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises selon la taille. Valeurs indexées (2005).	17
Figure 5	Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises par district. Valeurs indexées (2005).	19
Figure 6	Limites de performance des communes vaudoises et suisses selon les domaines choisis. Communes ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005).	22
Figure 7	Limites de performance selon des domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises ayant	

	«atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005, 1998).	23
Figure 8	Limites de performance par secteur. Pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005, 1998).	25
Figure 9	Nombre moyen de domaines avec une limite de performance «atteinte» ou «dépassée». Communes vaudoises selon la taille (2005).	27
Figure 10	Nombre moyen de domaines avec une limite de performance «atteinte» ou «dépassée». Communes vaudoises par district (2005).	28
Figure 11	Nombre moyen de postes politiques (exécutif, législatif et commissions) selon la taille des communes vaudoises (2005).	32
Figure 12	Part des communes possédant un conseil communal (parlement). Communes vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005).	34
Figure 13	Rémunération des exécutifs selon la taille des communes vaudoises (a) (2005).	43
Figure 14	Rémunération des exécutifs selon la taille des communes vaudoises (b) (2005).	43
Figure 15	Augmentation de la rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois, bernois et suisses entre 1995 et 2005 selon la taille des communes (2005).	46
Figure 16	Evolution du recrutement de candidats pour l'exécutif communal de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1994).	53
Figure 17	Evolution du recrutement de candidats pour l'exécutif communal entre 1995 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).	54

Figure 18	Evaluation de la collaboration avec le canton. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1998).	62
Figure 19	Evaluation de la collaboration avec le canton selon la taille des communes vaudoises (2005).	63
Figure 20	Evaluation de la collaboration avec le canton. Communes vaudoises par district (2005).	64
Figure 21	Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005)	66
Figure 22	Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises selon la taille (2005, 1994).	67
Figure 23	Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises par district (2005, 1994).	68
Figure 24	Evolution de l'autonomie communale de 1995 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	69
Figure 25	Transferts de tâches entre les communes et le canton de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises par domaine (2005).	74
Figure 26	Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 1993 à 1998 et de 2000 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1998).	81
Figure 27	Types de collaboration avec d'autres communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	82
Figure 28	Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 2000 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).	83
Figure 29	Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 2000 à 2005. Communes vaudoises par district (2005).	84
Figure 30	Collaboration intercommunale selon les domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises et	

	suisses qui collaborent avec d'autres communes (2005).	87
Figure 31	Collaboration intercommunale selon les domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises et bernoises qui collaborent avec d'autres communes (2005).	89
Figure 32	Nombre de domaines (tâches) avec collaboration intercommunale. Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	90
Figure 33	Collaboration intercommunale selon les domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises collaborant avec d'autres communes (2005, 1998).	92
Figure 34	Nombre de domaines (tâches) impliquant une collaboration intercommunale. Pourcentage des communes vaudoises (2005, 1998).	93
Figure 35	Nombre moyen de domaines (tâches) impliquant une collaboration intercommunale selon la taille des communes vaudoises (2005, 1998).	95
Figure 36	Nombre moyen de domaines (tâches) impliquant une collaboration intercommunale. Communes vaudoises par district (2005).	96
Figure 37	Formes juridiques de la collaboration intercommunale des communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	97
Figure 38	Recours régulier aux services de bureaux et experts privés selon la taille des communes vaudoises (2005).	102
Figure 39	Nombre de domaines avec recours régulier aux services de bureaux et experts privés. Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).	104
Figure 40	Taille minimum optimale pour les communes. Communes vaudoises et suisses (2005).	111

Figure 41	Taille minimum optimale pour les communes selon les communes vaudoises (2005, 1998).	112
Figure 42	Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses qui attribuent un grand ou un très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans (2005).	118
Figure 43	Pourcentage des communes vaudoises qui attribuent un grand ou très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans (2005, 1998).	119



## Avant-propos

Les communes suisses subissent de profondes mutations depuis les années 90 et le nombre de réformes a augmenté de manière considérable. Les causes de ces changements sont multiples: une complexité croissante des prestations à fournir, la recherche de formes organisationnelles plus efficaces, la difficulté de trouver des personnes s'engageant en politique. De plus, on constate dans certains cas une concurrence intercommunale accrue et une diminution des ressources financières aussi bien au niveau communal que cantonal.

Les activités réformatrices les plus importantes ont lieu au niveau du fonctionnement de l'administration et du système politique, souvent inspirées par les concepts de la nouvelle gestion publique (NGP), ou encore la répartition des tâches entre canton et communes, la coopération intercommunale ainsi que les fusions de communes.

Entre 1990 et 2008, le nombre de communes suisses a passé de 3'021 à 2'715. Les cantons particulièrement actifs au niveau de fusion sont :

- Le canton de Fribourg tente depuis longtemps d'inciter les très petites communes à fusionner. Il a ainsi réduit le nombre de ses communes de 284 en 1960 à 168 en 2007.
- Le canton de Thurgovie a entrepris des fusions sur une grande partie de son territoire. Cette vaste réforme représente cependant un cas particulier dans la mesure où il s'agissait de supprimer le dualisme communal thurgovien où coexistaient des communes dites unitaires comme dans les autres cantons et des communes municipales composées de différentes communes dites locales (« Ortsgemeinden »). Toutes les communes locales avaient jusqu'à fin 1999 pour fusionner en de nouvelles communes unitaires.

- Le canton de Lucerne a initialement suscité la controverse dans une déclaration initiale visant à atteindre une taille minimale de 3'000 habitants par commune et, passé un certain délai, de recourir si nécessaire à des mesures contraignantes. Entre-temps, le canton a abandonné cette position. Il examine l'alternative d'un renforcement de la collaboration intercommunale. Néanmoins, les fusions restent un thème d'actualité et de nombreux projets ont été lancés. Récemment, la ville de Lucerne a fusionné avec Littau.
- Les instances cantonales tessinoises s'engagent également en faveur d'une fusion des nombreuses très petites communes. Lugano, par contre, montre qu'une fusion peut aussi être intéressante pour une ville afin de renforcer sa position avec les communes avoisinantes.
- Le cas le plus spectaculaire est le canton de Glaris où la *Landsgemeinde* a décidé de réduire le nombre de communes de 27 à 3.
- Dans d'autres cantons, tels que Berne et Argovie, des débats intenses sur des fusions ont abouti dans des déclarations stratégiques de la part du canton et dans des systèmes de soutien pour les communes prêtes à fusionner.

En 2005 et sur toute la Suisse, plus de 40% des communes disent avoir déjà discuté d'une possibilité de fusion de manière concrète avec une ou plusieurs communes voisines et dans plus de 20% des communes, il existe des projets concrets de fusion. Ces chiffres sont deux fois plus élevés que vers la fin des années 90.

De plus, au niveau des projets de fusion, on constate une évolution importante. Dans les années 90, les petites communes envisageaient d'avantage une fusion. Ces dernières années, les centres cherchent à gagner en importance ainsi que des avantages compétitifs en fusionnant. Pour les petites communes, le nombre de communes

concernées par un projet de fusion augmente. Aujourd'hui, on discute de fusions au niveau de petites régions ou de vallées, non plus de fusions entre deux petites communes.

Cette étude a été réalisée sur mandat du Service des Communes et des Relations Institutionnelles (SeCRI) du canton de Vaud et se base principalement sur les données de l'enquête auprès des secrétaires communaux suisses de 2005 (voir chapitre 1.2). Les auteurs tiennent à remercier Glenda Guillaume-Gentil pour l'aide précieuse apportée au cours de la rédaction de ce document.

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.



# 1 Introduction

## 1.1 Structure des communes dans le canton de Vaud

Le nombre et la structure des communes vaudoises ont très peu évolué depuis 1850, même si l'on constate une légère accélération ces dernières années (tableau 1).

**Tableau 1**  
**Evolution du nombre de communes vaudoises depuis 1850.**

Année	Communes concernées	Nouvelle(s) commune(s)	Nbre
1850	Séparation: La Mothe	Vugelles-La Mothe, Orges	389
1852	Fusion: Lavey, Morcles	Lavey-Morcles	388
1961	Fusion: Bussy, Chardonney-sur-Morges	Bussy-Chardonnay	387
1962	Fusion: Montreux-Châtelard, Montreux-Planches	Montreux	386
1970	Fusion: Romainmôtier, Envy	Romainmôtier-Envy	385
1999	Fusion: Villars-Lussery, Lussery	Lussery-Villars	384
2002	Fusion: Champmartin, Cudrefin	Cudrefin	383
2003	Fusion: La Rogivue, Maraçon	Maraçon	382
2005	Fusion: Arrissoules, Rovray	Rovray	<sup>1</sup> 381
2006	Fusion: Donatyre, Avenches	Avenches	380
2006	Fusion: Rossens, Sédeilles, Villarzel	Villarzel	378
2008	Fusion: Donneloye, Gossens, Mézery-près-Donneloye	Donneloye	376

Source: SCRIS<sup>2</sup>

En effet, le nombre de communes a diminué de 2.8%, soit de 11 communes. La structure des communes depuis 1850 a été marquée par une séparation de communes et par dix fusions de communes. La

<sup>1</sup> Au moment de l'enquête sur les communes de 2005, le canton de Vaud comptait 381 communes.

<sup>2</sup> Service cantonal de recherche et d'information statistiques. <http://www.scris.vd.ch>

mise en vigueur de la fusion de Donneloye, Gossens et Mézery-près-Donneloye au 1<sup>er</sup> janvier 2008 a diminué de deux le nombre de communes du canton de Vaud. De plus, dans le cadre de la réforme territoriale, le nombre de districts vaudois a passé de 19 à 10.

**Tableau 2**  
**Nombre et taille des communes par canton.**

Canton	Nombre de communes			Nombre d'habitants 2005	
	1850	2005	1850-2005	Moyenne	Médian
ZH	197	171	-26	7'379	3'210
BE	521	398	-123	2'400	887
LU	110	103	-7	3'443	1'816
UR	20	20	0	1'754	845
SZ	30	30	0	4'533	2'892
OW	7	7	0	4'737	4'456
NW	12	11	-1	3'591	3'012
GL	26	27	+1	1'419	720
ZG	11	11	0	9'568	8'001
FR	285	176	-109	1'423	805
SO	132	126	-6	1'963	1'021
BS	4	3	-1	62'251	20'583
BL	74	86	+12	3'085	1'253
SH	36	32	-4	2'306	711
AR	20	20	0	2'642	1'714
AI	7	6	-1	2'505	1'951
SG	92	89	-3	5'155	3'437
GR	232	208	-24	903	314
AG	246	231	-15	2'446	1'378
TG	213	80	-133	2'912	1'884
TI	259	199	-60	1'608	718
VD	389	381	-8	1'699	450
VS	170	153	-17	1'882	793
NE	73	62	-11	2'708	996
GE	39	45	+6	9'498	2'396
JU	0	83	+83	832	404
<b>CH</b>	<b>3'205</b>	<b>2'758</b>	<b>-447</b>	<b>2'705</b>	<b>979</b>

Sources: Office fédérale de la statistique et propre calculs.

Entre 1850 et fin 2005, le nombre de communes au niveau suisse a diminué de 3'205 à 2'758 (tableau 2). Cette tendance à la baisse se poursuit avec des projets de fusion de communes dans plusieurs cantons (notamment FR, TI, BE et plus récemment GL, LU, VD). De plus, nous constatons un recul important du nombre de communes dans les cantons de FR, TG et du TI, plus modéré dans les cantons de ZH, GR, AG, VS et NE et presque inexistant dans les autres cantons. En tenant compte de la création du canton du Jura en 1979, le canton de Berne a vu son nombre de communes baisser de 40. En nombre absolu, ce sont les cantons de Berne (398) et de Vaud (381) qui comptent le nombre le plus important de communes en Suisse. La moyenne et la médiane du nombre d'habitants par commune de ces deux cantons restent inférieures à la moyenne et la médiane nationales. Seuls les cantons des Grisons (314) et du Jura (404) ont des médianes inférieures au canton de Vaud (450).

La majorité des communes vaudoises (53.5%) comptent moins de 500 habitants et une partie importante (27.3%) moins de 250 (tableaux 3 et 4). Comparativement, moins d'un tiers de l'ensemble des communes suisses (30.7%) comptent moins de 500 habitants et Berne (32.9%) se rapproche du pourcentage national. En revanche, 25.4% de la population du canton se concentre dans les trois plus grandes villes (Lausanne, Montreux et Yverdon) ayant plus de 20'000 habitants. Ce pourcentage s'approche sensiblement de la moyenne suisse (24.7%). En moyenne, le nombre d'habitants par commune dans le canton de Vaud est de 1'699. Seuls 71 des 381 communes en comptent plus. Pour Berne, la moyenne d'habitants se situe à 2'400 et la moyenne nationale à 2'705.

**Tableau 3**  
**Taille des communes. Comparaison entre le canton de Vaud et l'ensemble de la Suisse.**

	Vaud				Suisse			
	Nombre de communes	en %	Nombre d'habitants	en %	Nombre de communes	en %	Nombre d'habitants	en %
-249	104	27.3	15'386	2.4	409	14.8	58'727	0.8
250-499	100	26.2	36'583	5.7	438	15.9	160'920	2.1
500-999	74	19.4	54'318	8.4	549	19.9	400'712	5.4
1000-1999	39	10.2	52'670	8.1	536	19.4	769'452	10.3
2000-4999	40	10.5	120'732	18.6	514	18.7	1'625'784	21.8
5000-9999	12	3.2	80'154	12.4	190	6.9	1'325'478	17.8
10000-19999	9	2.4	123'283	19.0	91	3.3	1'275'260	17.1
20000-	3	0.8	164'256	25.4	31	1.1	1'842'795	24.7
Total	381	100.0	647'382	100.0	2758	100.0	7'459'128	100.0
Moyenne			1'699				2'705	
Médian			450				979	

Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique et propres calculs.

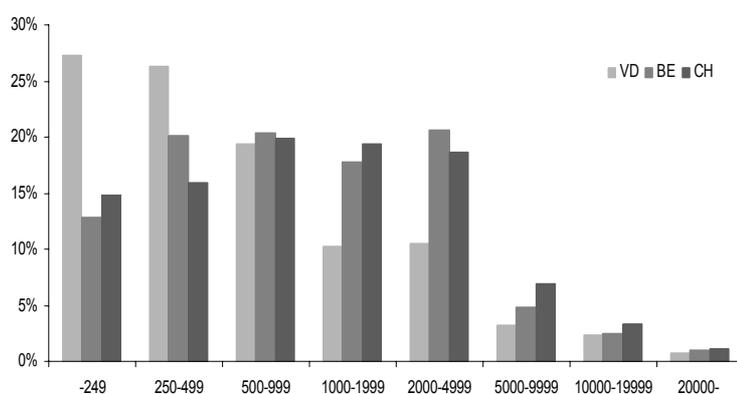
**Tableau 4**  
**Taille des communes. Comparaison entre les cantons de Vaud et de Berne.**

	Vaud				Berne			
	Nombre de communes	en %	Nombre d'habitants	en %	Nombre de communes	en %	Nombre d'habitants	en %
-249	104	27.3	15'386	2.4	51	12.8	7'920	0.8
250-499	100	26.2	36'583	5.7	80	20.1	29'818	3.1
500-999	74	19.4	54'318	8.4	81	20.4	57'860	6.0
1000-1999	39	10.2	52'670	8.1	71	17.8	100'881	10.6
2000-4999	40	10.5	120'732	18.6	82	20.6	251'920	26.4
5000-9999	12	3.2	80'154	12.4	19	4.8	130'052	13.6
10000-19999	9	2.4	123'283	19.0	10	2.5	127'914	13.4
20000-	3	0.8	164'256	25.4	4	1.0	249'013	26.1
Total	381	100.0	647'382	100.0	398	100.0	955'378	100.0
Moyenne			1'699				2'400	
Médian			450				887	

Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique et propres calculs.

La figure 1 montre une distribution en défaveur des communes vaudaises de 1'000 à 5'000 habitants (20.7%) par rapport au canton de Berne (38.4%) et à l'ensemble de la Suisse (38.1%). Le canton de Vaud se distingue donc par l'existence d'un nombre très important de communes de petites et de très petites tailles. Seuls les cantons de Berne, des Grisons, du Jura, du Tessin et du Valais partagent partiellement cette caractéristique.

**Figure 1**  
**Taille des communes. Comparaison des communes vaudaises, bernoises et suisses.**



Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique et propres calculs. Nombre de communes: VD:  $n_{\min}=3$ ,  $n_{\max}=104$ ; BE:  $n_{\min}=4$ ,  $n_{\max}=82$ ; CH:  $n_{\min}=31$ ,  $n_{\max}=849$ .

Dans le tableau 5 ainsi que les figures 2 et 3, le nombre et la taille des communes diffèrent fortement selon les (nouveaux) districts du canton de Vaud. Le district de Lausanne se compose seulement de 6 communes, mais compte la plus grande proportion d'habitants (21.3%). Alors que les communes des districts Riviera-Pays-d'Enhaut et Ouest lausannois ont également une moyenne

d'habitants élevée, le total de leurs habitants à la population du canton de Vaud est près de la moyenne.

**Tableau 5**  
**Nombre et taille des communes par district du canton de Vaud<sup>3</sup>.**

	Communes		Habitants		Moyenne	Médian
	Nombre	en %	Nombre	en %		
Lausanne	6	1.6	137'864	21.3	22'977	4'194
Nyon	47	12.3	79'130	12.2	1'684	960
Riviera-Pays-d'Enhaut	13	3.4	73'631	11.4	5'664	3'083
Jura-Nord vaudois	85	22.3	73'607	11.4	866	302
Morges	66	17.3	66'547	10.3	1'008	463
Ouest lausannois	8	2.2	62'531	9.7	7'816	7'087
Lavaux-Oron	32	8.4	52'417	8.1	1'638	505
Aigle	15	3.9	35'702	5.5	2'380	1'000
Gros-de-Vaud	54	14.2	33'193	5.1	615	420
Broye-Vully	55	14.4	32'760	5.0	596	234
Total	381	100	647'382	100	1'699	450

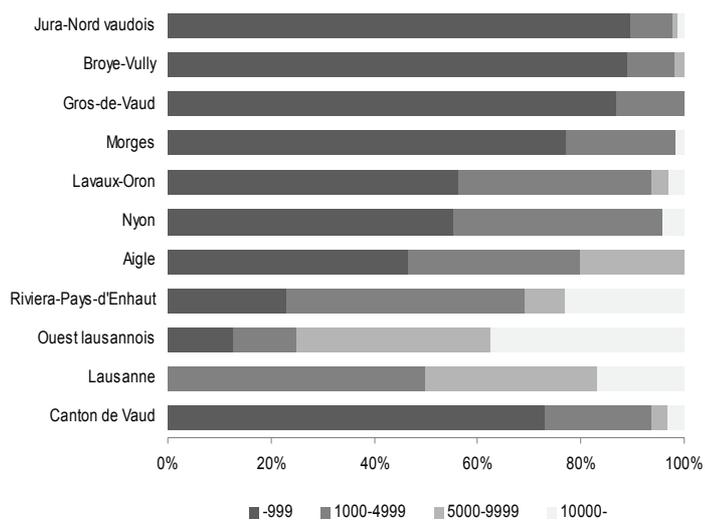
Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique, SCRIS et propres calculs.

Le Jura-Nord vaudois (85 communes), Morges (66 communes), Broye-Vully (55) et le Gros-de-Vaud (54) comptent à elles seules le plus grand nombre de communes, soit deux tiers. Pourtant, seuls 31.8% de la population du canton de Vaud y habitent. 80% de ces communes ont moins de 1'000 habitants. Dans le district de la Broye-Vully, 50% des communes ont moins de 234 habitants. Ce chiffre n'augmente que légèrement dans les districts du Jura-Nord vaudois (302), du Gros-de-Vaud (420) de Morges (463) ou encore du

<sup>3</sup>Pour l'étude, les communes sont regroupées selon le nouveau découpage territorial. Le nombre de communes et d'habitants par district correspond à l'état au moment de l'enquête 2005.  
Source: [http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/communes/liste-des\\_communes](http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/communes/liste-des_communes) (au 01.12.2007)

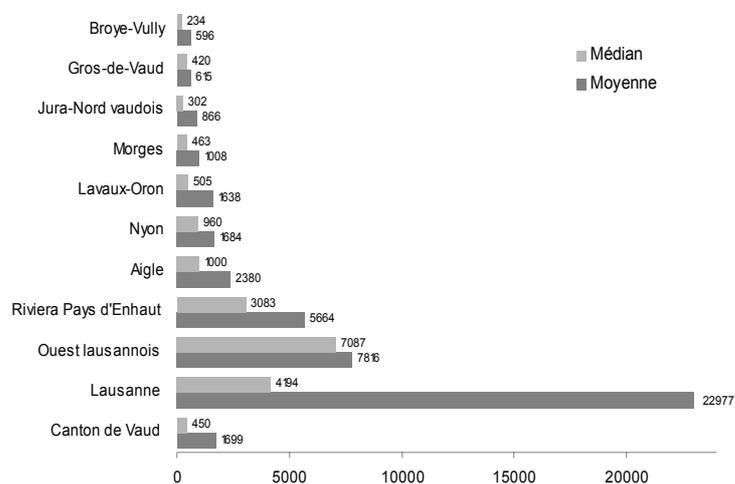
Lavaux-Oron (505). Seuls les districts de Aigle, de Riviera-Pays-d'Enhaut, de l'Ouest lausannois et de Lausanne comptabilisent plus de 1'000 habitants dans plus de 50% des communes. Par ailleurs, le district de Lausanne se distingue avec plus de 1'000 habitants dans toutes ses communes (voir figure 2 et 3).

**Figure 2**  
**Taille des communes selon les districts du canton de Vaud.**



Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique et propres calculs. n entre 6 et 381.

**Figure 3**  
**Moyenne et médian du nombre d'habitants par communes selon les districts**  
**vaudois.**



Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique et propres calculs.  $n_{\min} = 6$ ,  $n_{\max} = 85$ ,  $N_{VD} = 381$ .

Le tableau 6 montre clairement que Lausanne-Morges (PALM) est la plus grande agglomération (projetée) en comparaison avec les agglomérations Yverdonnaises (agglOY) et franco-valdo-genevoise. En effet, elle compte à elle-seule presque la moitié de la population vaudoise, tandis que les trois agglomérations regroupent 64.5% de la population et 33.1% des communes vaudoises.

Les communes faisant partie des agglomérations franco-valdo-genevoise et yverdonnaise proviennent des mêmes districts, soit du district de Nyon (franco-valdo-genevoise) et du district du Jura-Nord vaudois (agglOY), tandis que l'agglomération de Lausanne-Morges réunit des communes des districts de Lausanne (6 communes), de l'Ouest lausannois (8), de Broye-Vully (1), du Gros-de-Vaud (20), de Lavaux-Oron (12) et de Morges (23). Etant donné que Yverdon

n'a pas participé à l'enquête 2005, nous n'approfondirons pas la comparaison entre les agglomérations dans cette étude.

**Tableau 6**  
**Taille des projets d'agglomération vaudoises.**

Projet d'agglomération	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Lausanne-Morges (PALM)	70	307'909
Franco-valdo-genevoise*	47	79'130
Yverdon (agglôY)	9	30'256

Etat au 31.12.2005. Sources: Office fédérale de la statistique, SCRIS et propres calculs. \*Uniquement les communes sur territoire vaudois (district de Nyon).

## 1.2 Objectifs de l'étude et base de données

Un grand nombre de cantons étudient leurs structures territoriales, leur collaboration et répartition des tâches avec les communes ainsi que les différentes formes de collaboration intercommunale. Dans ce contexte, le canton de Vaud ne fait pas exception.

Cette étude vise à répondre à trois questions principales. Premièrement, quelles tâches accomplissent les communes et de quelle manière? Deuxièmement, quelles difficultés rencontrent-elles? Troisièmement, quelles sont les ressources (personnelles) dont elles disposent? L'analyse se concentre sur les domaines suivants: les phénomènes de société, les limites de performances des communes, la politique et l'administration communale, les relations et la répartition des tâches entre les communes et le canton, la collaboration intercommunale, la coopération avec des experts privés, les fusions de communes et l'accomplissement des tâches dans le futur.

Les données sont présentées sous forme de comparaisons entre les communes vaudoises, celles du canton de Berne et celles de l'ensemble de la Suisse. Le choix s'est porté sur le canton de Berne, car, comme expliqué ci-dessus, la structure de communes y est fort semblable quant à leur taille et à leur nombre. De plus, le canton de

Berne joue un rôle de précurseur dans la réorganisation communale. Il a réformé ses districts administratifs. Il a revu la répartition des tâches entre le canton et les communes. Il a également forcé et favorisé la collaboration intercommunale et des projets de fusions de communes sont en cours. Les communes vaudoises sont aussi comparées selon leur taille et selon les dix nouveaux districts mis en place en 2006. Pour certaines questions, des comparaisons longitudinales sont présentées.

Cette étude se base sur les données d'une enquête auprès des secrétaires communaux de toutes les communes suisses, réalisées à l'université de Berne en 2005. Des enquêtes similaires ont été réalisées pour les années 1988, 1994 et 1998. Dès la première enquête, les secrétaires communaux se sont distingués par une connaissance profonde du système politico-administratif de leur commune. De plus, l'appartenance à un parti politique est beaucoup plus rare et n'influence donc pas la perception de la situation de la commune. Les données ainsi récoltées au cours des vingt dernières années se sont avérées être de très haute qualité et une multitude d'études de cas et d'articles scientifiques sur les communes suisses reposent sur les données de ces enquêtes.

En 2005, 79.9% des communes suisses ont participé à l'enquête (tableau 7). La participation des communes vaudoises se chiffre elle à 71.9% (83.7% pour 1998 et 68.2% pour 1994), soit une participation inférieure à la moyenne suisse. A noter qu'au moment de l'enquête 2005, le canton de Vaud comptait encore 381 communes.

Dans le canton de Vaud, la participation s'avère être un peu plus basse parmi les communes de 10'000 à 19'999 habitants (3 sur 9) et les villes de plus de 20'000 habitants - Yverdon et Montreux n'ayant pas répondu à l'enquête. Les autres catégories sont bien représentées dans la base de données. Selon les districts, la participation varie entre 50.0% pour le district de Lausanne et 82.0% pour celui de Broye-Vully (tableau 8).

**Tableau 7**  
**Canton de Vaud. Participation à l'enquête selon la taille des communes.**

Nombre d'habitants	Communes	Participation 2005		Participation 1998		Participation 1994	
	Nombre	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
-249	104	77	74.0	91	86.7	77	73.3
250-499	100	74	74.0	84	84.0	72	72.0
500-999	74	57	77.0	60	81.1	56	75.7
1000-1999	39	27	69.2	34	87.2	21	53.8
2000-4999	40	29	72.5	32	80.0	21	52.5
5000-9999	12	6	50.0	8	66.7	6	50.0
10000-19999	9	3	33.3	8	88.9	5	55.6
20000-	3	1	33.3	2	66.7	2	66.7
Total	381	274	71.9	319	83.7	260	68.2

**Tableau 8**  
**Canton de Vaud. Participation à l'enquête par district.**

District	Communes	Part. 2005		Part. 1998		Part. 1994	
	Nombre	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Broye-Vully	55	46	82.0	49	87.5	39	69.6
Jura-Nord vaudois	85	66	78.6	70	83.3	60	71.4
Gros-de-Vaud	54	40	74.1	49	90.7	35	64.8
Morges	66	48	72.7	57	86.4	50	75.8
Aigle	15	10	66.7	12	80.0	14	93.3
Nyon	47	30	63.8	33	70.2	30	63.8
Ouest lausannois	8	5	62.5	7	87.5	6	75.0
Lavaux-Oron	32	19	59.4	27	84.4	21	65.6
Riviera-Pays-d'Enhaut	13	7	53.8	11	84.6	2	15.4
Lausanne	6	3	50.0	4	66.7	3	50.0
Total	381	274	71.9	319	83.7	260	68.2



## 2 Performance des communes vaudoises

### 2.1 Phénomènes de société dans les communes

Les communes vaudoises sont confrontées à différents problèmes de société que nous avons regroupés sous la dénomination de phénomènes de société. Une des tâches centrale des communes est de prendre les mesures adéquates pour y faire face.

Le tableau 9 fait un inventaire des différents phénomènes sociétaux mesurés dans les communes vaudoises et les compare avec les données de l'ensemble des communes suisses.

Selon les secrétaires communaux, 81.8% des communes vaudoises sont concernées «partiellement» ou «fortement» par l'augmentation du chômage. En deuxième position, le vieillissement de la population préoccupe également de manière importante les communes (75.1%). Les problèmes suivants sont également fréquemment cités: l'augmentation du trafic routier (70.5%), l'augmentation du nombre d'assistés sociaux (64.9%) et la raréfaction de l'espace habitable (57.5%).

En comparaison nationale, le canton de Vaud semble moins confronté aux problèmes de sociétés considérés par l'enquête. Seuls deux domaines, soit l'augmentation du trafic et la raréfaction de l'espace habitable enregistrent des moyennes supérieures à celles des communes suisses. Par ailleurs, la différence est particulièrement importante pour le phénomène de la «raréfaction de l'espace habitable» (+15.7 points de pourcentage). Cependant, pour la grande majorité des phénomènes, on peut constater une différence en faveur des communes vaudoises. Les écarts les plus importants se trouvent dans les domaines suivants: l'accueil des requérants d'asile (-23 points), l'augmentation des atteintes à l'environnement (-18.8 points), l'augmentation des assistés sociaux (-17.2 points) ou encore les problèmes concernant les étrangers (-16.5 points).

**Tableau 9**  
**Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises et suisses. En pourcent des communes (2005).<sup>4</sup>**

Phénomènes de société	Vaud			Suisse			Diff
	++	+	Σ	++	+	Σ	
Augmentation du chômage	8.6	73.2	<b>81.8</b>	8.4	75.2	83.6	-1.8
Vieillesse de la population	15.6	59.5	<b>75.1</b>	20.6	58.2	78.8	-3.7
Augmentation du volume de trafic routier	20.5	50.0	<b>70.5</b>	21.3	44.3	65.6	+4.9
Augmentation du nombre d'assistés sociaux	6.6	58.3	<b>64.9</b>	21.2	60.9	82.1	-17.2
Raréfaction de l'espace habitable	17.6	39.9	<b>57.5</b>	8.9	32.9	41.8	+15.7
Problèmes de drogue	2.2	41.6	43.8	1.2	52.5	53.8	-10.0
Augmentation des atteintes à l'environnement	3.7	32.8	36.5	6.1	49.2	55.3	-18.8
Perte de gros contribuables	5.5	30.1	35.6	7.3	42.9	50.2	-14.6
Augmentation de la criminalité	3.3	23.8	27.1	1.8	35.9	37.8	-10.7
Perte de postes de travail dans la commune	3.0	22.2	25.2	4.3	34.7	38.9	-13.7
Problèmes concernant les étrangers	1.5	17.2	18.7	4.2	31.0	35.2	-16.5
Accueil des requérants d'asile	2.9	8.4	11.3	3.3	31.0	34.3	-23.0
Moyenne	7.6	38.1	45.7	9.1	45.7	54.8	-9.1

++ fortement concernée, + partiellement concernée. En gras, valeurs > moyenne. VD  $n_{\min} = 267$ ,  $n_{\max} = 273$ ; CH:  $n_{\min} = 2151$ ,  $n_{\max} = 2176$ . (1)<sup>5</sup>

Une comparaison longitudinale des moyennes pour la question des phénomènes de société montre pour les années 1994, 1998 et 2005 une différence positive de 8.2 points de pourcentage entre 1994 et 2005 et de 6.2 points de pourcentage entre 1998 et 2005 (tableau 10). La raréfaction de l'habitat est le phénomène sociétal qui augmente le plus. En effet, entre 1994 et 1998, ce phénomène est peu évoqué et reste stable. Hors, le nombre de communes se disant partiellement ou fortement concernées par ce phénomène est passé de

<sup>4</sup> A partir d'ici, les données dans les tableaux et figures proviennent, sauf mention différente, de l'enquête sur les communes. Les titres des tableaux et figures comprennent entre parenthèses l'année de réalisation de(s) l'enquête(s) concernée(s) (2005, 1998, 1994 ou 1988).

<sup>5</sup> (x) = numéro de la question (de l'enquête sur les communes suisses 2005) sur laquelle se base les données du tableau ou de la figure respective. Les questions retenues pour cette étude se trouvent dans l'appendice.

21.7% en 1998 à 57.5% en 2005, soit une augmentation de 35.8 points. A contrario, les communes se disent notamment moins concernées par le chômage. Ce recul s'explique probablement en grande partie par une conjoncture plus favorable.

**Tableau 10**  
**Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises. Pourcentage des communes étant concernées (2005, 1998, 1994).**

Phénomènes de société	2005	1998	1994	Diff 05 - 98	Diff 98 - 94	Diff 05-94
Raréfaction de l'espace habitable	57.5	21.7	22.2	<b>+35.8</b>	-0.5	<b>+35.3</b>
Augmentation du volume de trafic routier	70.5	60.4	42.4	<b>+10.1</b>	<b>+18.0</b>	<b>+28.1</b>
Problèmes de drogue	43.8	36.0	28.6	+7.8	+7.4	<b>+15.2</b>
Augmentation de la criminalité	27.1	20.0	10.6	+7.1	+9.4	<b>+16.5</b>
Vieillessement de la population	75.1	69.0	80.3	+6.1	<b>-11.3</b>	-5.2
Perte de gros contribuables	35.6	33.4	36.4	+2.2	-3.0	-0.8
Augmentation des atteintes à l'environnement	36.5	34.7	34.9	+1.8	-0.2	+1.6
Augmentation du nombre d'assistés sociaux	64.9	63.5	52.9	+1.4	<b>+10.6</b>	<b>+12.0</b>
Accueil des requérants d'asile**	11.3	14.3	*	-3.0	*	*
Augmentation du chômage	81.8	84.9	93.7	-3.1	-8.8	<b>-11.9</b>
Perte de postes de travail dans la commune	25.2	31.9	33.9	-6.7	-2.0	-8.7
Problèmes concernant les étrangers**	18.7	*	*	*	*	*
Moyenne	51.8	45.6	43.6	+6.2	+2.0	+8.2

Somme des communes étant fortement et partiellement concernées. \*pas de données pour cette année. \*\*n'entre pas dans le calcul de la moyenne. En gras, différence > ± 10 points de pourcentage. 2005: n<sub>min</sub>=267, n<sub>max</sub>=273; 1998: n<sub>min</sub>=313, n<sub>max</sub>=317; 1994: n<sub>min</sub>=249, n<sub>max</sub>=256. (1)

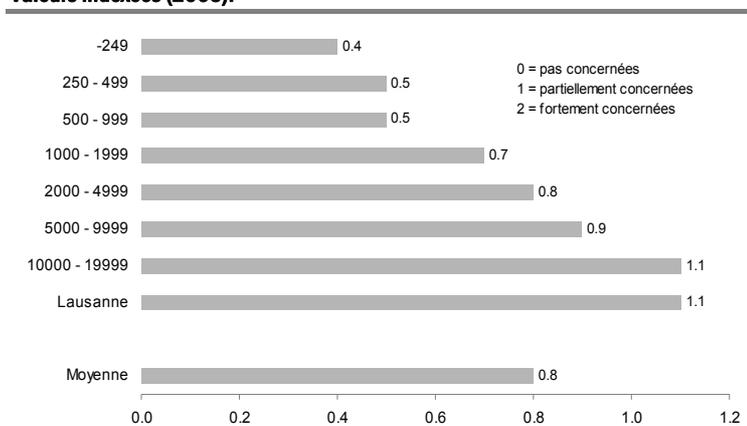
Le tableau 11 et la figure 4 indiquent que toutes les communes sont concernées par les phénomènes de société. Néanmoins, en moyenne, les communes de grande tailles se disent plus touchés. Cette relation est surtout pertinente pour les phénomènes de société suivants: augmentation du trafic routier, l'augmentation du nombre d'assistés sociaux, les problèmes de drogue, l'augmentation de la criminalité et l'accueil des requérants d'asile. Etant donné que le nombre de communes de moyenne et de grande taille n'est pas très élevé, il s'agit de relativiser cette interprétation.

**Tableau 11**  
**Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises selon la taille.**  
**Valeurs indexées (2005).**

Phénomènes de société	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne	Pearson -R
Augmentation du chômage	0.8	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2	1.3	2.0	0.24*
Augmentation du volume de trafic routier	0.5	0.9	1.1	1.3	1.4	0.8	1.7	1.0	0.39*
Augmentation du nombre d'assistés sociaux	0.5	0.6	0.8	0.9	1.1	1.2	1.3	2.0	0.38*
Viellissement de la population	0.9	0.8	0.9	1.0	0.9	1.2	1.3	1.0	0.07
Problèmes de drogue	0.2	0.4	0.4	0.6	0.9	1.2	1.0	2.0	0.46*
Raréfaction de l'espace habitable	0.5	0.7	0.8	1.2	1.0	0.5	1.3	0.0	0.22*
Augmentation de la criminalité	0.1	0.2	0.2	0.5	0.7	1.3	0.7	1.0	0.40*
Perte de gros contribuables	0.4	0.4	0.4	0.5	0.4	0.5	0.7	1.0	0.06
Perte de postes de travail dans la commune	0.1	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	1.0	1.0	0.24*
Accueil des requérants d'asile	0.0	0.1	0.1	0.1	0.4	1.3	1.0	1.0	0.40*
Problèmes concernant les étrangers	0.1	0.1	0.2	0.3	0.3	1.0	0.7	1.0	0.29*
Augmentation des atteintes à l'environnement	0.3	0.4	0.4	0.8	0.5	0.3	0.7	0.0	0.17*
Moyenne	0.4	0.5	0.5	0.7	0.8	0.9	1.1	1.1	
Nombre de communes	77	74	57	27	29	6	3	1	

L'indice varie entre 0 (la commune n'est pas concernée), 1 (partiellement concernée) et 2 (fortement concernée). \*niveau de significativité de 0.01. (1). Les villes de Montreux et de Yverdon-les-Bains comptent plus de 20'000 habitants mais n'ont pas participé à l'enquête de 2005. Lausanne est donc la seule commune vaudoise de plus de 20'000 habitants qui peut être retenue pour la présente étude.

**Figure 4**  
**Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises selon la taille.**  
**Valeurs indexées (2005).**



Moyenne des 12 phénomènes recensés (voir aussi tableau 11).  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 77$ . (1)

Etant donné la relation positive entre la taille des communes et les phénomènes de société, il est peu surprenant de constater que les districts du Gros-de-Vaud, de la Broye-Vully et du Jura-Nord vaudois sont en moyenne les moins touchés par ceux-ci (tableau 12, figure 5). En effet, ces districts se composent en grande partie de communes de petites tailles. A l'inverse, cela explique aussi le fait que les districts de Lausanne et Ouest lausannois semblent être les plus affectés, car ils sont composés de communes plus grandes.

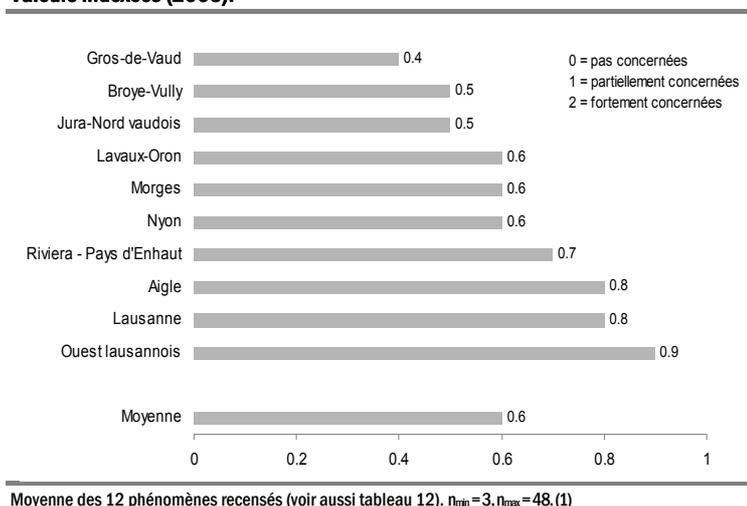
Quant aux phénomènes de société touchant particulièrement les communes vaudoises, on observe que l'augmentation du trafic routier concerne surtout (valeurs de 1 et plus) les districts de Lausanne, de Lavaux-Oron, de Morges, de Nyon, de l'Ouest lausannois et du Riviera-Pays d'Enhaut tandis que la raréfaction de l'espace habitable se ressent particulièrement dans les districts de Lavaux-Oron, de Nyon et de l'Ouest lausannois.

**Tableau 12**  
**Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises par district.**  
**Valeurs indexées (2005).**

Phénomènes de société	Aigle	Broye-Vully	Gros-de-Vaud	Jura-Nord vaudois	Lausanne	Lavaux-Oron	Morges	Nyon	Ouest lausannois	Riviera- Pays d'Enhaut
Augmentation du volume de trafic routier	0.8	0.7	0.9	0.6	<b>1.0</b>	<b>1.2</b>	<b>1.0</b>	<b>1.4</b>	<b>1.4</b>	<b>1.3</b>
Augmentation du chômage	<b>1.1</b>	0.7	0.8	0.9	<b>1.3</b>	0.8	<b>1.0</b>	0.9	<b>1.4</b>	<b>1.2</b>
Vieillesse de la population	<b>1.3</b>	0.9	0.7	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>	0.8	0.9	0.8	<b>1.2</b>	<b>1.3</b>
Raréfaction de l'espace habitable	0.8	0.4	0.8	0.6	0.3	<b>1.2</b>	0.8	<b>1.1</b>	<b>1.0</b>	0.9
Augmentation du nombre d'assistés sociaux	<b>1.2</b>	0.6	0.7	0.8	<b>1.0</b>	0.6	0.7	0.6	0.8	0.8
Problèmes de drogue	<b>1.0</b>	0.5	0.3	0.4	<b>1.0</b>	0.3	0.5	0.4	0.8	0.7
Augmentation de la criminalité	0.8	0.3	0.1	0.2	<b>1.0</b>	0.4	0.2	0.5	0.8	0.4
Perte de gros contribuables	0.4	0.5	0.3	0.3	0.7	0.3	0.6	0.5	0.6	0.3
Augmentation des atteintes à l'environnement	0.6	0.3	0.3	0.3	0.0	0.5	0.4	0.6	0.4	0.7
Perte de postes de travail dans la commune	0.6	0.3	0.2	0.3	0.7	0.2	0.3	0.2	<b>1.0</b>	0.3
Problèmes concernant les étrangers	0.7	0.2	0.0	0.2	0.7	0.2	0.3	0.1	0.4	0.3
Accueil des requérants d'asile	0.7	0.1	0.0	0.2	0.3	0.1	0.1	0.2	<b>1.0</b>	0.1
Moyenne	0.8	0.5	0.4	0.5	0.8	0.6	0.6	0.6	0.9	0.7
Nombre de communes	10	46	40	66	3	19	48	30	5	7

L'indice varie entre 0 (la commune n'est pas concernée), 1 (partiellement concernée) et 2 (fortement concernée). En gras, valeurs de 1 et plus. (1)

**Figure 5**  
**Phénomènes de société mesurés dans les communes vaudoises par district.**  
**Valeurs indexées (2005).**



## 2.2 Limites de performance des communes

Les communes sont confrontées à une multiplication et à une complexification des tâches. Ainsi, certaines communes ne peuvent plus les accomplir de manière efficiente, étant donné qu'elles n'ont ni les compétences nécessaires, ni les ressources. Nous parlons dès lors de «limite de performance» (LP) atteinte ou dépassée lorsque la capacité d'une commune à assumer ces tâches est mise à mal.

Le tableau 13 et la figure 6 indiquent le nombre de communes ayant atteint ou dépassé la limite de performance dans un certain domaine. Par ailleurs, les transports publics sont le seul domaine où plus de 20% des communes atteignent la limite de performance. L'aide et l'assistance aux chômeurs ne semblent pas être remplies de manière adéquate dans 19.7% des communes. Les autres domaines dans lesquels plus de 15% des communes atteignent la limite de perfor-

mance sont l'assistance aux toxicomanes, les soins à domicile, les transports individuels et la protection civile.

En réunissant ces domaines, nous constatons que les communes vaudoises ne réussissent pas pour 14.5% d'entre elles à fournir des prestations adéquates dans le secteur social, pour 13.8% d'entre elles dans le domaine sécuritaire et pour 13.2% pour la promotion économique.

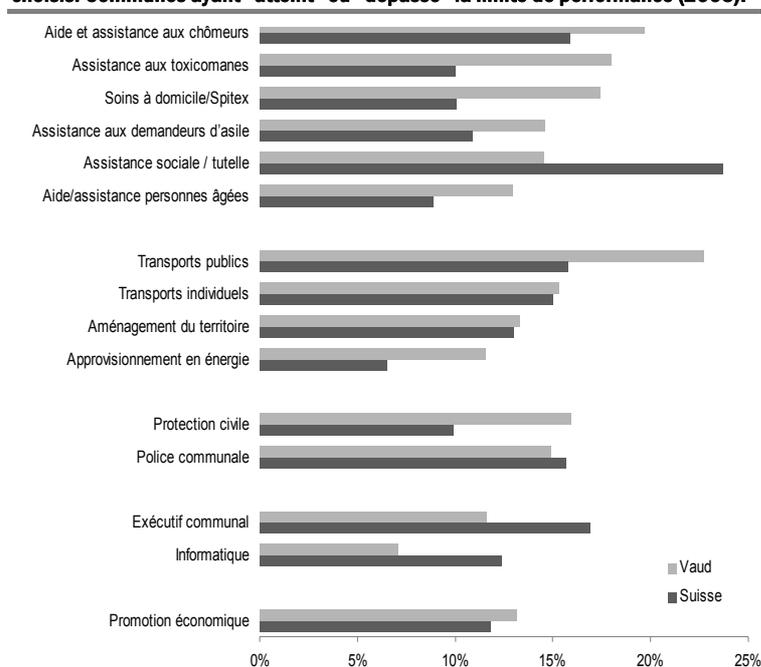
En comparaison nationale et tous domaines confondus, le canton de Vaud obtient une moyenne quasiment identique avec 0.2 point de pourcentage supplémentaires. De plus dans aucun domaine, une différence de plus de 10 points de pourcentage par rapport à la moyenne suisse est constatée. Les plus grandes différences sont observées dans les domaines suivants, soit l'assistance sociale (-9.1 points), l'assistance aux toxicomanes (+8.0 points), les soins à domicile (+7.3 points), les transports publics (+6.9 points) et la protection civile (+6.0 points). En considérant les secteurs, le plus grand écart à la moyenne nationale se situe dans l'exécutif et l'administration (-4.2 points).

**Tableau 13**  
**Limites de performance des communes vaudoises et suisses. Communes ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance par domaine (2005).**

Secteur/domaine	Vaud		Suisse		Différence
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
<b>Social*</b>	37	14.5	255	12.2	+2.3
Aide et assistance aux chômeurs	50	<b>19.7</b>	333	15.9	+3.8
Assistance aux toxicomanes	45	<b>18.0</b>	208	10.0	+8.0
Soins à domicile/Spitex	43	<b>17.4</b>	210	10.1	+7.3
Assistance aux demandeurs d'asile	37	<b>14.6</b>	227	10.9	+3.7
Assistance sociale / tutelle	37	<b>14.6</b>	498	23.7	-9.1
Aide/assistance aux personnes âgées	33	<b>12.9</b>	188	8.9	+4.0
Questions concernant la jeunesse	24	9.4	201	9.5	-0.1
Intégration des étrangers	24	9.4	177	8.4	+1.0
<b>Ecoles</b>	24	9.6	253	12.0	-2.4
<b>Culture</b>	10	4.0	122	5.8	-1.8
<b>Infrastructure</b>	29	11.4	232	11.0	+0.4
Transports publics	55	<b>22.7</b>	330	15.8	+6.9
Transports individuels (infrastructure)	39	<b>15.3</b>	315	15.0	+0.3
Aménagement territoire/plan de zones	34	<b>13.3</b>	276	13.0	+0.3
Approvisionnement en énergie	29	11.6	136	6.5	+5.1
Sport/infrastructures sportives	27	10.7	225	10.7	+0.0
Protection du paysage et des sites	27	10.5	229	10.8	-0.3
Gestion des déchets	27	10.5	212	10.0	+0.5
Travaux publics	24	9.4	224	10.6	-1.2
Protection de l'environnement	23	9.2	192	9.2	+0.0
Octroi de permis de construire	23	8.9	238	11.2	-2.3
Epuration des eaux/canalisation	21	8.1	219	10.3	-2.2
Approvisionnement en eau	18	7.0	189	9.0	-2.0
<b>Sécurité</b>	34	13.8	250	12.0	+1.8
Protection civile	40	<b>15.9</b>	207	9.9	+6.0
Police communale	36	<b>14.9</b>	326	15.7	-0.8
Service du feu	27	10.6	217	10.3	+0.3
<b>Exécutif et administration</b>	19	7.4	245	11.6	-4.2
Exécutif communal	30	11.6	355	16.9	-5.3
Informatique	18	7.0	262	12.4	-5.4
Contrôle des habitants	18	7.0	164	7.8	-0.8
Administration des finances	17	6.6	243	11.5	-4.9
Gestion du personnel	12	4.7	201	9.5	-4.8
<b>Promotion économique</b>	32	<b>13.2</b>	245	11.8	+1.4
<b>Moyenne</b>	29	11.6	239	11.4	+0.2

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. En gras, valeurs > moyenne. VD:  $n_{\min} = 242$ ,  $n_{\max} = 259$ . CH:  $n_{\min} = 2075$ ,  $n_{\max} = 2121$ . (2)

**Figure 6**  
**Limites de performance des communes vaudoises et suisses selon les domaines choisis. Communes ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005).**



Voir aussi tableau 13. VD:  $n_{\min} = 242$ ,  $n_{\max} = 259$ . CH:  $n_{\min} = 2075$ ,  $n_{\max} = 2121$ . (2)

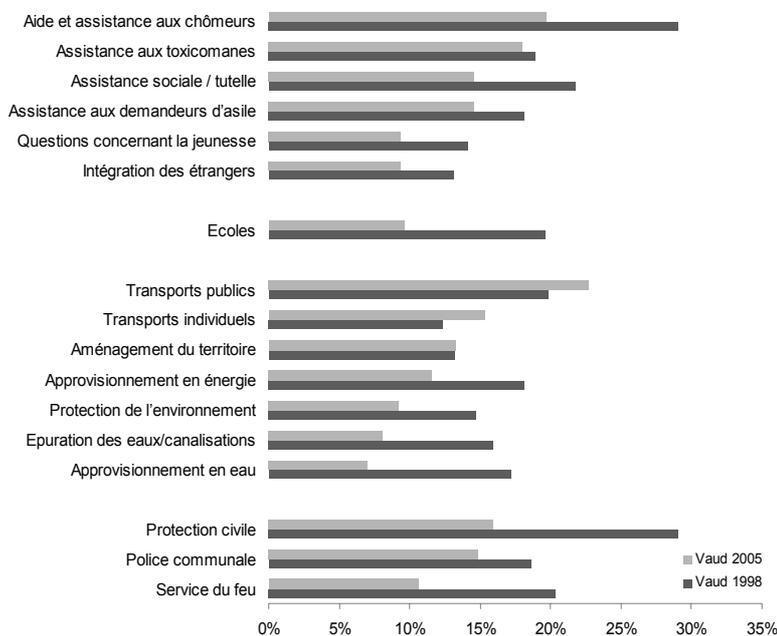
Les figures 7 et 8 ainsi que le tableau 14 montrent le pourcentage de communes vaudoises ayant atteint ou dépassé la limite de performance par domaine et par secteur pour les années 2005, 1998 et 1994.

Il est intéressant de constater que par rapport à 1998, seuls trois domaines montrent une (très) légère augmentation concernant les limites de performance: l'aménagement du territoire (+0.1 point), les transports publics (+2.8 points) et les transports individuels (+3.0 points), alors que dans les autres domaines, une baisse du nombre de

communes ayant atteint ou dépassé les limites de performance est relevée. La protection civile (-13.1 points), l’approvisionnement en eau (-10.1 points) et les écoles (-10.0 points) se distinguent par leur baisse importante.

La moyenne totale du nombre de communes ayant atteint la limite de performance tous domaines confondus a baissé de 4.8 points de pourcentage. En mettant l’accent sur les secteurs, ce sont les écoles (-10.0 points) et la sécurité (-8.9 points) qui enregistrent la plus nette baisse.

**Figure 7**  
**Limites de performance selon des domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005, 1998).**



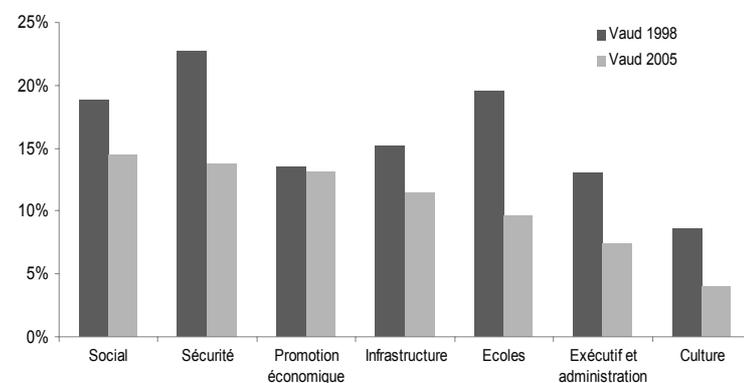
Voir aussi tableau 14. 2005: n<sub>min</sub> = 242, n<sub>max</sub> = 259; 1998: n<sub>min</sub> = 280, n<sub>max</sub> = 300. (2)

**Tableau 14**  
**Limites de performance par domaine. Pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005, 1998, 1994).**

Secteur/domaine	2005	1998	1994	05-98	98-94	05-94
<b>Social*</b>	14.5	18.9	14.8	-4.4	+4.1	-0.3
Aide et assistance aux chômeurs	19.7	29.1	36.2	-9.4	-7.1	-16.5
Assistance sociale / tutelle	14.6	21.7	15.6	-7.1	+6.1	-1.0
Questions concernant la jeunesse	9.4	14.1	9.2	-4.7	+5.0	+0.2
Intégration des étrangers	9.4	13.1	9.5	-3.7	+3.6	-0.1
Assistance aux demandeurs d'asile	14.6	18.1	10.0	-3.5	+8.1	+4.6
Aide/assistance aux personnes âgées	12.9	16.2	16.1	-3.3	+0.1	-3.2
Soins à domicile/Spitex	17.4	19.5	11.6	-2.1	+8.0	+5.8
Assistance aux toxicomanes	18.0	18.9	10.0	-0.9	+9.0	+8.0
<b>Ecoles</b>	9.6	19.6	22.6	-10.0	-3.0	-13.0
<b>Culture</b>	4.0	8.7	5.7	-4.7	+3.0	-1.7
<b>Infrastructure</b>	11.4	15.1	17.6	-3.7	***-2.8	***-6.2
Approvisionnement en eau	7.0	17.1	15.7	-10.1	+1.5	-8.7
Epuraton des eaux/canalisation	8.1	15.9	19.9	-7.8	-4.0	-11.8
Approvisionnement en énergie	11.6	18.2	**	-6.6		
Protection de l'environnement	9.2	14.7	17.7	-5.5	-2.9	-8.5
Gestion des déchets	10.5	16.0	26.7	-5.5	-10.7	-16.2
Sport/infrastructures sportives	10.7	16.1	9.2	-5.4	+6.9	+1.5
Protection du paysage et des sites	10.5	14.5	17.3	-4.0	-2.8	-6.8
Octroi de permis de construire	8.9	11.7	23.2	-2.8	-11.4	-14.3
Travaux publics	9.4	11.7	17.3	-2.3	-5.6	-7.9
Aménagement territoire/plan de zone	13.3	13.2	25.1	+0.1	-11.9	-11.8
Transports publics	22.7	19.9	12.3	+2.8	+7.5	+10.4
Transports individuels (infrastructure)	15.3	12.3	8.7	+3.0	+3.6	+6.6
<b>Sécurité</b>	13.8	22.7		-8.9		
Protection civile	15.9	29.0	18.3	-13.1	+10.8	-2.4
Service du feu	10.6	20.3	**	-9.7		
Police communale	14.9	18.6	**	-3.7		
<b>Exécutif et administration</b>	7.4	13.0		-5.6		
Gestion du personnel	4.7	12.2	**	-7.5		
Contrôle des habitants	7.0	13.2	**	-6.2		
Administration des finances	6.6	12.2	**	-5.6		
Informatique	7.0	12.5	**	-5.5		
Exécutif communal	11.6	15.2	**	-3.6		
<b>Promotion économique</b>	13.2	13.6	15.9	-0.4	-2.4	-2.7
<b>Moyenne</b>	11.6	16.4	16.2	-4.8	***+0.5	***-3.8

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. \*\*Pas de données pour cette année. \*\*\*sans le domaine «approvisionnement en énergie». 2005: n<sub>min</sub> = 242, n<sub>max</sub> = 259; 1998: n<sub>min</sub> = 280, n<sub>max</sub> 300; 1994: n<sub>min</sub> = 225, n<sub>max</sub> = 232. (2)

**Figure 8**  
**Limites de performance par secteur. Pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005, 1998).**



Moyenne des domaines faisant partie du secteur (voir tableau 14). 2005:  $n_{\min} = 242$   $n_{\max} = 259$ ; 1998:  $n_{\min} = 280$ ,  $n_{\max} = 300$ . (2)

Le pourcentage des communes vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» les limites de performance varie selon la taille des communes dans de nombreux cas (voir tableau 15). Ainsi, nous constatons que ce sont les communes de 1'000 à 1'999 habitants qui atteignent le moins souvent les limites de performance avec en moyenne 6.6% des communes par domaine. A contrario, les communes de 10'000 à 19'999 habitants sont le plus souvent confrontées à une limite de performance avec en moyenne 22.0% des communes ayant atteint la limite de performance dans les différents domaines.

**Tableau 15**  
**Limites de performance selon la taille des communes. Pourcentage des communes**  
**vaudoises ayant «atteint» ou «dépassé» la limite de performance (2005).**

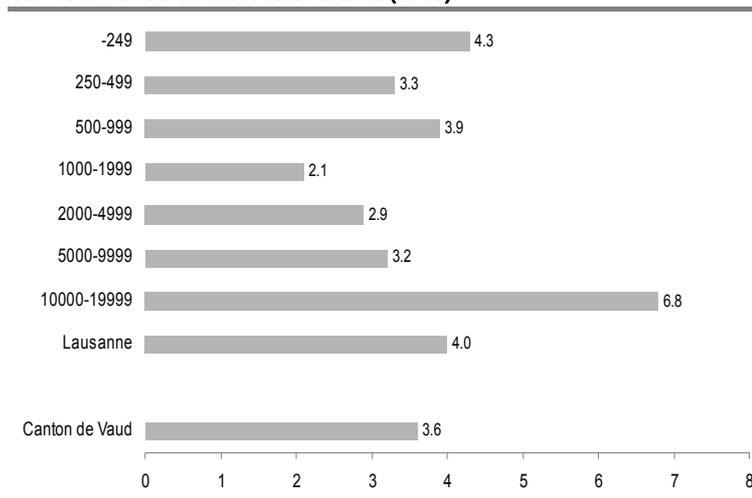
Secteur/domaine	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne
<b>Social*</b>	15.3	14.7	15.7	7.6	12.4	17.5	41.7	25.0
Assistance aux demandeurs d'asile	14.7	14.7	16.1	0.0	17.9	20.0	66.7	0.0
Aide et assistance aux chômeurs	21.7	18.8	19.6	16.0	15.4	20.0	33.3	100.0
Assistance aux toxicomanes	18.2	20.6	17.9	12.5	14.8	20.0	33.3	0.0
Aide/assistance aux personnes âgées	16.2	11.3	14.3	8.0	11.5	20.0	0.0	0.0
Intégration des étrangers	11.8	8.7	12.5	0.0	3.6	20.0	33.3	0.0
Assistance sociale/tutelle	13.0	15.9	17.9	4.0	11.5	20.0	33.3	100.0
Soins à domicile/Spitex	16.4	17.6	16.4	12.0	20.8	20.0	100.0	0.0
Questions concernant la jeunesse	10.3	10.0	10.7	8.0	3.7	0.0	33.3	0.0
<b>Ecoles</b>	11.9	9.0	8.9	4.0	7.4	20.0	50.0	0.0
<b>Culture</b>	4.5	1.5	9.1	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0
<b>Infrastructure</b>	14.4	10.7	12.6	6.3	9.4	5.0	8.3	16.7
Gestion des déchets	14.5	7.0	10.9	8.0	13.8	0.0	0.0	0.0
Protection de l'environnement	13.4	11.8	9.1	0.0	3.7	0.0	0.0	0.0
Protection du paysage et des sites	11.8	12.7	12.5	4.0	7.4	0.0	0.0	0.0
Epuration des eaux/canalisation	10.0	5.7	10.7	4.0	6.9	20.0	0.0	0.0
Transports publics	30.2	25.8	23.2	4.2	12.0	20.0	0.0	100.0
Travaux publics	13.2	5.6	8.9	4.0	7.4	20.0	33.3	100.0
Approvisionnement en énergie	16.4	11.6	10.9	4.0	11.1	0.0	0.0	0.0
Approvisionnement en eau	10.0	4.3	10.7	0.0	6.9	0.0	0.0	0.0
Aménagement du territoire	13.6	13.9	14.3	16.0	10.7	0.0	0.0	0.0
Octroi de permis de construire	8.8	5.5	12.5	12.0	10.7	0.0	0.0	0.0
Sport/infrastructures sportives	14.7	7.5	10.9	8.0	10.7	0.0	33.3	0.0
Transports individuels (infrastructure)	16.2	16.9	16.1	12.0	11.5	0.0	33.3	0.0
<b>Sécurité</b>	17.8	12.3	12.7	9.4	9.6	13.3	55.6	0.0
Service du feu	14.7	8.6	10.9	4.0	3.6	20.0	66.7	0.0
Protection civile	17.9	17.6	21.4	4.2	3.7	0.0	66.7	0.0
Police communale	20.6	10.8	5.8	20.0	21.4	20.0	33.3	0.0
<b>Exécutif et administration</b>	10.8	4.5	8.3	4.8	7.0	12.0	0.0	0.0
Exécutif communal	18.8	5.6	10.7	12.0	10.3	20.0	0.0	0.0
Administration des finances	8.7	4.2	9.1	0.0	7.4	20.0	0.0	0.0
Informatique	9.0	4.2	9.1	8.0	6.9	0.0	0.0	0.0
Gestion du personnel	7.5	4.2	5.5	0.0	3.6	0.0	0.0	0.0
Contrôle des habitants	10.1	4.2	7.3	4.0	6.9	20.0	0.0	0.0
<b>Promotion économique</b>	15.9	12.1	14.5	12.5	11.5	0.0	0.0	0.0
<b>Moyenne</b>	14.0	10.6	12.5	6.6	9.5	10.3	22.0	12.9
Nombre de communes	67	69	55	25	27	5	3	1

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur.

Les très petites communes, soit de moins de 250 habitants, atteignent souvent les limites de performance dans les domaines suivants: les transports publics (30.2%), l'aide et l'assistance aux chômeurs (21.7%) et la police communale (20.6%). Par ailleurs, les transports publics constituent le problème majeur parmi les communes de 250 à 499 (25.8%) et de 500 à 999 (23.2%) habitants alors que seuls 4.2% des communes de 1'000 à 1'999 habitants ont atteint la limite de performance dans ce domaine.

La figure 9 montre le nombre moyen de domaines dans lesquelles les communes ont «atteint» ou «dépassé» la limite de performance. Le nombre de domaines varie entre 2.1 pour les communes de 1'000 à 1'999 habitants et 6.8 pour celles de 10'000 à 19'999. Les autres catégories de communes sont toutes relativement proche de la moyenne cantonale qui est de 3.6 domaines.

**Figure 9**  
**Nombre moyen de domaines avec une limite de performance «atteinte» ou «dépassée». Communes vaudoises selon la taille (2005).**

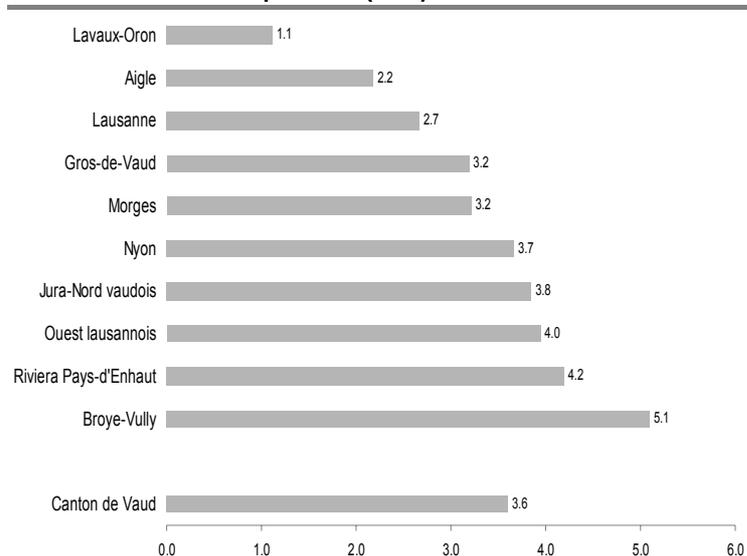


31 domaines sont pris en considération (voir tableau 15).  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 69$ ,  $N_{VD} = 269$ . (2)

Les tableaux 16 et 17 montrent les limites de performance des communes par rapport aux nouveaux districts du canton de Vaud. Les communes du district de la Broye-Vully rencontrent le plus grand nombre de problèmes avec une moyenne de 16.4% des communes atteignant ou dépassant la limite de performance par domaine. En revanche, les communes du district de Lavaux-Oron ont la moyenne la plus basse (voir aussi figure 10).

Les domaines les plus problématiques varient selon les districts. Cependant, des problèmes «communs» tels que les transports publics, l'aide et l'assistance aux chômeurs, la police communale, les soins à domicile ou encore l'assistance sociale, existent.

**Figure 10**  
**Nombre moyen de domaines avec une limite de performance «atteinte» ou «dépassée». Communes vaudoises par district (2005).**



31 domaines sont pris en considération (voir aussi tableaux 16 et 17).  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 61$ ,  $N_{VD} = 269$ . (2)

**Tableau 16**  
**Limites de performance par domaine et district vaudois (a). Pourcentage des communes ayant «atteint» ou «dépassé» une limite de performance (2005).**

Secteur/domaine	Aigle	Broye-Vully	Gros-de-Vaud	Jura-Nord vaudois	Lausanne
<b>Social*</b>	10.4	19.5	10.6	15.0	6.7
Assistance aux demandeurs d'asile	14.3	17.1	13.2	21.3	0.0
Aide et assistance aux chômeurs	12.5	29.3	15.4	20.0	33.3
Assistance aux toxicomanes	14.3	25.0	17.9	22.0	0.0
Aide/assistance aux personnes âgées	12.5	24.4	5.1	16.1	0.0
Intégration des étrangers	12.5	17.1	10.0	11.7	0.0
Assistance sociale/tutelle	12.5	24.4	7.7	16.4	33.3
Soins à domicile/Spitex	12.5	28.2	18.4	14.8	0.0
Questions concernant la jeunesse	0.0	17.1	7.7	11.3	0.0
<b>Ecoles</b>	12.5	12.5	5.3	11.5	0.0
<b>Culture</b>	0.0	0.0	5.1	5.0	0.0
<b>Infrastructure</b>	3.3	13.4	11.4	12.4	11.1
Gestion des déchets	0.0	11.9	10.3	11.3	33.3
Protection de l'environnement	0.0	15.0	5.3	11.5	0.0
Protection du paysage et des sites	0.0	16.7	12.8	4.8	0.0
Epuration des eaux/canalisation	12.5	9.5	7.7	9.7	0.0
Transports publics	14.3	18.9	27.0	27.1	33.3
Travaux publics	12.5	11.9	7.7	6.6	33.3
Approvisionnement en énergie	0.0	17.5	13.2	13.1	0.0
Approvisionnement en eau	0.0	7.1	5.1	8.1	0.0
Aménagement du territoire	0.0	20.0	12.5	12.9	0.0
Octroi de permis de construire	0.0	11.9	7.5	6.6	33.3
Sport/infrastructures sportives	0.0	9.8	10.3	16.7	0.0
Transports individuels	0.0	10.0	17.9	21.0	0.0
<b>Sécurité</b>	12.5	19.8	10.6	14.7	11.1
Service du feu	12.5	10.0	10.3	11.3	33.3
Protection civile	0.0	28.2	13.5	17.7	0.0
Police communale	25.0	21.1	8.1	15.0	0.0
<b>Exécutif et administration</b>	6.3	15.8	7.4	6.9	5.6
Exécutif communal	12.5	20.5	10.3	12.9	33.3
Administration des finances	12.5	13.6	2.6	4.9	0.0
Informatique	0.0	16.7	5.1	0.0	0.0
Gestion du personnel	0.0	9.5	5.1	3.3	0.0
Contrôle des habitants	12.5	14.0	7.7	3.2	0.0
Promotion économique	0.0	20.5	13.9	17.2	0.0
<b>Moyenne</b>	7.0	16.4	10.3	12.4	8.6
Nombre de communes	8	41	39	61	3

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. (2)

**Tableau 17**  
**Limites de performance par domaine et district vaudois (b). Pourcentage des communes ayant «atteint» ou «dépassé» une limite de performance (2005).**

Secteur/domaine	Lavaux-Oron	Morges	Nyon	Ouest lausannois	Riviera-Pays-d'Enhaut
<b>Social*</b>	3.1	8.8	15.6	19.0	11.0
Assistance aux demandeurs d'asile	0.0	10.9	13.8	20.0	14.3
Aide et assistance aux chômeurs	6.3	14.9	27.6	20.0	16.7
Assistance aux toxicomanes	0.0	15.6	17.2	20.0	14.3
Aide/assistance aux personnes âgées	12.5	8.7	13.8	0.0	0.0
Intégration des étrangers	0.0	2.2	6.9	20.0	14.3
Assistance sociale/tutelle	0.0	8.7	20.7	20.0	16.7
Soins à domicile/Spitex	6.3	11.4	25.0	25.0	16.7
Questions concernant la jeunesse	0.0	4.3	10.7	20.0	16.7
<b>Ecoles</b>	6.3	6.7	13.8	25.0	0.0
<b>Culture</b>	0.0	4.5	6.9	20.0	0.0
<b>Infrastructure</b>	5.8	11.4	11.0	10.4	17.3
Gestion des déchets	5.6	13.3	6.9	0.0	14.3
Protection de l'environnement	0.0	8.9	10.7	0.0	14.3
Protection du paysage et des sites	12.5	13.0	10.3	0.0	16.7
Épuration des eaux/canalisation	5.6	8.7	3.4	0.0	14.3
Transports publics	6.3	22.2	25.0	25.0	16.7
Travaux publics	0.0	10.9	10.3	20.0	16.7
Approvisionnement en énergie	0.0	11.1	10.3	0.0	14.3
Approvisionnement en eau	5.6	11.1	6.9	0.0	0.0
Aménagement du territoire	11.8	8.7	13.8	20.0	33.3
Octroi de permis de construire	10.5	6.5	6.9	20.0	33.3
Sport/infrastructures sportives	5.9	6.8	13.8	20.0	0.0
Transports individuels	5.9	15.2	13.8	20.0	33.3
<b>Sécurité</b>	2.0	15.0	8.5	26.7	23.8
Service du feu	0.0	15.6	3.4	20.0	14.3
Protection civile	0.0	19.6	7.1	20.0	14.3
Police communale	5.9	10.0	14.8	40.0	42.9
<b>Exécutif et administration</b>	0.9	8.6	8.8	0.0	5.2
Exécutif communal	5.3	6.8	10.7	0.0	0.0
Administration des finances	0.0	6.8	6.9	0.0	16.7
Informatique	0.0	13.3	10.3	0.0	0.0
Gestion du personnel	0.0	6.7	3.4	0.0	0.0
Contrôle des habitants	0.0	6.8	7.1	0.0	14.3
<b>Promotion économique</b>	0.0	11.1	14.3	0.0	0.0
<b>Moyenne</b>	3.6	10.4	11.8	12.7	13.5
Nombre de communes	16	45	29	5	6

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. (2)

### 3 Politique et administration communale

Ce chapitre est consacré aux exécutifs, aux législatifs et aux administrations des communes. Il s'agit notamment de définir pour les communes vaudoises le nombre de postes politiques, la forme des législatifs, la taille et la charge de travail des exécutifs ainsi que le nombre de poste dans l'administration communale. Les communes bernoises d'une part et l'ensemble des communes suisses de l'autre, donnent une perspective comparative où cela semble nécessaire et utile.

#### 3.1 Nombre de postes politiques

Le nombre total de postes politiques comprend le nombre de sièges dans l'exécutif, au Conseil communal (s'il y en a un) et dans les différentes commissions. Les communes vaudoises comptent en moyenne 56.6 postes politiques contre 46.8 pour les communes bernoises et 48.1 pour les communes suisses (tableau 18). Donc, malgré la part importante de communes de petites tailles dans le canton de Vaud, le nombre moyen de postes politiques y est supérieur à la moyenne nationale.

Les communes de moins de 500 habitants détiennent deux fois plus de postes politiques dans le canton de Vaud par rapport à celui de Berne. Néanmoins, la différence avec l'ensemble des communes suisses est plus petite. Ce nombre élevé s'explique certainement par l'existence plus répandue des parlements communaux dans le canton de Vaud (voir chapitre 3.2).

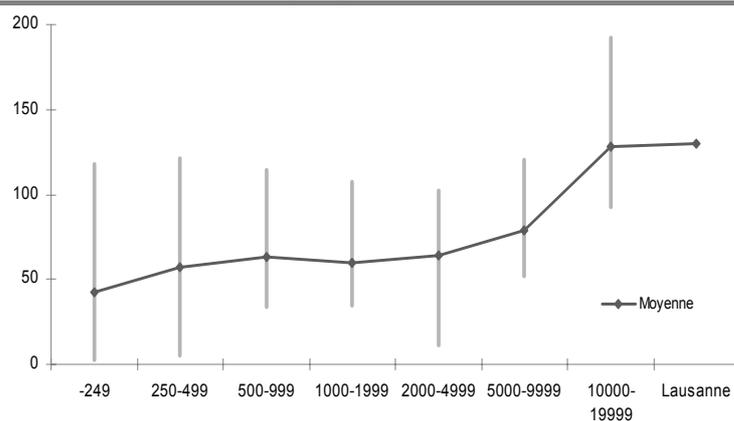
La figure 11 montre que le nombre effectif de postes politiques peut varier fortement d'une commune à l'autre, indépendamment de la taille. Les différences sont plus accentuées parmi les communes de moins de 500 habitants que parmi celles de plus grandes tailles.

**Tableau 18**  
**Nombre moyen de postes politiques (exécutif, législatif et commissions) selon la**  
**taille des communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

Nombre d'habitants	Nombre de postes politiques (moyenne)		
	Vaud	Berne	Suisse
-249	42.0	22.3	33.8
250-499	56.5	28.1	38.8
500-999	62.6	42.2	44.6
1000-1999	60.0	44.5	48.2
2000-4999	64.0	63.3	55.1
5000-9999	79.0	62.0	59.4
10000-19999	128.0	107.8	79.5
20000-	130.0	216.5	116.5
Moyenne	56.6	46.8	48.1
Pearson-R	.463*	.405*	.267*

\*niveau de significativité 0.01. VD:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 63$ ; BE:  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 78$ ; CH:  $n_{\min} = 25$ ,  $n_{\max} = 406$ . (43)

**Figure 11**  
**Nombre moyen de postes politiques (exécutif, législatif et commissions) selon la**  
**taille des communes vaudoises (2005).**



Les barres verticales représentent l'écart entre le nombre minimum et le nombre maximum de postes politiques par catégorie de communes.  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 63$ . (2)

### 3.2 Assemblée communale et Conseil communal

40.7% des communes vaudoises ont un conseil communal (parlement communal) contre seulement 5.5% dans le canton de Berne et 18.1% pour l'ensemble des communes suisses (tableau 19). Cette différence s'explique en grande partie par l'inscription dans la loi sur les communes de l'article 1a qui stipule que les communes vaudoises de plus de 1'000 habitants sont dans l'obligation d'avoir un conseil communal. D'autres cantons ne connaissent pas une telle réglementation.

Au contraire du canton de Vaud, le canton de Berne connaît un nombre de parlements communaux fortement en dessous de la moyenne suisse. En effet, aucune commune de moins de 2'000 habitants ne possède un parlement communal et ce chiffre ne se monte qu'à 3.6% pour les communes de 2'000 à 4'999 habitants. Seules les villes de 10'000 habitants et plus comptent des parlements communaux. L'Assemblée communale en tant que législatif communal est donc beaucoup plus répandue parmi les communes bernoises (tableau 20, figure 12).

**Tableau 19**  
**Pourcentage des communes possédant un conseil général ou un conseil communal. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

Existence d'un...	Vaud	Berne	Suisse
Conseil général*	59.3	94.5	81.9
Conseil communal**	40.7	5.5	18.1
N=	378	398	2770

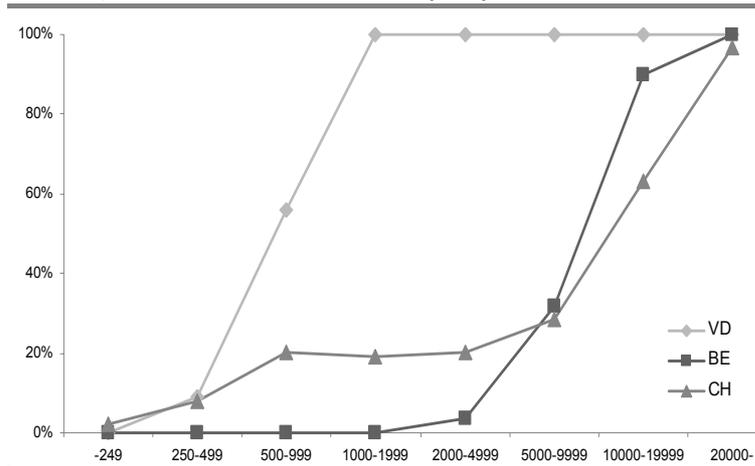
\* assemblée communale et \*\*parlement communal dans d'autres cantons. VD: Selon article 1a de la loi sur les communes, chaque commune dont la population dépasse 1'000 habitants doit avoir un conseil communal. Les autres communes peuvent choisir d'introduire un conseil communal. (44)

**Tableau 20**  
**Part des communes possédant un conseil communal (parlement). Communes**  
**vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005).**

Nombre d'habitants	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
-249	0	0.0	0	0.0	9	2.1
250-499	9	9.0	0	0.0	35	8.0
500-999	42	56.8	0	0.0	110	20.1
1000-1999	39	100.0	0	0.0	102	19.2
2000-4999	40	100.0	3	3.7	104	20.2
5000-9999	12	100.0	6	31.6	54	28.7
10000-19999	9	100.0	9	90.0	57	63.3
20000-	3	100.0	4	100.0	30	96.8
Total	154	40.7	22	5.5	501	18.1

N<sub>VD</sub> = 378, N<sub>BE</sub> = 398, N<sub>CH</sub> = 2770. (44)

**Figure 12**  
**Part des communes possédant un conseil communal (parlement). Communes**  
**vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005).**



Voir aussi tableau 20. N<sub>VD</sub> = 378, N<sub>BE</sub> = 398, N<sub>CH</sub> = 2770. (44)

### 3.3 L'exécutif communal

#### 3.3.1 Taille

Dans l'article 47 de la loi sur les communes du canton de Vaud, le nombre de membres de l'exécutif communal (municipalité) est réglementé. Celui-ci doit comprendre 3, 5, 7, ou 9 membres et il revient au Conseil général ou au Conseil communal de décider de la taille. D'autres cantons ne connaissent pas de telle disposition. Mais en règle générale, les exécutifs communaux se composent d'un nombre impair de sièges et d'un minimum de trois membres.

**Tableau 21**  
**Taille des exécutifs communaux dans les communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

Taille de l'exécutif	Vaud*		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
3	20	5.3	1	0.3	109	5.2
5	322	85.2	114	33.6	1182	56.9
6	0	0.0	1	0.3	16	0.8
7	36	9.5	183	54.0	606	29.1
8	0	0.0	2	0.6	10	0.5
9	0	0.0	34	10.0	121	5.8
>9	0	0.0	4	1.2	35	1.7
N=	378	100.0	339	100.0	2079	100.0
Moyenne	5.1		6.6		6.2	

\*Données de l'année 2007<sup>6</sup>. Selon l'article 47 de la loi sur les communes du canton de Vaud, le nombre de municipaux doit être de 3,5,7, ou 9. Le conseil général ou communal fixe ce nombre. (36)

L'exécutif des communes vaudoises compte en moyenne 5.1 sièges. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des communes bernoises (6.6

<sup>6</sup> Source: <http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/communes/autorites-communales/> (au 01.12.2007)

sièges) et de celles de l'ensemble de la Suisse (6.2 sièges, tableau 21). Etant donné la relation significative entre la population et la taille de l'exécutif (tableau 22), la petite taille des communes vaudoises peut expliquer la moyenne de sièges relativement peu élevée.

La grande majorité des communes du canton ont opté pour un exécutif à cinq sièges (85.2%) et une minorité pour un exécutif à trois (5.3%) ou sept sièges (9.5%). Malgré la possibilité offerte par la loi, aucune commune vaudoise n'a un exécutif à neuf sièges.

Au niveau suisse, 56.9% des exécutifs communaux comprennent cinq sièges. Dans le canton de Berne, ce sont en revanche les exécutifs à sept sièges qui sont le plus répandus (54.0% des communes). En règle générale, il est plutôt rare de trouver neuf membres ou plus dans un exécutif.

**Tableau 22**  
**Nombre de sièges à l'exécutif communal. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2007).**

	3	5	7	Moyenne	n
- 249	19.8	80.2	0.0	4.6	101
250 - 499	0.0	98.0	2.0	5.0	100
500 - 999	0.0	85.1	14.9	5.3	74
1000 - 1999	0.0	89.7	10.3	5.2	39
2000 - 4999	0.0	77.5	22.5	5.5	40
5000 - 9999	0.0	75.0	25.0	5.5	12
10000 - 19999	0.0	55.6	44.4	5.9	9
20000 -	0.0	0.0	100.0	7.0	3

Voir aussi tableau 21. Pearson-R = 0.27 (au niveau 0.01).

### 3.3.2 Degré d'occupation

Plus de la moitié des membres des exécutifs vaudois (57.0%) exercent leur fonction à titre honorifique (tableau 23) et 42.4% sont occupés à temps partiel. Seuls les membres de l'exécutif de la ville de Lausanne sont tous occupés à plein temps. Les municipaux exerçant leur fonction à titre honorifique sont rémunérés sous forme de jetons de présence et de remboursement de frais uniquement. A contrario, ceux engagés à temps partiel sont rémunérés en fonction du pourcentage occupé.

L'engagement à titre honorifique est beaucoup plus répandu dans le canton de Berne avec 94.0% des membres des exécutifs. En moyenne suisse, ce chiffre se monte à 81.5%. Cependant, l'engagement à titre honorifique progresse dans le canton de Vaud. En effet, entre 1994 et 2005, la part des communes avec un exécutif employé uniquement à titre honorifique a passé de 36.3% à 58.1%. Le canton de Vaud s'est ainsi rapproché de la moyenne suisse qui a augmenté légèrement, passant de 63.5% à 69.3%. Par contre, les changements au sein des communes bernoises sont minimes. Mais, elles restent nettement au dessus de la moyenne nationale (tableaux 24, 25).

**Tableau 23**  
**Types d'engagement des membres des exécutifs communaux. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

Fonction exercée à...	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de membres	en %	Nombre de membres	en %	Nombre de membres	en %
titre honorifique*	717	57.0	2093	94.0	9928	81.5
mi-temps/à temps partiel	533	42.4	112	5.0	2037	16.7
plein-temps	7	0.6	22	1.0	215	1.8

\*Rémunération sous forme de jetons de présence et de remboursement des frais uniquement. N<sub>VD</sub> = 246, N<sub>BE</sub> = 339, N<sub>CH</sub> = 2079. (38)

**Tableau 24**  
**Types d'engagement des membres des exécutifs communaux. Communes vaudoises et suisses (2005, 1994).**

Composition de l'exécutif	2005				1994			
	Vaud		Suisse		Vaud		Suisse	
	Nombre de communes	en %						
titre honorifique	143	58.1	1441	69.3	86	36.3	1251	63.5
mi-temps/temps partiel	102	41.5	306	14.7	146	61.6	442	22.4
plein-temps	1	0.4	11	0.5	1	0.4	8	0.4
titre honorifique & mi-temps	0	0.0	182	8.8	3	1.3	137	7.0
mi-temps & plein-temps	0	0.0	52	2.5	1	0.4	50	2.5
titre honorifique & plein temps	0	0.0	77	3.7	0	0.0	79	4.0
titre honorifique & mi-temps & plein-temps	0	0.0	10	0.5	0	0.0	3	0.2
N=	246	100.0	2079	100.0	237	100.0	1970	100.0

Exemple de lecture du tableau: dans 143 communes vaudoises (soit 58.1% des communes) tous les membres de l'exécutif exercent leur fonction à titre honorifique. (38)

**Tableau 25**  
**Types d'engagement des membres des exécutifs communaux. Communes vaudoises et bernoises (2005, 1994).**

Composition de l'exécutif	2005				1994			
	Vaud		Berne		Vaud		Berne	
	Nombre de communes	en %						
titre honorifique	143	58.1	299	88.2	86	36.3	237	88.4
mi-temps/temps partiel	102	41.5	11	3.2	146	61.6	11	4.1
plein-temps	1	0.4	1	0.3	1	0.4	0	0.0
titre honorifique & mi-temps	0	0.0	16	4.7	3	1.3	9	3.4
mi-temps & plein-temps	0	0.0	5	1.5	1	0.4	4	1.5
titre honorifique & plein temps	0	0.0	7	2.1	0	0.0	7	2.6
N=	246	100.0	339	100.0	237	100.0	268	100.0

Voir aussi tableau 25. (38)

Dans le tableau 26, nous considérons seulement les communes avec au moins un membre de l'exécutif occupé à plein-temps ou à temps partiel. Dans le canton de Vaud, ces communes ont en moyenne 1.47 postes à équivalent plein temps (EPT) à disposition pour les membres de leur exécutif. En comparaison, la moyenne de l'ensemble des communes suisses est de 1.22 EPT et celles des communes bernoises de 0.97 EPT. La différence entre les communes vaudoises et bernoises est d'autant plus importante si l'on considère la médiane (1.05 EPT de postes contre 0.5 EPT).

**Tableau 26**  
**Pourcentage de postes à disposition pour les exécutifs communaux entier. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Moyenne	Médian	Moyenne	Médian	Moyenne	Médian
Pourcentage de postes à disposition	147.3	105	96.7	50	121.7	100.0

Seules les communes avec au moins un membre de l'exécutif rémunéré pour un poste à plein-temps ou à mi-temps sont prises en compte. N<sub>VD</sub> = 40, N<sub>BE</sub> = 33, N<sub>CH</sub> = 467. (38)

Dans le canton de Vaud, la majorité des membres de l'exécutif des communes de moins de 1'000 habitants exercent leur fonction à titre honorifique alors qu'ils sont plutôt occupés à temps partiel dans les communes de plus grandes tailles (tableau 27).

Comme le montre le tableau 28, les districts du Jura-Nord vaudois, de la Broye-Vully et du Gros-de-Vaud comptent la plus grande part de municipaux exerçant leur fonction à titre honorifique. En revanche, dans les communes des districts d'Aigle, de Lausanne, de l'Ouest lausannois et de Riviera-Pays d'Enhaut au moins 60% des membres de l'exécutifs sont occupés à temps partiel ou à plein-temps.

**Tableau 27**  
**Type d'engagement des membres d'exécutifs selon la taille des communes vaudoises. En pourcent (2005).**

	Titre honorifique	Temps partiel	Plein-temps	N
-249	79.1	20.9	0.0	326
250-499	53.8	46.2	0.0	327
500-999	70.9	29.1	0.0	282
1000-1999	45.6	54.4	0.0	125
2000-4999	20.4	79.6	0.0	152
5000-9999	0.0	100.0	0.0	34
10000-19999	0.0	100.0	0.0	12
Lausanne	0.0	0.0	100.0	7

N = 1265. (38)

**Tableau 28**  
**Type d'engagement des membres d'exécutifs communaux vaudois . Pourcentage des membres par district (2005).**

	Titre honorifique	Temps partiel	Plein-temps	N
Aigle	39.3	60.7	0.0	56
Broye-Vully	59.6	40.4	0.0	223
Gros-de-Vaud	58.1	41.9	0.0	191
Jura-Nord vaudois	73.4	26.6	0.0	286
Lausanne	0.0	41.7	58.3	12
Lavaux-Oron	50.0	50.0	0.0	80
Morges	54.2	45.8	0.0	214
Nyon	53.0	47.0	0.0	151
Ouest lausannois	25.0	75.0	0.0	20
Riviera-Pays d'Enhaut	15.6	84.4	0.0	32

N = 1265. (38)

### 3.3.3 Rémunération

La rémunération annuelle moyenne – salaires, jetons de présence et autres frais – des exécutifs communaux vaudois s'élève à 74'570 francs pour l'ensemble de l'exécutif (tableau 29). 63.4% des communes versent une rémunération inférieure à 50'000 francs. Une minorité de communes (19.2%) dépensent plus de 100'000 francs pour son exécutif communal. Les communes bernoises dépensent en moyenne 65'966 francs pour la rémunération de l'exécutif, soit environ 9'000 francs de moins que dans le canton de Vaud. La moyenne vaudoise est cependant inférieure de presque 20'000 francs à la moyenne suisse.

Etant donné la relation entre la taille des communes et le niveau de rémunération totale (voir tableau 31 et figure 13), la petite taille des communes vaudoises explique en partie les différences avec le niveau national. Quant au fait que les communes bernoises aient une moyenne plus basse, cela est notamment dû au nombre plus élevé de mandats exercés à titre honorifique (voir chapitre 3.3.2).

**Tableau 29**  
**Rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois, bernois et suisses (2005).**

Rémunération annuelle en CHF	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
- 49'999	135	63.4	199	66.1	974	51.0
50'000 - 99'999	37	17.4	55	18.3	437	22.9
100'000 - 149'999	19	8.9	16	5.3	183	9.6
150'000 - 199'999	9	4.2	14	4.7	106	5.5
200'000 - 299'999	8	3.8	6	2.0	112	5.9
300'000 - 399'999	2	0.9	4	1.3	41	2.1
400'000 - 499'999	2	0.9	4	1.3	21	1.1
500'000 -	1	0.5	3	1.0	37	1.9
N=	213	100.0	301	100.0	1911	100.0
Moyenne	74'570		65'966		94'185	
Médian	33'000		30'000		47'000	

Rémunération de l'exécutif communal entier (membres honorifiques, à plein-temps, à mi-temps). (39)

Par rapport à 1994, la rémunération des exécutifs communaux a augmenté dans le canton de Vaud (tableau 30). Tandis que, en 1994, la commune médiane dépensait 15'650 francs pour son exécutif, ce chiffre se monte à 33'000 francs en 2005. Logiquement, la plus grande baisse se trouve dans la catégorie des communes avec des frais inférieurs à 50'000 francs (-14.1 points) et l'on observe une hausse dans les catégories de 50'000 à 150'000 francs (+11.3 points).

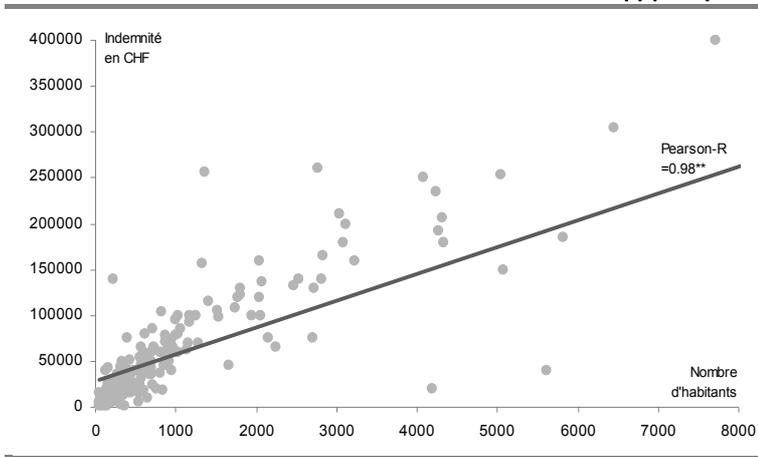
**Tableau 30**  
**Rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois (2005, 1994).**

Rémunération annuelle en CHF	Vaud 2005		Vaud 1994	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
- 49'999	135	63.4	155	77.5
50'000 - 99'999	37	17.4	22	11.0
100'000 - 149'999	19	8.9	8	4.0
150'000 - 199'999	9	4.2	6	3.0
200'000 - 299'999	8	3.8	2	1.0
300'000 - 399'999	2	0.9	3	1.5
400'000 - 499'999	2	0.9	2	1.0
500'000 -	1	0.5	2	1.0
N=	213	100.0	200	100.0
Moyenne	74'570		49'618	
Médian	33'000		15'650	

Rémunération de l'exécutif communal entier (membres honorifiques, à plein-temps, à mi-temps). (39)

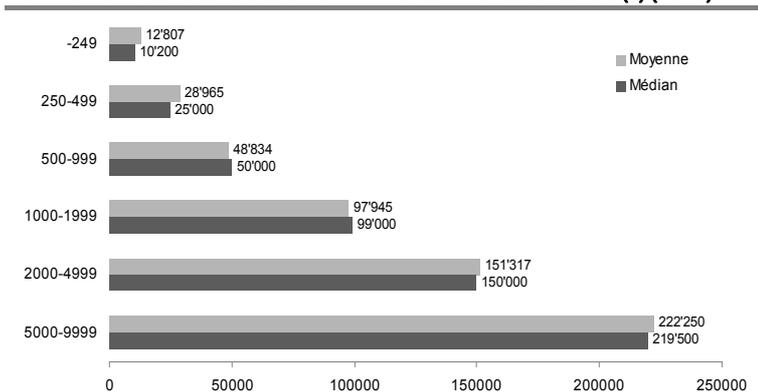
Les figures 13 et 14 ainsi que le tableau 31 montrent qu'il existe une relation entre le niveau de la rémunération de l'exécutif et la taille des communes vaudoises. Plus les communes comptent d'habitants, plus nous observons une augmentation de la rémunération totale de l'exécutif (pearson-R = 0.98). Par rapport à 1994, les frais ont augmenté pour toutes les communes. Cependant, la hausse est proportionnellement plus élevée parmi les communes de moins de 500 habitants.

**Figure 13**  
**Rémunération des exécutifs selon la taille des communes vaudoises (a) (2005).**



Rémunération annuelle de l'exécutif communal entier. Pour une meilleure représentation des données, les communes de plus de 8'000 habitants ne sont pas considérées. \*\*niveau de sign. 0.01. N<sub>VD</sub> = 207. (39)

**Figure 14**  
**Rémunération des exécutifs selon la taille des communes vaudoises (b) (2005).**



Rémunération annuelle de l'exécutif communal entier (voir aussi tableau 31). Données en CHF. n<sub>min</sub> = 6, n<sub>max</sub> = 60. (39)

**Tableau 31**  
**Rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois selon la taille des communes (2005, 1994).**

	2005			1994		
	Moyenne	Médian	N	Moyenne	Médian	N
-249	12'806	10'200	60	6'275	5'000	58
250-499	28'965	25'000	50	13'891	14'100	50
500-999	48'833	50'000	49	31'326	24'250	47
1000-1999	97'944	99'000	21	57'356	55'000	14
2000-4999	151'316	150'000	23	104'850	99'378	18
5000-9999	222'250	219'500	6	197'920	183'600	5
10000-19999	405'000	405'000	2	318'200	334'000	5

Rémunération de l'exécutif communal entier (membres honorifiques, à plein-temps, à mi-temps) avec jetons de présence et frais inclus. Données en CHF. (39)

Les données dans le tableau 32 confirment l'augmentation de la rémunération des exécutifs communaux vaudois pendant la période de 1995 à 2005. 86.2% des communes indiquent avoir augmenté ou même fortement augmenté leur rémunération. Cette augmentation est plus marquée que dans les communes du canton de Berne et de l'ensemble de la Suisse.

**Tableau 32**  
**Evolution de la rémunération annuelle des exécutifs communaux entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Forte augmentation	16	6.2	19	5.9	136	6.5
Augmentation	208	80.0	192	59.4	1358	64.9
Pas de changement	35	13.5	98	30.3	555	26.5
Diminution	1	0.4	14	4.3	45	2.1
N=	260	100.0	323	100.0	2094	100.0

Evolution mesurée en termes réels. (39)

Le tableau 33 montre que l'augmentation de la rémunération se trouve parmi les communes de toutes tailles. Seules les communes de 5'000 à 9'999 habitants peuvent avoir des valeurs en baisse. Cependant, le nombre de cas à considérer dans cette catégorie (6 communes) ainsi que pour les communes de 10'000 et plus d'habitants est petit.

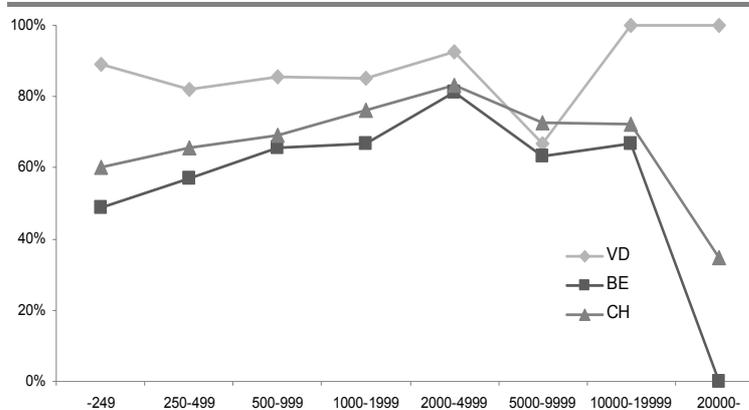
La comparaison avec l'ensemble des communes suisses montre, que l'augmentation de la rémunération est plus prononcée dans le canton de Vaud. La différence est plus importante pour les communes de petite taille (figure 15). Parmi les communes de plus de 10'000 habitants, la rémunération a évolué différemment dans les cantons de Vaud, Berne et dans l'ensemble de la Suisse. En effet, l'augmentation est plus importante pour les communes vaudoises.

**Tableau 33**  
**Evolution de la rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois entre 1995 et 2005. Pourcentage des communes selon la taille (2005).**

	Forte augmentation	Augmentation	Pas de changement	Diminution	n=
-249	6.8	82.4	10.8	0.0	74
250-499	6.0	76.1	16.4	1.5	67
500-999	3.6	81.8	14.5	0.0	55
1000-1999	11.1	74.1	14.8	0.0	27
2000-4999	3.7	88.9	7.4	0.0	27
5000-9999	16.7	50.0	33.3	0.0	6
10000-19999	0.0	100.0	0.0	0.0	3
Lausanne	0.0	100.0	0.0	0.0	1

N = 260. (39)

**Figure 15**  
**Augmentation de la rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois, bernois et suisses entre 1995 et 2005 selon la taille des communes (2005).**



Part des communes avec une augmentation de la rémunération. VD:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 74$ ; BE:  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 74$ ; CH:  $n_{\min} = 26$ ,  $n_{\max} = 419$ . (39)

Dans tous les (nouveaux) districts vaudois, une majorité de communes a vu augmenter la rémunération de l'exécutif au cours de la période de 1995 à 2005 (tableau 34). Ceci a surtout été le cas pour les communes des districts de Lausanne, de Riviera-Pays d'Enhaut, de la Broye-Vully et de Morges.

**Tableau 34**  
**Evolution de la rémunération annuelle des exécutifs communaux vaudois entre 1995 et 2005. Pourcentage des communes selon le district (2005).**

	Forte augmentation	Augmentation	Pas de changement	Diminution	n=
Aigle	20.0	50.0	30.0	0.0	10
Broye-Vully	9.5	83.3	7.1	0.0	42
Gros-de-Vaud	2.8	75.0	22.2	0.0	36
Jura-Nord vaudois	3.2	81.0	15.9	0.0	63
Lausanne	0.0	100.0	0.0	0.0	3
Lavaux-Oron	21.1	68.4	10.5	0.0	19
Morges	4.3	84.8	8.7	2.2	46
Nyon	0.0	86.7	13.3	0.0	30
Ouest lausannois	0.0	80.0	20.0	0.0	5
Riviera - Pays d'Enhaut	16.7	83.3	0.0	0.0	6

N = 260. (39)

### 3.3.4 Evolution de la charge temporelle

Selon une forte majorité de communes vaudoises (92.6%), la charge temporelle des exécutifs a augmenté entre 1995 et 2005. De plus, aucune commune ne constate de diminution de cette charge. Premièrement, pour 32.2% des communes, le nombre de séances a augmenté. Deuxièmement, la durée moyenne de celles-ci s'est allongée pour 58% d'entre elles. Troisièmement, le nombre d'affaires traitées a augmenté pour presque la totalité d'entre elles (91.4%) (tableau 35).

L'indice de la charge de travail est par ailleurs plus haut dans le canton de Vaud (68.5) par rapport à la moyenne nationales (58.8) et à celle du canton de Berne (44.9). Par conséquent, les communes vaudoises pensent que la charge des exécutifs a plus augmenté (tableau 36).

**Tableau 35**  
**Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux entre 1995 et 2005.**  
**Communes vaudoises et suisses (2005).**

	Vaud		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
<b>Charge temporelle moyenne</b>				
augmentation	249	92.6	1847	85.9
pas de changement	20	7.4	270	12.6
diminution	0	0.0	32	1.5
<b>Nombre de séances annuelles</b>				
augmentation	87	32.2	719	33.5
pas de changement	180	66.7	1174	54.6
diminution	3	1.1	256	11.9
<b>Durée moyenne des séances</b>				
augmentation	156	58.0	847	39.3
pas de changement	101	37.5	1014	47.1
diminution	12	4.5	293	13.6
<b>Nombre d'affaires traitées</b>				
augmentation	246	91.4	1643	76.6
pas de changement	22	8.2	359	16.7
diminution	1	0.4	143	6.7
<b>Indice de la charge de travail*</b>				
augmentation	184	68.5	1264	58.8
pas de changement	81	30.0	704	32.8
diminution	4	1.5	181	8.4

\*Moyenne des quatre items précédents. VD:  $n_{\min} = 269$ ,  $n_{\max} = 270$ ; CH:  $n_{\min} = 2145$ ,  $n_{\max} = 2154$ . (42)

**Tableau 36**  
**Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux entre 1995 et 2005.**  
**Communes vaudoises et bernoises (2005).**

	Vaud		Berne	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
<b>Charge temporelle moyenne</b>				
augmentation	249	92.6	274	81.8
pas de changement	20	7.4	52	15.5
diminution	0	0.0	9	2.7
<b>Nombre de séances annuelles</b>				
augmentation	87	32.2	53	15.8
pas de changement	180	66.7	161	47.9
diminution	3	1.1	122	36.3
<b>Durée moyenne des séances</b>				
augmentation	156	58.0	81	24.0
pas de changement	101	37.5	154	45.7
diminution	12	4.5	102	30.3
<b>Nombre d'affaires traitées</b>				
augmentation	246	91.4	196	58.1
pas de changement	22	8.2	80	23.7
diminution	1	0.4	61	18.1
<b>Indice de la charge de travail*</b>				
augmentation	184	68.5	151	44.9
pas de changement	81	30.0	112	33.2
diminution	4	1.5	74	21.9

\*Moyenne des quatre items précédents. VD:  $n_{\min} = 269$ ,  $n_{\max} = 270$ ; BE:  $n_{\min} = 335$ ,  $n_{\max} = 337$ . (42)

La question concernant l'évolution de la charge de travail des exécutifs communaux avait déjà été posée lors de l'enquête de 1994 (tableau 37). Pour les exécutifs des communes vaudoises, nous constatons que la charge temporelle ainsi que le nombre d'affaires traitées augmentent continuellement depuis 1984. Cette tendance est moins prononcée pour le nombre et la durée moyenne des séances. On peut retenir que l'augmentation de la charge de travail des exécutifs constatée entre 1984 et 1994 s'est poursuivie durant la période 1995-2005.

**Tableau 37**  
**Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux vaudois de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005 (2005, 1994).**

	Vaud 1995 - 2005		Vaud 1984 - 1994	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
<b>Charge temporelle moyenne</b>				
augmentation	249	92.6	222	91.0
pas de changement	20	7.4	22	9.0
diminution	0	0.0	0	0.0
<b>Nombre de séances annuelles</b>				
augmentation	87	32.2	128	51.4
pas de changement	180	66.7	120	48.2
diminution	3	1.1	1	0.4
<b>Durée moyenne des séances</b>				
augmentation	156	58.0	174	69.6
pas de changement	101	37.5	69	27.6
diminution	12	4.5	7	2.8
<b>Nombre d'affaires traitées</b>				
augmentation	246	91.4	235	94.0
pas de changement	22	8.2	15	6.0
diminution	1	0.4	0	0.0
<b>Indice de la charge de travail*</b>				
augmentation	184	68.5	190	76.5
pas de changement	81	30.0	57	22.7
diminution	4	1.5	2	0.8

\*Moyenne des quatre items précédents. 2005: n<sub>min</sub> = 269, n<sub>max</sub> = 270; 1994: n<sub>min</sub> = 244, n<sub>max</sub> = 250. (42)

Le tableau 38 montre l'évolution de la charge de travail selon la taille des communes vaudoises. En considérant les communes de moins de 10'000 habitants, nous constatons que, indépendamment de leur taille, toutes les communes sont touchées par l'augmentation de la charge de travail.

**Tableau 38**  
**Evolution de la charge de travail des exécutifs communaux vaudois de 1995 à 2005. Pourcentage des communes selon la taille (2005).**

	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne
<b>Charge temporelle moyenne</b>								
augmentation	89.5	90.4	96.4	88.5	100.0	100.0	100.0	100.0
pas de changement	10.5	9.6	3.6	11.5	0.0	0.0	0.0	0.0
diminution	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Nombre de séances annuelles</b>								
augmentation	35.5	31.5	39.3	22.2	25.0	0.0	66.7	0.0
pas de changement	61.8	68.5	58.9	77.8	75.0	100.0	33.3	100.0
diminution	2.6	0.0	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Durée moyenne des séances</b>								
augmentation	68.4	45.8	57.1	63.0	64.3	50.0	33.3	0.0
pas de changement	30.3	47.2	37.5	37.0	28.6	50.0	66.7	0.0
diminution	1.3	6.9	5.4	0.0	7.1	0.0	0.0	100.0
<b>Nombre d'affaires traitées</b>								
augmentation	88.0	91.8	96.4	96.3	92.9	83.3	66.7	0.0
pas de changement	12.0	8.2	1.8	3.7	7.1	16.7	33.3	100.0
diminution	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Indice de la charge de travail*</b>								
augmentation	70.4	64.9	72.3	67.5	70.6	58.3	66.7	25.0
pas de changement	28.7	33.4	25.5	32.5	27.7	41.7	33.3	50.0
diminution	1.0	1.7	2.3	0.0	1.8	0.0	0.0	25.0
n=	76	73	56	26	28	6	3	1

\*Moyenne des quatre items précédents. (42)

### 3.3.5 Recrutement

Le recrutement de candidats suffisamment qualifiés pour les postes vacants de l'exécutif communal est devenu plus difficile pour 63.1% des communes vaudoises durant la période 1995-2005 (tableau 39). Ce chiffre est plus ou moins le même pour les communes bernoises (61.5%) et pour l'ensemble des communes suisses (67.2%). Les communes indiquant avoir plus de facilité dans ce domaine sont très peu nombreuses (1 à 2%).

Par rapport à la période 1984-1994, ce problème semble s'être accentué pour les communes vaudoises, tandis que moins de communes bernoises ont rencontré de difficultés dans ce domaine (figure 16).

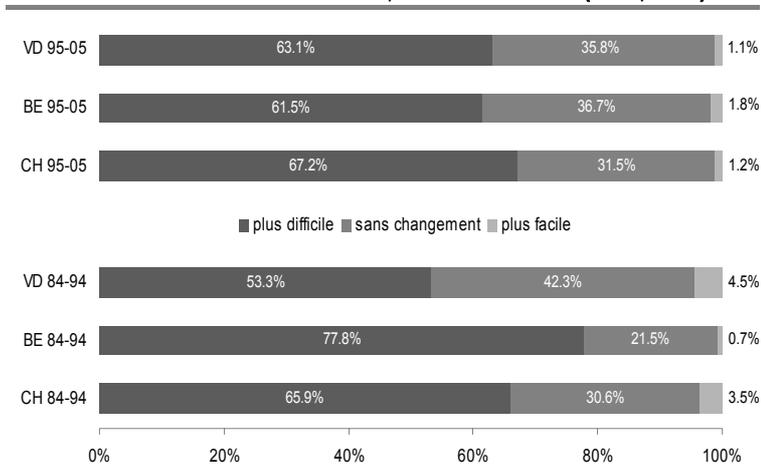
Les causes sont multiples pour expliquer les problèmes rencontrés dans le recrutement de l'exécutif. Néanmoins, nous pouvons mettre en avant les suivantes: la rémunération souvent relativement basse, la charge de travail élevée, l'incompatibilité d'un mandat politique et d'une carrière professionnelle ainsi qu'une baisse du prestige social de ce type de postes.

**Tableau 39**  
**Evolution du recrutement de candidats pour l'exécutif communal entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
plus facile	3	1.1	6	1.8	27	1.2
sans changement	96	35.8	124	36.7	682	31.5
plus difficile	169	63.1	208	61.5	1453	67.2
N=	260	100.0	338	100.0	2162	100.0

(37)

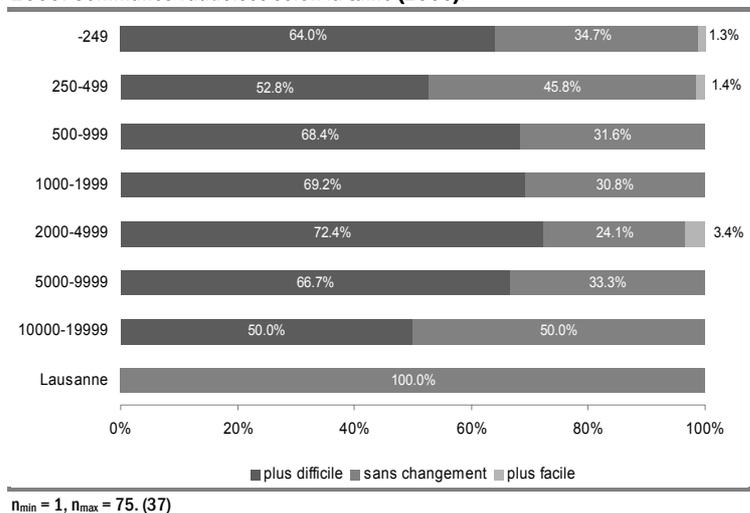
**Figure 16**  
**Evolution du recrutement de candidats pour l'exécutif communal de 1984 à 1994**  
**et de 1995 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1994).**



2005: N<sub>VD</sub> = 268, N<sub>BE</sub> = 338, N<sub>CH</sub> = 2162; 1994: N<sub>VD</sub> = 246, N<sub>BE</sub> = 270, N<sub>CH</sub> = 2022. (37)

Comme le montre la figure 17, la taille de la commune ne semble pas être un facteur décisif quant au problème de recrutement de membres qualifiés pour l'exécutif. En effet, dans toutes les catégories de taille (la ville de Lausanne mise à part), au moins 50% des communes trouvent que le recrutement s'avère être plus difficile qu'il y a dix ans. Ce sont les communes de 2'000 à 4'999 habitants qui sont le plus souvent de cet avis (72.4%).

**Figure 17**  
**Evolution du recrutement de candidats pour l'exécutif communal entre 1995 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).**



### 3.4 Administration communale

#### 3.4.1 Effectif du personnel

La commune vaudoise médiane compte deux personnes dans son administration (au sens strict du terme) qui équivalent à un poste à plein temps (EPT) (tableau 40). 77.5% des communes emploient trois personnes ou moins. 76.5% ont moins de 2 EPT à disposition pour leur administration.

Le tableau 41 montre l'effectif total des administrations communales vaudoises qui comprend le personnel de l'administration au sens strict du terme, le personnel des établissements communaux et des organisations de droit public (y compris les services communaux et à l'exception des hôpitaux) et le personnel enseignant.

En moyenne, les communes vaudoises emploient 8.5 personnes pour 6.5 EPT. Cependant, ce chiffre est surtout dû au nombre d'employés dans les communes de grandes tailles qui influencent fortement la moyenne vers le haut. En effet, la commune médiane ne compte que trois employés pour un équivalent plein-temps de 1.55 postes. Cela n'est guère plus que pour l'administration au sens strict du terme.

**Tableau 40**  
**Taille des administrations communales (au sens strict du terme) dans le canton de Vaud (2005).**

Vaud 2005	Administration communale au sens strict du terme	
Nombre de personnes employées	Nombre de communes	en %
1	19	7.9
2	118	49.0
3	52	21.6
4	20	8.3
5	8	3.3
6+	24	10.0
N=	241	100.0
Moyenne	3.9 personnes	
Médian	2 personnes	
Pourcentage de postes à disposition	Nombre de communes	en %
moins de 50	45	24.6
50-99	43	23.5
100-199	52	28.4
200-499	30	16.4
500 et plus	13	7.1
N=	183	100.0
Moyenne	165%	
Médian	100%	

(51)

**Tableau 41**  
**Effectifs totaux des administrations communales vaudoises (2005)**

Vaud 2005	Administration communale – effectif total* du personnel	
<b>Nombre de personnes employées</b>	<b>Nombre de communes</b>	<b>en %</b>
moins de 5	117	70.1
5-9	32	19.2
10-19	8	4.8
20 et plus	10	6.0
N=	167	100.0
Moyenne	8.5 personnes	
Médian	3 personnes	
<b>Pourcentage de postes à disposition</b>	<b>Nombre de communes</b>	<b>en %</b>
moins de 50	17	13.5
50-99	24	19.0
100-199	32	25.4
200-499	29	23.0
500 et plus	24	19.0
N=	126	100.0
Moyenne	656%	
Médian	155%	

\*L'effectif total comprend: a) le personnel de l'administration communale au sens strict du terme; b) le personnel des établissements communaux et organisations de droit public, y compris les services communaux et à l'exception des hôpitaux; c) le personnel enseignant. (51)

### 3.4.2 Evolution de l'effectif du personnel

Entre 1995 et 2005, 69.2% des communes vaudoises sont restées stables au niveau de l'effectif du personnel administratif communal. 24.6% l'ont vu augmenter et seul 4.2% l'ont vu diminuer (tableau 42).

Dans le canton de Berne, nous trouvons un nombre plus important de communes ayant vu évoluer son effectif du personnel communal. Pour 31% d'entre elles, il a augmenté et pour 23.5% il a diminué. Au

niveau suisse, 45.3% des communes indiquent employer plus de personnel dans leur administration en 2005 que dix ans auparavant.

**Tableau 42**  
**Evolution de l'effectif du personnel des administrations communales entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Augmentation	64	24.6	103	31.0	955	45.3
Pas de changement	180	69.2	151	45.5	906	43.0
Diminution	16	4.2	78	23.5	248	11.8
N=	260	100.0	332	100.0	2109	100.0

(52)

Le tableau 43 montre, dans quels domaines d'exécution, de nouveaux postes ont été créés dans les administrations communales entre 1995 et 2005. Les domaines les plus cités par les communes vaudoises sont le contrôle de habitants (33.8%), les finances (26.5%) et les travaux publics (17.7%). En revanche, très peu de communes indiquent avoir créé de nouveaux postes dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs (3.5%), la protection civile (2.3%), la santé (1.9%) et l'éducation (1.2%). De grandes différences par rapport aux communes bernoises et suisses se trouvent dans les domaines des affaires sociales et de l'éducation. La part de communes ayant créé de nouveaux postes dans ces domaines entre 1995 et 2005 est nettement inférieure dans le canton de Vaud. Nous y voyons deux causes possibles. Premièrement, les besoins de personnel dans ces domaines sont plus bas parmi les communes vaudoises. Deuxièmement, il se peut aussi que les domaines en question soient plus centralisés dans le canton de Vaud et que par la suite seules quelques (grandes) communes ont vu le nombre de leur personnel augmenter (voir aussi tableau 44).

**Tableau 43**  
**Création de nouveaux postes dans les administrations communales entre 1995 et 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses selon les domaines d'exécution (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Contrôle des habitants	88	33.8	48	14.5	453	21.5
Finances	69	26.5	53	16.0	472	22.4
Travaux publics/construction	46	17.7	67	20.2	448	21.2
Impôts	29	11.2	31	9.3	443	21.0
Aménagement local	22	8.5	18	5.4	107	5.1
Ass sociale/affaires sociales	20	7.7	68	20.5	470	22.3
Culture/sport/loisirs	9	3.5	20	6.0	132	6.3
Armée et protection civile	6	2.3	18	5.4	78	3.7
Santé	5	1.9	11	3.3	118	5.6
Education	3	1.2	60	18.1	497	23.6
N=	260	100.0	332	100.0	2109	100.0

Question à réponse multiples. (52)

Les très petites communes vaudoises (moins de 250 habitants) n'ont clairement pas augmenté l'effectif du personnel de leur administration communale (tableau 44). L'augmentation du personnel concerne 48.1% des communes de taille moyenne (1'000 à 4'999 habitants). L'administration communale de la ville de Lausanne s'est également agrandie entre 1995 et 2005.

Le tableau 45 montre l'évolution du personnel des administrations communales selon les nouveaux districts vaudois. Entre 1995 et 2005, les effectifs ont surtout augmenté dans les communes des districts de Lausanne (100% de communes), Ouest lausannois (60.0%), Nyon (46.4%) et Morges (36.2%). Les augmentations les moins importantes sont constatées dans les districts du Jura-Nord vaudois (8.3%), Broye-Vully (11.4%) et Lavaux-Oron (16.7%).

**Tableau 44**  
**Evolution de l'effectif du personnel des administrations communales vaudoises**  
**entre 1995 et 2005 selon la taille des communes (2005).**

	Augmentation		Pas de changement		Diminution	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
-249	3	4.0	70	93.3	2	2.7
250-499	18	26.1	48	69.6	3	4.3
500-999	15	27.8	34	63.0	5	9.3
1000-1999	13	48.1	13	48.1	1	3.7
2000-4999	13	48.1	11	40.7	3	11.1
5000-9999	0	0.0	3	75.0	1	25.0
10000-19999	1	33.3	1	33.3	1	33.3
Lausanne	1	100.0	0	0.0	0	0.0

$n_{\min} = 1, n_{\max} = 75. (52)$

**Tableau 45**  
**Evolution de l'effectif du personnel des administrations communales vaudoises**  
**entre 1995 et 2005 par district (2005).**

	Augmentation		Pas de changement		Diminution	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Lausanne	3	100.0	0	0.0	0	0.0
Ouest lausannois	3	60.0	1	20.0	1	20.0
Nyon	13	46.4	15	53.6	0	0.0
Morges	17	36.2	30	63.8	0	0.0
Riviera - Pays d'Enhaut	2	28.6	4	57.1	1	14.3
Gros-de-Vaud	11	28.2	26	66.7	2	5.1
Aigle	2	22.2	6	66.7	1	11.1
Lavaux-Oron	3	16.7	13	72.2	2	11.1
Broye-Vully	5	11.4	33	75.0	6	13.6
Jura-Nord vaudois	5	8.3	52	86.7	3	5.0

$n_{\min} = 3, n_{\max} = 60. (52)$



## 4 Relations entre les communes et le canton

### 4.1 Collaboration avec le canton

47.6% des communes vaudoises trouvent que la collaboration avec le canton est «bonne» (13.0%) ou «assez bonne» (34.6%). Elles sont donc bien plus critiques que les communes bernoises (62.7%) et l'ensemble des communes suisses (65.8%, tableau 46). Cependant, moins d'une commune sur dix (8.9%) estime que la collaboration est «mauvaise» ou «plutôt mauvaise».

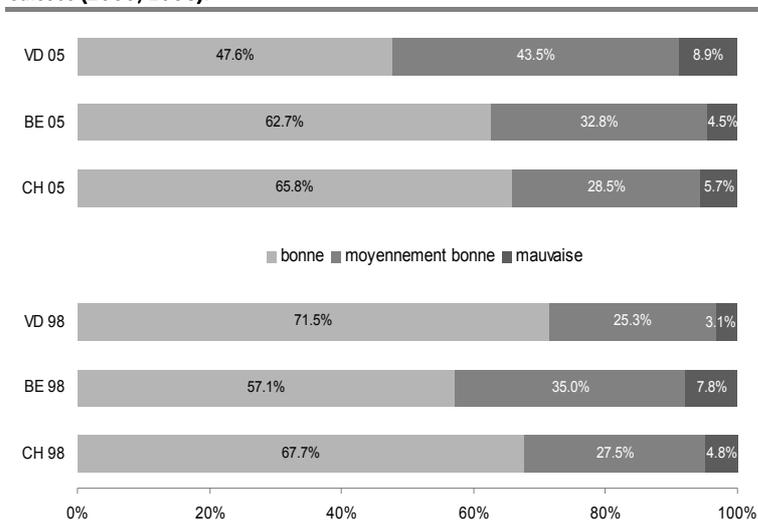
Comme le montre la figure 18, la satisfaction des communes vaudoises à l'égard de la collaboration avec le canton a baissé de 23.9 points en 2005 par rapport à l'enquête de 1998, quand 71.5% des communes la jugeait «bonne» et «assez bonne». Ainsi, pour le canton de Berne (-5.6 points) et pour le niveau national (-1.9 points), la baisse n'a été que très faible.

**Tableau 46**  
**Evaluation de la collaboration avec le canton. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Bonne	35	13.0	74	21.9	627	29.1
Assez bonne	93	34.6	138	40.8	790	36.7
Moyennement bonne	117	43.5	111	32.8	614	28.5
Plutôt mauvaise	13	4.8	14	4.1	94	4.4
Mauvaise	11	4.1	1	0.3	26	1.2
N=	269	100.0	338	100.0	2151	100.0

(20)

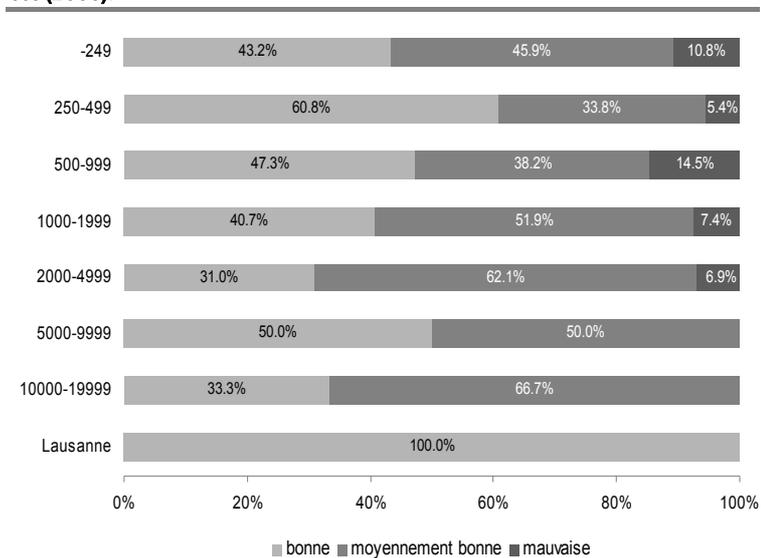
**Figure 18**  
**Evaluation de la collaboration avec le canton. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1998).**



Les options de réponse «mauvaise» et «plutôt mauvaise» ainsi que «bonne» et «assez bonne» sont regroupées dans les deux catégories «mauvaise» et «bonne» (voir aussi tableau 46). 2005: N<sub>VD</sub> = 269, N<sub>BE</sub> = 338, N<sub>CH</sub> = 2151; 1998: N<sub>VD</sub> = 319, N<sub>BE</sub> = 361, N<sub>CH</sub> = 2436. (20)

L'évaluation de la collaboration avec le canton varie selon la taille des communes, avec une tendance des petites communes à être plus satisfaites (figure 19). A l'exception de la ville de Lausanne, les communes de 250 à 499 habitants sont plus fréquemment satisfaites de la collaboration avec le canton (60.8% la jugent «bonne» ou «assez bonne»). En revanche, seul 43.2% des communes de très petite taille (moins de 250 habitants) la qualifie de bonne. La catégorie de communes ayant entre 500 à 999 habitants contient avec 14.5% d'avis défavorables la plus grande part de communes explicitement mécontentes (collaboration «assez mauvaise» ou «mauvaise»).

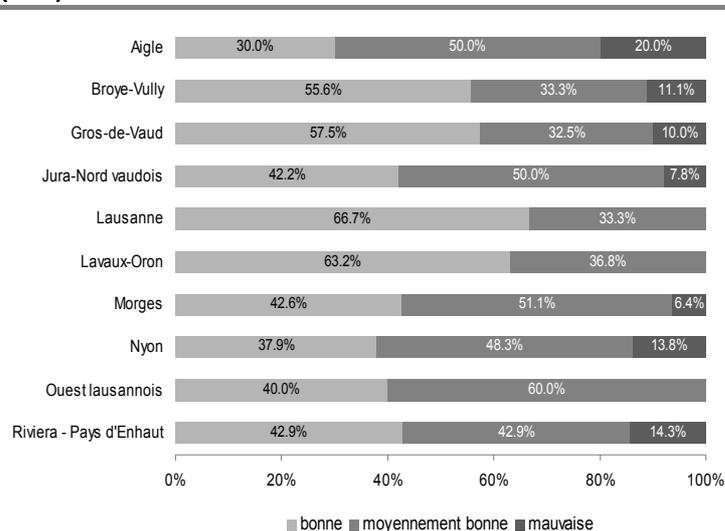
**Figure 19**  
**Evaluation de la collaboration avec le canton selon la taille des communes vaudoises (2005).**



Les options de réponse «mauvaise» et «plutôt mauvaise» ainsi que «bonne» et «assez bonne» sont regroupées dans les deux catégories «mauvaise» et «bonne».  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 73$ . (20)

Comme le montre la figure 20, on trouve quatre districts vaudois avec plus de la moitié des communes déclarant la collaboration avec le canton bonne. Ce sont les districts de la Broye-Vully, du Gros-de-Vaud, de Lausanne et de Lavaux-Oron. Les communes du district d'Aigle sont en revanche les plus critiques.

**Figure 20**  
**Évaluation de la collaboration avec le canton. Communes vaudoises par district (2005).**



Les options de réponse «mauvaise» et «plutôt mauvaise» ainsi que «bonne» et «assez bonne» sont regroupées dans les deux catégories «mauvaise» et «bonne».  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 64$ . (20)

## 4.2 Autonomie des communes

La Constitution fédérale – en tenant compte des trois niveaux du fédéralisme suisse – garantit l'autonomie des communes dans les limites fixées par le droit cantonal<sup>7</sup>. Dans le cas du canton de Vaud, la constitution cantonale<sup>8</sup> prévoit l'autonomie communale en particulier dans la gestion du domaine public et du patrimoine communal, dans l'administration de la commune, dans la fixation, le prélèvement et l'affectation des taxes et impôts communaux, dans

<sup>7</sup> Article 50 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999.

<sup>8</sup> Article 139 de la Constitution du Canton de Vaud du 13 avril 2003

l'aménagement local du territoire, dans l'ordre public ainsi que dans les relations intercommunales. Cette autonomie est chère aux communes, car elles ne se voient pas comme simples organes d'exécution et d'administration au service du canton et de la Confédération.

L'autonomie communale est donc un aspect important des rapports entre les communes et le canton. En pratique, il est cependant difficile de saisir et de quantifier cet aspect. Pour la présente étude, les secrétaires communaux ont évalué l'autonomie de leur commune sur une échelle de 1 (aucune autonomie) à 10 (grande autonomie).

Comme le montre les données du tableau 47, une majorité des communes vaudoises (57.9%) indique une valeur de 3 ou 4 sur l'échelle de l'autonomie communale. La moyenne de 4.0 est inférieure à celle des communes bernoises et de l'ensemble des communes suisses (4.8). L'autonomie communale semble donc moins marquée dans le canton de Vaud.

**Tableau 47**  
**Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

		Vaud		Berne		Suisse	
		Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
aucune autonomie ↓ grande autonomie	1 - 2	32	13.7	17	5.2	162	8.1
	3 - 4	135	57.9	143	44.1	808	40.3
	5 - 6	43	18.5	104	32.2	627	31.3
	7 - 8	19	8.2	57	17.6	365	18.2
	9 - 10	4	1.7	3	0.9	42	2.1
N=		233	100.0	324	100.0	2004	100.0
Moyenne		4.0		4.8		4.8	

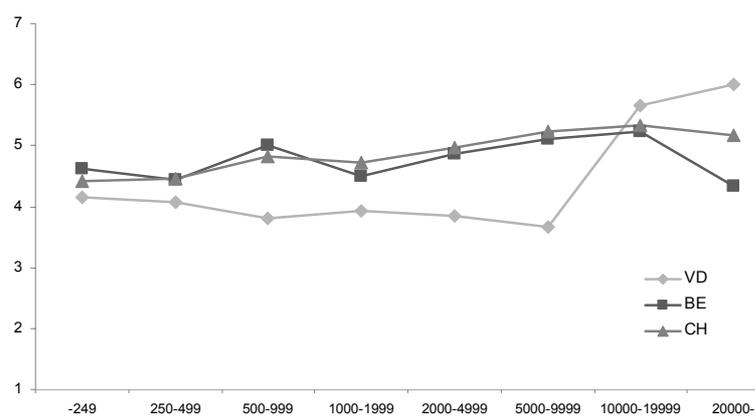
(22)

**Tableau 48**  
**Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Moyenne	n=	Moyenne	n=	Moyenne	n=
-249	4.2	63	4.6	37	4.4	279
250-499	4.1	57	4.4	56	4.5	284
500-999	3.8	50	5.0	65	4.8	397
1000-1999	3.9	25	4.5	57	4.7	403
2000-4999	3.9	28	4.9	78	5.0	406
5000-9999	3.7	6	5.1	19	5.2	146
10000-19999	5.7	3	5.2	9	5.3	64
20000-	6.0	1	4.3	3	5.2	25
Total	4.0	233	4.8	324	4.8	2004

Evaluation sur une échelle allant de 1 (aucune autonomie) à 10 (grande autonomie). Pearson-R: VD= -.015, BE= .071, CH= .131\*\* (niveau de significativité 0.01). (22)

**Figure 21**  
**Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises, bernoises et suisses selon la taille (2005)**

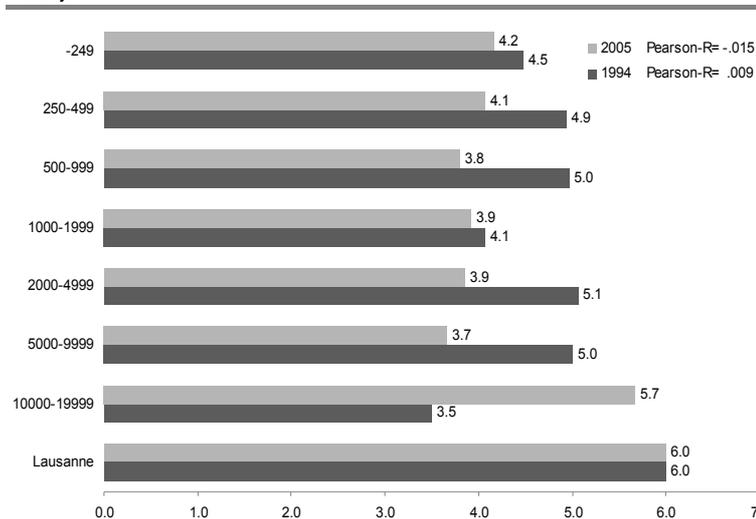


Les valeurs représentent la moyenne sur une échelle allant de 1 (aucune autonomie) à 10 (grande autonomie) (voir aussi tableau 48). VD:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 63$ ; BE:  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 78$ ; CH:  $n_{\min} = 25$ ,  $n_{\max} = 406$ . (22)

Le tableau 48 et la figure 21 montrent l'évaluation de l'autonomie communale en fonction de la taille des communes. Pour le canton de Vaud, l'estimation de l'autonomie ne varie pas beaucoup entre les communes de différentes tailles. Seules les communes de plus de 10'000 habitants estiment leur autonomie comme étant plus élevée. Il faut cependant tenir compte du nombre peu élevé de cas dans cette catégorie. Au niveau suisse, l'autonomie perçue augmente (très légèrement) avec la taille des communes.

Par rapport à 1994, l'autonomie communale a baissé dans le canton de Vaud (figure 22). Le recule est surtout prononcé parmi les communes de 500 à 999 habitants ainsi que celles de 2'000 à 9'999 habitants.

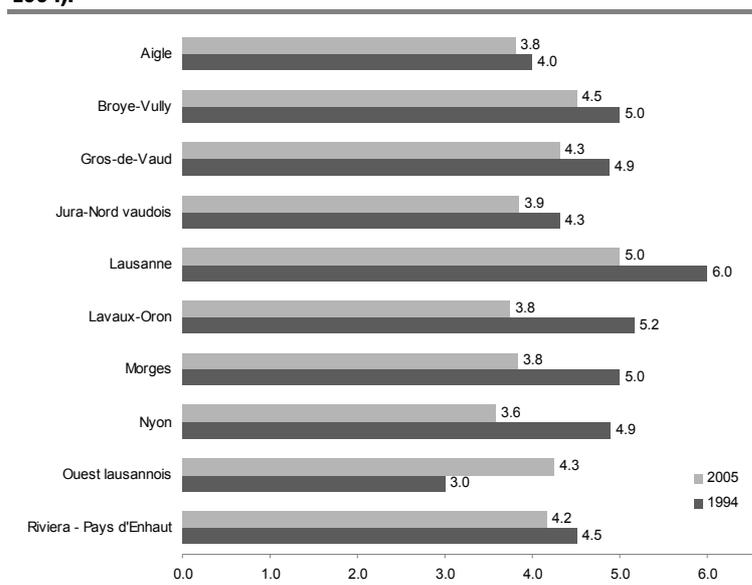
**Figure 22**  
**Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises selon la taille (2005, 1994).**



Les valeurs représentent la moyenne sur une échelle allant de 1 (aucune autonomie) à 10 (grande autonomie). 2005:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 63$ ; 1994:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 45$ . (22)

L'autonomie communale est estimée la plus basse dans le district de Nyon (3.6 en moyenne, figure 23). Les districts de Aigle, de Lavaux-Oron et du Jura-Nord vaudois suivent. Par contre, c'est dans le district de Lausanne que l'autonomie ressentie est la plus élevée (moyenne de 5.0). L'Ouest lausannois est le seul district obtenant une moyenne plus élevée en 2005 (4.3) par rapport à 1994 (3.0).

**Figure 23**  
**Evaluation de l'autonomie communale. Communes vaudoises par district (2005, 1994).**

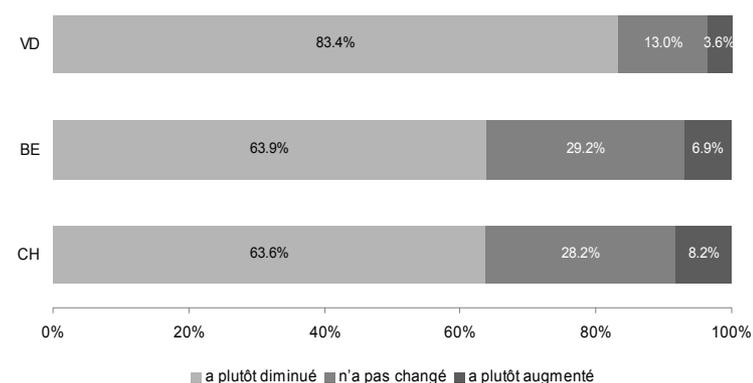


Les valeurs représentent la moyenne sur une échelle allant de 1 (aucune autonomie) à 10 (grande autonomie). 2005:  $n_{\min} = 4$ ,  $n_{\max} = 55$ ; 1994:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 35$ . (22)

Comme les figures précédentes le suggèrent, l'autonomie communale semble avoir baissé entre les enquêtes de 1994 et de 2005. Les données dans le tableau 49 et la figure 24 viennent confirmer cette thèse. En effet, 83.4% des secrétaires communaux vaudois trouvent

que l'autonomie de leur commune a diminué durant la période de 1995 à 2005. Cette proportion est bien plus élevée dans le canton de Vaud que dans celui de Berne (63.9% des communes) ou au niveau de la Suisse (63.6%).

**Figure 24**  
**Evolution de l'autonomie communale de 1995 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**



$N_{VD} = 247, N_{BE} = 319, N_{CH} = 2032. (22)$

Le tableau 49 montre l'évolution de l'autonomie communale par domaine entre 1995 et 2005. Dans quatre domaines, les communes vaudoises constatent majoritairement une diminution de leur autonomie. Il s'agit des domaines de l'éducation (70.6% des communes), de l'assistance sociale et des affaires sociales (69.7%), des finances et des impôts (62.1%) ainsi que de l'aménagement du territoire et des plan de zones (54.0%). C'est également dans ces domaines que l'on trouve les plus grandes disparités par rapport à la moyenne des communes suisses.

Dans les autres domaines, la majorité des communes estime qu'il n'y a pas eu de changement concernant l'autonomie communale. Il faut

souligner que dans aucun des huit domaines, la part des communes ayant acquis plus d'autonomie ne dépasse les 10%.

**Tableau 49**  
**Evolution de l'autonomie communale par domaine de 1995 à 2005. Communes vaudoises et suisses (2005).**

	Vaud		Suisse		Différence en points de %
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
<b>Ecoles</b>					
augmentation	12	5.0	195	10.3	-5.3
pas de changement	58	24.4	882	46.4	-22.0
diminution	168	<b>70.6</b>	825	43.4	+27.2
<b>Assistance sociale / affaires sociales</b>					
augmentation	11	4.7	270	13.8	-9.1
pas de changement	60	25.6	754	38.7	-13.1
diminution	163	<b>69.7</b>	926	47.5	+22.2
<b>Finances et impôts</b>					
augmentation	5	2.2	186	9.5	-7.3
pas de changement	83	35.8	927	47.4	-11.6
diminution	144	<b>62.1</b>	841	43.0	+19.1
<b>Aménagement du territoire et plan de zones</b>					
augmentation	16	6.8	121	6.2	+0.6
pas de changement	92	39.1	1161	59.7	-20.6
diminution	127	<b>54.0</b>	663	34.1	+19.9
<b>Transport / circulation</b>					
augmentation	14	6.4	102	5.5	+0.9
pas de changement	119	<b>54.3</b>	1147	61.5	-7.2
diminution	86	39.3	616	33.0	+6.3
<b>Elimination des déchets / protection de l'environnement</b>					
augmentation	21	8.9	178	9.2	-0.3
pas de changement	127	<b>53.8</b>	1156	60.0	-6.2
diminution	88	37.3	593	30.8	+6.5
<b>Procédures en matière de permis de construire</b>					
augmentation	22	9.2	304	15.3	-6.1
pas de changement	128	<b>53.6</b>	1048	52.9	+0.7
diminution	89	37.2	630	31.8	+5.4
<b>Entreprises communales (eau, électricité)</b>					
augmentation	12	5.5	113	6.1	-0.6
pas de changement	192	<b>87.7</b>	1585	85.6	+2.1
diminution	15	6.8	154	8.3	-1.5

En gras, majorité des communes vaudoises. (22)

**Tableau 50**  
**Evolution de l'autonomie des communes vaudoises par domaine de 1984 à 1994**  
**et de 1995 à 2005 (2005, 1994).**

	Vaud 1995 - 2005		Vaud 1984 - 1994	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
<b>Ecoles</b>				
augmentation	12	5.0	20	9.3
pas de changement	58	24.4	94	43.7
diminution	168	<b>70.6</b>	101	47.0
<b>Assistance sociale / affaires sociales</b>				
augmentation	11	4.7	20	9.9
pas de changement	60	25.6	86	42.4
diminution	163	<b>69.7</b>	97	47.8
<b>Finances et impôts</b>				
augmentation	5	2.2	8	3.8
pas de changement	83	35.8	149	<b>70.6</b>
diminution	144	<b>62.1</b>	54	25.6
<b>Aménagement du territoire et plan de zones</b>				
augmentation	16	6.8	17	7.8
pas de changement	92	39.1	71	32.4
diminution	127	<b>54.0</b>	131	<b>59.8</b>
<b>Transport / circulation</b>				
augmentation	14	6.4	11	5.9
pas de changement	119	<b>54.3</b>	133	<b>71.9</b>
diminution	86	39.3	41	22.2
<b>Elimination des déchets / protection de l'environnement</b>				
augmentation	21	8.9	34	15.3
pas de changement	127	<b>53.8</b>	40	18.0
diminution	88	37.3	148	<b>66.7</b>
<b>Procédures en matière de permis de construire</b>				
augmentation	22	9.2	30	13.6
pas de changement	128	<b>53.6</b>	60	27.3
diminution	89	37.2	130	<b>59.1</b>
<b>Entreprises communales (eau, électricité)</b>				
augmentation	12	5.5	7	3.6
pas de changement	192	<b>87.7</b>	174	<b>88.8</b>
diminution	15	6.8	15	7.7

En gras, majorité des communes vaudoises. (22)

La comparaison des périodes de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005 montre que la perte d'autonomie communale s'est nettement accentuée ces dix dernières années dans les domaines de l'éducation, de l'assistance sociale et des affaires sociales ainsi que dans le domaine des finances et impôts. Elle est cependant moins importante pour

l'élimination des déchets et la protection de l'environnement, les procédures en matière de permis de construire ainsi que concernant les entreprises communales.

**Tableau 51**  
**Evolution de l'autonomie communale par domaine de 1995 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).**

	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne
<b>Ecoles</b>								
augmentation	4.7	6.3	5.9	4.0	3.8	0.0	0.0	0.0
pas de changement	28.1	34.9	19.6	4.0	26.9	0.0	0.0	0.0
diminution	67.2	58.7	74.5	92.0	69.2	100.0	100.0	100.0
<b>Assistance sociale / affaires sociales</b>								
augmentation	6.3	4.8	6.1	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0
pas de changement	35.9	33.9	12.2	12.0	20.0	16.7	0.0	100.0
diminution	57.8	61.3	81.6	88.0	80.0	66.7	100.0	0.0
<b>Finances et impôts</b>								
augmentation	3.2	0.0	4.1	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0
pas de changement	25.4	41.7	36.7	26.9	52.0	50.0	0.0	100.0
diminution	71.4	58.3	59.2	73.1	48.0	33.3	100.0	0.0
<b>Aménagement du territoire et plan de zones</b>								
augmentation	6.3	4.8	7.7	8.7	4.0	33.3	0.0	0.0
pas de changement	49.2	44.4	25.0	30.4	36.0	33.3	50.0	100.0
diminution	44.4	50.8	67.3	60.9	60.0	33.3	50.0	0.0
<b>Transport / circulation</b>								
augmentation	6.5	5.0	11.1	0.0	0.0	20.0	50.0	0.0
pas de changement	53.2	53.3	48.9	65.0	58.3	80.0	0.0	100.0
diminution	40.3	41.7	40.0	35.0	41.7	0.0	50.0	0.0
<b>Elimination des déchets / protection de l'environnement</b>								
augmentation	10.6	9.5	12.2	0.0	0.0	33.3	0.0	0.0
pas de changement	57.6	54.0	53.1	56.0	50.0	33.3	50.0	0.0
diminution	31.8	36.5	34.7	44.0	50.0	33.3	50.0	100.0
<b>Procédures en matière de permis de construire</b>								
augmentation	7.9	6.3	9.4	19.2	8.0	16.7	0.0	0.0
pas de changement	54.0	61.9	49.1	46.2	52.0	33.3	50.0	100.0
diminution	38.1	31.7	41.5	34.6	40.0	50.0	50.0	0.0
<b>Entreprises communales (eau, électricité)</b>								
augmentation	6.6	3.4	6.5	8.3	0.0	0.0	50.0	0.0
pas de changement	85.2	93.2	84.8	87.5	90.9	100.0	0.0	100.0
diminution	8.2	3.4	8.7	4.2	9.1	0.0	50.0	0.0
n=	63/67	57/62	50/54	25/27	27/28	6	2/3	1

(22)

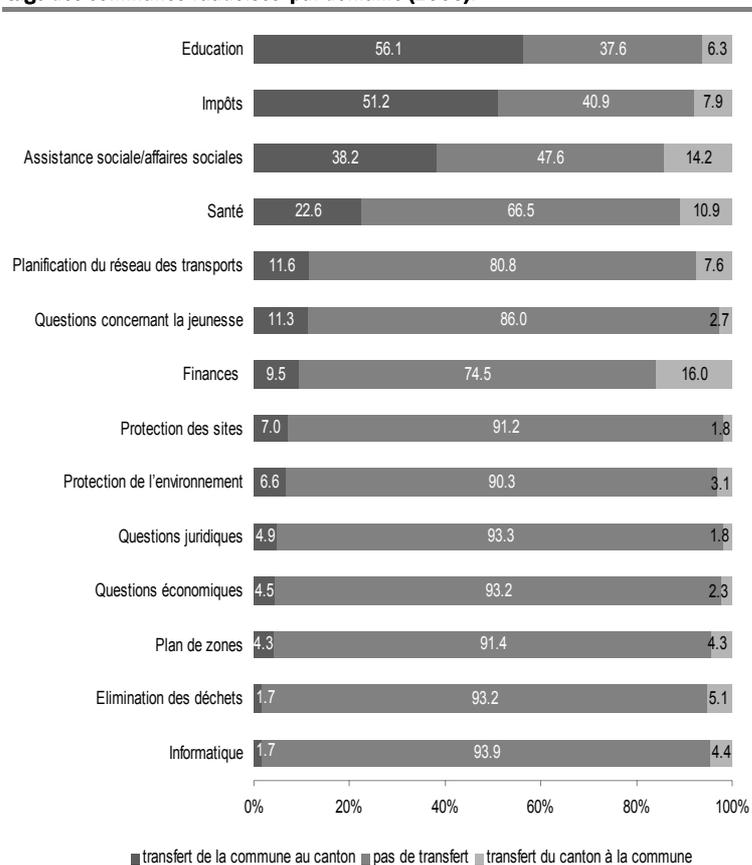
Le regroupement des communes vaudoises selon leur taille montre que la diminution de l'autonomie dans le domaine de l'éducation a touché plus fortement les communes de 1'000 à 1'999 habitants ainsi que celles de plus de 5'000 (tableau 51). En moyenne, les petites communes de moins de 500 habitants se voient moins confrontées à une diminution d'autonomie dans les différents domaines – à l'exception de celles de moins de 250 habitants quant aux finances et aux impôts.

### 4.3 Répartition des tâches

Entre 1995 et 2005, la répartition des tâches entre les communes vaudoises et le canton de Vaud a plutôt évolué vers une centralisation – c'est-à-dire que le canton a repris certaines tâches des communes. Cela semble surtout être le cas dans les domaines éducatif, fiscal et jusqu'à un certain point aussi en ce qui concerne l'assistance sociale et les affaires sociales. Pour la majorité des domaines, la répartition des tâches est restée identique. Par ailleurs, on ne constate aucune tendance à la décentralisation d'une tâche particulière (figure 25).

Dans le canton de Berne, la tendance à la centralisation des tâches est plus forte dans le domaine fiscal (tableau 52). De plus, près de la moitié des communes (49.5%) affirment avoir transféré des tâches relatives au domaine de la santé au canton, contre 22.6% des communes vaudoises. Il est aussi intéressant de voir qu'au niveau de l'ensemble des communes suisses (à part pour les impôts) la tendance va plutôt vers une décentralisation des tâches des cantons aux communes.

**Figure 25**  
**Transferts de tâches entre les communes et le canton de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises par domaine (2005).**



Voir aussi tableau 52. N<sub>0</sub> = 242. (21)

**Tableau 52**  
**Transferts de tâches entre les communes et le canton de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses par domaine (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	*canton → commune	**commune → canton	canton → commune	commune → canton	canton → commune	commune → canton
Education	6.3	<b>56.1</b>	19.1	29.7	26.4	19.2
Impôts	7.9	<b>51.2</b>	8.5	63.3	17.8	29.4
Assistance sociale / affaires sociales	14.2	38.2	26.8	19.8	34.6	14.2
Santé	10.9	22.6	14.6	49.5	22.5	19.5
Planification du réseau des transports	7.6	11.6	9.6	14.7	9.0	9.2
Questions concernant la jeunesse	2.7	11.3	23.8	3.7	13.2	3.8
Finances	16.0	9.5	25.4	21.7	27.2	6.4
Protection des sites	1.8	7.0	12.5	9.5	7.9	6.3
Protection de l'environnement	3.1	6.6	17.4	4.3	16.3	6.0
Questions juridiques	1.8	4.9	12.6	3.4	6.5	4.4
Questions économiques	2.3	4.5	5.4	5.4	5.4	5.7
Plan de zones	4.3	4.3	9.5	4.1	7.6	4.7
Elimination des déchets	5.1	1.7	12.4	2.0	11.4	1.9
Informatique	4.4	1.7	6.7	2.3	7.3	6.3
Travaux publics / constructions	17.4	1.3	18.8	9.2	16.2	3.9

\*Transfert de tâches du canton aux communes. \*\*Transfert de tâches des communes au canton. Les communes indiquant qu'il n'y a pas eu de transfert ne figurent pas dans le tableau. N<sub>VD</sub> = 242, N<sub>BE</sub> = 316, N<sub>CH</sub> = 2159. En gras, les majorités absolues pour le canton de Vaud. (21)

Le tableau 53 montre que le transfert de tâches des communes au canton s'est accentué ces dix dernières années en matière d'impôts ainsi que d'assistance sociale et des affaires sociales (ils n'existent pas de données pour le domaine de l'éducation durant la période 1984-1994). Dans le domaine de l'élimination des déchets, une légère tendance à la décentralisation entre 1984 et 1994 ne s'est pas confirmée durant la période de 1995 à 2005.

**Tableau 53**  
**Transferts de tâches entre les communes et le canton de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises par domaine (2005, 1994).**

	Vaud 1995-2005		Vaud 1984-1994	
	*canton → commune	**commune → canton	canton → commune	commune → canton
Education	6.3	<b>56.1</b>	***	***
Impôts	7.9	<b>51.2</b>	3.3	23.0
Assistance sociale / affaires sociales	14.2	38.2	18.3	18.3
Santé	10.9	22.6	6.9	13.3
Planification du réseau des transports	7.6	11.6	5.6	6.9
Questions concernant la jeunesse	2.7	11.3	4.3	6.4
Finances	16.0	9.5	4.5	2.1
Protection des sites	1.8	7.0	8.9	14.5
Protection de l'environnement	3.1	6.6	10.6	11.0
Questions juridiques	1.8	4.9	1.7	7.3
Questions économiques	2.3	4.5	3.0	5.2
Plan de zones	4.3	4.3	11.8	5.0
Elimination des déchets	5.1	1.7	20.1	4.1
Informatique	4.4	1.7	1.7	3.5

\*Transfert de tâches du canton aux communes. \*\*Transfert de tâches des communes au canton. Les communes indiquant qu'il n'y a pas eu de transfert ne figurent pas dans le tableau. \*\*\*pas de données pour cette période. En gras, les majorités absolues. 2005: N<sub>VD</sub> = 242; 1994: N<sub>VD</sub> = 244. (21)

En moyenne, il n'y a pas de relation entre la taille des communes et la fréquence du transfert de tâches vers le canton. Cela n'est pas tout à fait le cas si l'on considère les domaines séparément (tableau 54) Les petites communes ont le plus souvent transféré des tâches au canton en matière d'impôt, alors que les grandes en matière d'éducation et d'assistance sociale.

**Tableau 54**  
**Transferts de tâches des communes au canton de 1995 à 2005. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2005).**

	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne
Education	50.0	46.8	60.0	72.7	64.0	66.7	100.0	100.0
Impôts	64.4	58.3	42.0	47.8	23.1	16.7	100.0	0.0
Assistance sociale / affaires sociales	32.3	29.0	40.0	45.5	54.2	66.7	100.0	0.0
Santé	18.5	16.4	32.0	23.8	26.1	16.7	66.7	0.0
Planification du réseau des transports	9.1	9.8	8.9	15.0	13.0	33.3	33.3	100.0
Questions concernant la jeunesse	11.5	11.7	14.9	10.0	4.3	16.7	0.0	0.0
Finances	19.0	8.5	2.0	9.1	7.7	0.0	0.0	0.0
Protection des sites	6.1	6.7	12.5	0.0	4.2	16.7	0.0	0.0
Protection de l'environnement	6.2	8.5	10.6	0.0	4.2	0.0	0.0	0.0
Questions juridiques	8.1	1.7	8.2	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0
Questions économiques	8.1	3.4	4.3	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0
Plan de zones	6.0	3.3	4.3	0.0	4.2	16.7	0.0	0.0
Elimination des déchets	1.5	1.7	4.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Informatique	3.2	0.0	2.0	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0
n=	73	62	51	23	26	6	3	1

(21)



## 5 Collaboration intercommunale et fusions de communes

La première partie de ce chapitre (5.1) porte sur la collaboration intercommunale dans le canton de Vaud. Il s'agit de cerner l'évolution de ces dernières années, de montrer dans quels domaines et sous quelles formes juridiques les communes vaudoises misent sur la collaboration. En deuxième partie (5.2), l'attention se concentrera sur la coopération des communes avec des experts privés. Pour conclure, nous traiterons de la thématique des fusions de communes (5.3).

### 5.1 Collaboration intercommunale

Les communes se trouvent parfois dans la situation où elles n'ont ni les ressources, ni la taille critique suffisante pour accomplir certaines tâches. Dans ce cas, l'accomplissement de tâches en collaboration avec d'autres communes permet une plus grande efficacité et réduit les coûts pour chaque commune.

Nous parlons de collaboration intercommunale quand une tâche publique incombant à une commune est accomplie par au moins deux communes conjointement. De plus, l'exécution de la tâche peut être assurée par une seule des communes pour les autres<sup>9</sup>.

#### 5.1.1 Evolution de la collaboration intercommunale

Entre 2000 et 2005, 68.5% des communes vaudoises ont accentué leur collaboration avec d'autres communes. Dans 31.1% des cas, l'intensité de la collaboration intercommunale n'a pas connu de changements et seule une commune du canton de Vaud indique une baisse. L'évolution est approximativement la même durant la période de 1993 à 1998 (tableau 55, figure 26). Nous pouvons donc affirmer

---

<sup>9</sup> Voir: Arn, Daniel et Ueli Friedrich (1994): Gemeindeverbindungen in der Agglomeration. Zurich. p.4

que l'intensité de la collaboration intercommunale augmente depuis un certain temps déjà.

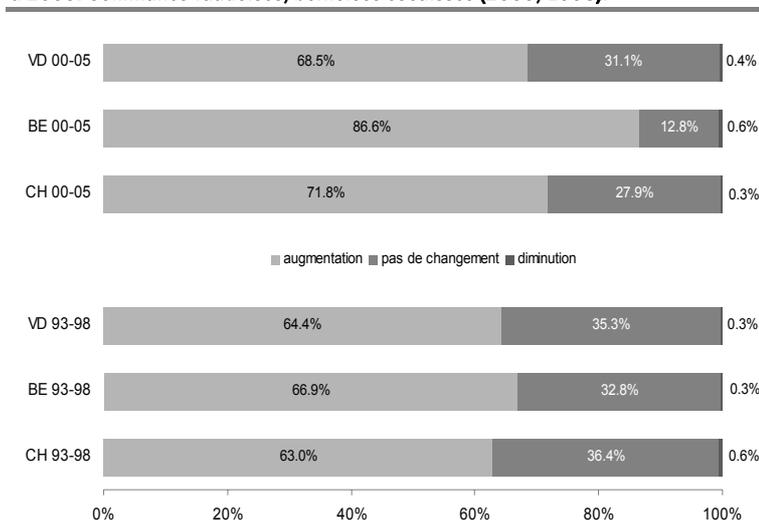
L'augmentation de la collaboration intercommunale est légèrement plus élevée au niveau national (71.8%). Par contre, elle est nettement plus forte dans le canton de Berne avec 86.6% des communes indiquant une augmentation.

**Tableau 55**  
**Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 1993 à 1998 et de 2000 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1998).**

	Vaud		2000-2005 Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
augmentation	183	68.5	290	86.6	1543	71.8
pas de changement	83	31.1	43	12.8	600	27.9
diminution	1	0.4	2	0.6	6	0.3
N=	267	100.0	335	100.0	2149	100.0
	Vaud		1993-1998 Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
augmentation	201	64.4	241	66.9	1541	63.0
pas de changement	110	35.3	118	32.8	889	36.4
diminution	1	0.3	1	0.3	15	0.6
N=	312	100.0	360	100	2445	100.0

(14)

**Figure 26**  
**Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 1993 à 1998 et de 2000 à 2005. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005, 1998).**



Voir aussi tableau 55. 2005: N<sub>VD</sub> = 267, N<sub>BE</sub> = 335, N<sub>CH</sub> = 2149; 1998: N<sub>VD</sub> = 312, N<sub>BE</sub> = 360, N<sub>CH</sub> = 2445. (14)

Le tableau 56 et la figure 27 montrent comment la collaboration intercommunale a évolué. Pour 89.7% des communes vaudoises ayant constaté une augmentation, celle-ci est due principalement à l'exécution de tâches en commun. Seuls 6.3% l'attribue à la délégation de tâches à d'autres communes et 4.0% à l'accomplissement de tâches pour d'autres communes.

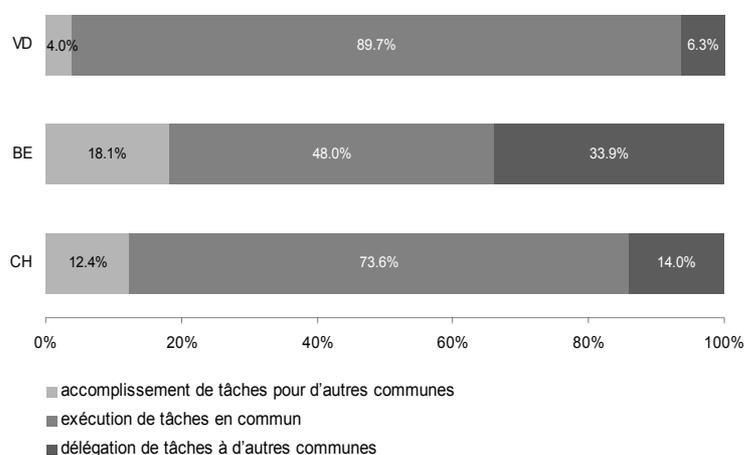
La différence par rapport aux communes bernoises est frappante. Si l'exécution des tâches en commun trouve aussi une relative majorité dans le canton de Berne (48.0%), la délégation des tâches (à d'autres communes) par une partie des communes (33.9%) et donc aussi l'accomplissement de tâches pour d'autres communes (18.1%) sont bien plus répandus.

**Tableau 56**  
**Types de collaboration avec d'autres communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

En cas d'augmentation de la collaboration entre 2000 et 2005, il s'agit principalement de:	Vaud	Berne	Suisse
	en %	en %	en %
L'accomplissement de tâches pour d'autres communes	4.0	18.1	12.4
L'exécution de tâches en commun	89.7	48.0	73.6
Délégation de tâches à d'autres communes	6.3	33.9	14.0

Seuls les communes indiquant une augmentation de la collaboration avec d'autres communes (voir aussi tableau 55) figurent dans ce tableau. N<sub>VD</sub> = 183, N<sub>BE</sub> = 290, N<sub>CH</sub> = 1543. (14)

**Figure 27**  
**Types de collaboration avec d'autres communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**



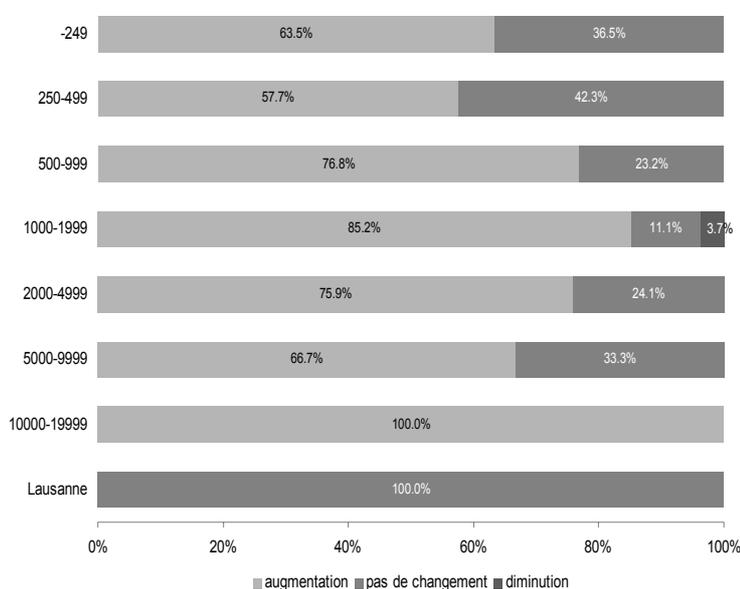
Seuls les communes indiquant une augmentation de la collaboration avec d'autres communes entre 2000 et 2005 (voir aussi tableaux 55, 56) sont retenues dans cette figure. N<sub>VD</sub> = 183, N<sub>BE</sub> = 290, N<sub>CH</sub> = 1543. (14)

Le regroupement des communes selon leur taille (figure 28) montre que la collaboration intercommunale a augmenté plus fortement dans les communes de 1'000 à 1'999 et de 10'000 à 19'999 habitants.

L'augmentation la plus faible se trouve dans les communes de moins de 500 habitants. La ville de Lausanne indique ne pas avoir connu de changement en la matière.

Concernant le type de collaboration (tableau 57), les communes de 1'000 à 1'999 habitants se distinguent à nouveau. En effet, elles constituent la seule catégorie de communes pour lesquelles la délégation des tâches à d'autres communes (19.0%) aussi bien que l'accomplissement de tâches pour d'autres communes (14.3%) ont une certaine ampleur.

**Figure 28**  
**Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 2000 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).**



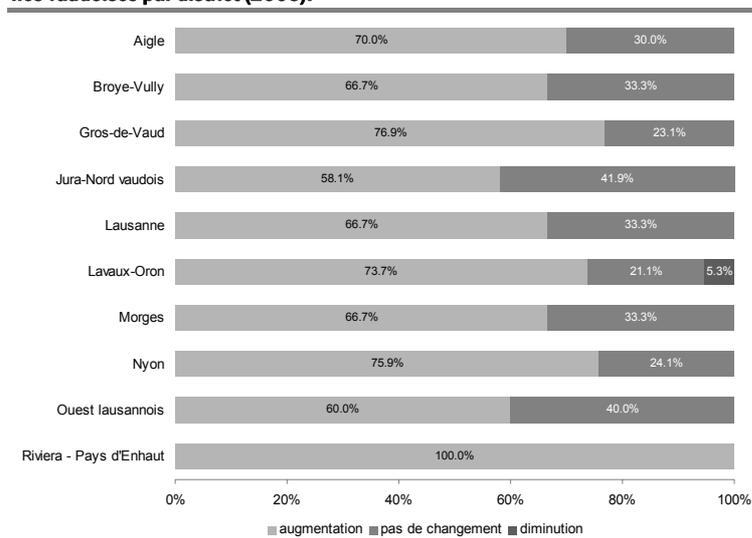
$n_{\min} = 1, n_{\max} = 74. (14)$

**Tableau 57**  
**Types de collaboration avec d'autres communes. Communes vaudoises selon la taille (2005).**

	Accomplissement pour d'autres communes		Exécution de tâches en commun		Délégation de tâches à d'autres communes		n
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
- 249	1	2.1	42	89.4	4	8.5	47
250 - 499	0	0.0	36	94.7	2	5.3	38
500 - 999	1	2.4	39	95.1	1	2.4	41
1000 - 1999	3	14.3	14	66.7	4	19.0	21
2000 - 4999	2	10.0	18	90.0	0	0.0	20
5000 - 9999	0	0.0	5	100.0	0	0.0	5
10000 - 19999	0	0.0	3	100.0	0	0.0	3

Seuls les communes indiquant une augmentation de la collaboration avec d'autres communes entre 2000 et 2005 figurent dans le tableau. (14)

**Figure 29**  
**Evolution de la collaboration avec d'autres communes de 2000 à 2005. Communes vaudoises par district (2005).**



$n_{\min} = 3, n_{\max} = 62. (14)$

Le district Riviera-Pays d'Enhaut est constitué de communes ayant le plus accentué la collaboration intercommunale entre 2000 et 2005 (100.0%, figure 29). Cette part n'est que de 58.1% pour le Jura-Nord vaudois et de 60.0% pour l'Ouest lausannois.

### 5.1.2 Collaboration intercommunale par domaine

Le tableau 58 et la figure 30 montrent des évolutions différentes de la collaboration intercommunale selon les domaines. De plus, le tableau fournit aussi des éclaircissements quant à la durée de la collaboration.

Presque toutes les communes vaudoises (98.0%) collaborent dans le domaine des écoles depuis plus de cinq ans. La collaboration est aussi fréquente pour les domaines de la protection civile (88.3%) et du service du feu (85.3%). Dans le secteur social, les communes travaillent souvent ensemble dans le cadre des soins à domicile, de l'aide et assistance aux personnes âgées, de l'aide aux chômeurs (66.5%), de l'assistance sociale (53.3%) et des questions concernant la jeunesse (50.0%). L'approvisionnement en eau, l'épuration des eaux et les canalisations, la gestion des déchets ainsi que les transports publics sont les domaines infrastructurels avec un niveau de collaboration élevé. D'autre part, il est rare que les communes collaborent au niveau de l'exécutif et de l'administration.

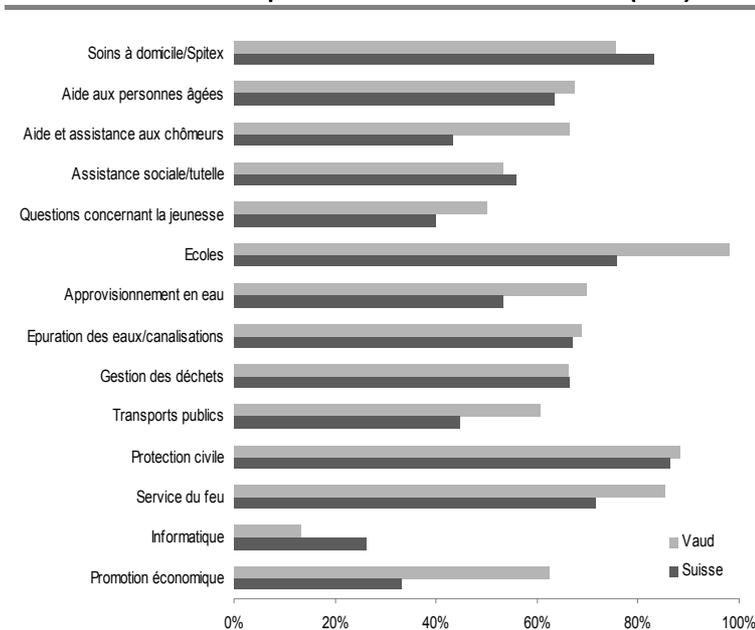
En règle générale, la collaboration intercommunale dure depuis plus de cinq ans déjà. Par rapport à l'ensemble des communes suisses, les communes vaudoises collaborent nettement plus souvent dans les domaines des écoles (+22.3 points), de l'aide et assistance aux chômeurs (+23.0 points) et de la promotion économique (+29.4 points).

**Tableau 58**  
**Collaboration intercommunale par domaine. Pourcentage des communes vaudoises et suisses qui collaborent avec d'autres communes (2005).**

Secteur/domaine	Vaud			Suisse			Différence Σ
	>5 ans	<5 ans	Σ	>5 ans	<5 ans	Σ	
<b>Social*</b>	42.1	5.6	47.7	35.5	8.5	44.0	+3.7
Soins à domicile/Spitex	73.0	2.5	<b>75.5</b>	76.0	7.1	83.1	-7.6
Aide/assistance aux personnes âgées	59.0	8.4	<b>67.4</b>	56.9	6.7	63.6	+3.8
Aide et assistance aux chômeurs	61.4	5.1	<b>66.5</b>	38.5	5.0	43.5	<b>+23.0</b>
Assistance sociale/tutelle	47.1	6.2	<b>53.3</b>	40.8	15.1	55.9	-2.6
Questions concernant la jeunesse	37.5	12.5	<b>50.0</b>	22.3	17.7	40.0	<b>+10.0</b>
Assistance aux toxicomanes	27.5	5.2	32.7	23.0	3.0	25.9	+6.8
Assistance aux demandeurs d'asile	19.4	3.2	22.6	18.0	11.3	29.3	-6.7
Intégration des étrangers	11.9	1.8	13.7	6.2	2.4	8.6	+5.1
<b>Ecoles</b>	93.3	4.7	<b>98.0</b>	67.8	7.9	75.7	<b>+22.3</b>
<b>Culture</b>	21.3	4.8	26.1	18.9	6.0	25.0	+1.1
<b>Infrastructure</b>	31.8	3.9	35.7	27.8	3.4	31.2	+4.5
Approvisionnement en eau	63.1	6.7	<b>69.8</b>	47.3	5.7	53.1	<b>+16.7</b>
Epuración des eaux/canalizations	66.1	2.8	<b>68.9</b>	63.1	3.7	66.8	+2.1
Gestion des déchets	55.9	10.2	<b>66.1</b>	59.7	6.6	66.3	-0.2
Transports publics	57.0	3.5	<b>60.5</b>	40.7	4.0	44.7	<b>+15.8</b>
Approvisionnement en énergie	39.2	2.2	41.4	43.0	2.5	45.6	-4.2
Sport/infrastructures sportives	32.5	4.2	36.7	25.2	4.1	29.3	+7.4
Aménagement du territoire	15.8	5.4	21.2	12.5	2.7	15.2	+6.0
Octroi de permis de construire	13.6	5.0	18.6	9.0	3.8	12.9	+5.7
Protection du paysage et des sites	12.7	1.7	14.4	8.5	2.9	11.5	+2.9
Protection de l'environnement	11.4	0.9	12.3	8.9	1.4	10.3	+2.0
Travaux publics	8.9	1.3	10.2	7.1	1.6	8.7	+1.5
Transports individuels (routes)	5.1	3.4	8.5	6.0	1.4	7.3	+1.2
<b>Sécurité</b>	48.9	19.4	<b>68.3</b>	39.5	22.9	62.4	+5.9
Protection civile	82.0	6.3	<b>88.3</b>	59.7	26.5	86.3	+2.0
Service du feu	45.9	39.4	<b>85.3</b>	41.8	29.8	71.6	<b>+13.7</b>
Police communale	18.7	12.6	31.3	16.1	12.0	28.0	+3.3
<b>Exécutif et administration</b>	6.9	1.6	8.5	6.7	3.4	10.1	-1.6
Informatique	10.7	2.5	13.2	17.4	8.8	26.2	<b>-13.0</b>
Contrôle des habitants	7.3	2.0	9.3	3.7	2.2	5.8	+3.5
Administration des finances	6.2	2.1	8.3	4.4	3.2	7.6	+0.7
Exécutif communal	7.1	1.2	8.3	6.1	1.4	7.5	+0.8
Gestion du personnel	3.3	0.0	3.3	1.9	1.6	3.5	-0.2
<b>Promotion économique</b>	52.5	10.0	<b>62.5</b>	24.7	8.4	33.1	<b>+29.4</b>
<b>Moyenne</b>	34.4	5.7	40.1	28.4	7.0	35.4	+4.7

«>5 ans» = une collaboration existe depuis plus de 5 ans; «<5 ans» = une collaboration existe depuis moins de 5 ans. \*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. En gras, valeurs > 50% ou différence de plus de 10 points de pourcentage. VD: n<sub>min</sub> = 219, n<sub>max</sub> = 259; CH: n<sub>min</sub> = 1967, n<sub>max</sub> = 2084. (13)

**Figure 30**  
**Collaboration intercommunale selon les domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises et suisses qui collaborent avec d'autres communes (2005).**



Seuls les domaines mis en évidence dans le tableau 58 sont pris en considération. VD:  $n_{\min} = 219$ ,  $n_{\max} = 259$ ; CH:  $n_{\min} = 1967$ ,  $n_{\max} = 2084$ . (13)

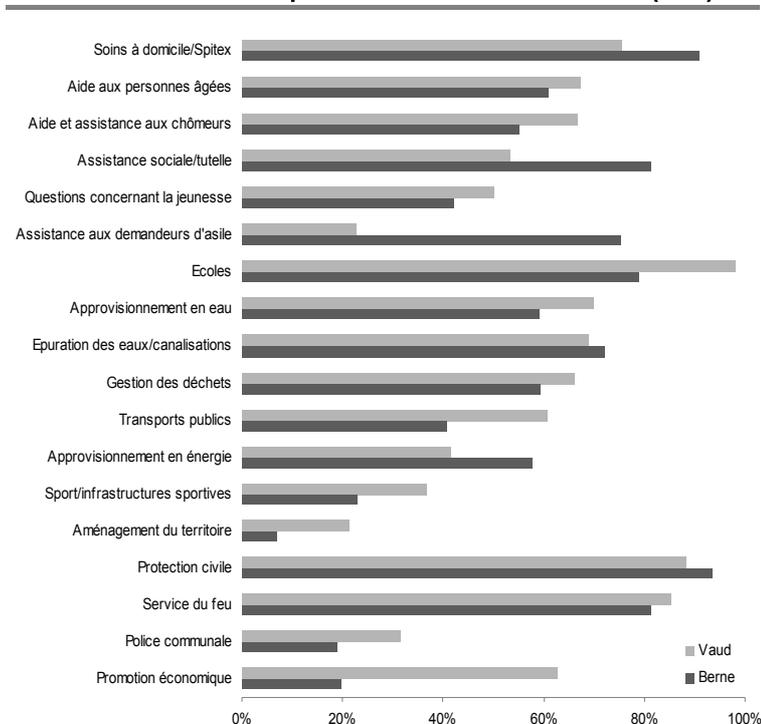
Dans le tableau 59 et la figure 31, les communes vaudoises sont comparées à celles du canton de Berne. La différence est très grande pour l'assistance aux demandeurs d'asile. En effet, 75.3% des communes bernoises indiquent collaborer dans ce domaine alors qu'elles ne sont que 22.6% des communes vaudoises à faire de même. L'assistance sociale, les soins à domicile et l'approvisionnement en énergie sont d'autres domaines où la collaboration intercommunale est plus fréquente dans le canton de Berne. Par contre, la situation est inverse pour la promotion économique, les transports publics ou encore les écoles.

**Tableau 59**  
**Collaboration intercommunale par domaine. Pourcentage des communes vaudoises et bernoises qui collaborent avec d'autres communes (2005).**

Domaine/tâche	Vaud			Berne			Différence Σ
	>5 ans	<5 ans	Σ	>5 ans	<5 ans	Σ	
<b>Social*</b>	42.1	5.6	47.7	36.3	18.8	55.1	-7.4
Soins à domicile/Spitex	73.0	2.5	<b>75.5</b>	84.7	6.1	90.8	<b>-15.3</b>
Aide/assistance aux personnes âgées	59.0	8.4	<b>67.4</b>	50.6	10.2	60.8	+6.6
Aide et assistance aux chômeurs	61.4	5.1	<b>66.5</b>	45.5	9.6	55.1	<b>+11.4</b>
Assistance sociale/tutelle	47.1	6.2	<b>53.3</b>	42.9	38.3	81.2	<b>-27.9</b>
Questions concernant la jeunesse	37.5	12.5	<b>50.0</b>	9.7	32.5	42.2	+7.8
Assistance aux toxicomanes	27.5	5.2	32.7	20.9	6.0	26.9	+5.8
Assistance aux demandeurs d'asile	19.4	3.2	22.6	30.2	45.1	75.3	<b>-52.7</b>
Intégration des étrangers	11.9	1.8	13.7	6.0	2.5	8.5	+5.2
<b>Ecoles</b>	93.3	4.7	<b>98.0</b>	73.3	5.5	78.8	<b>+19.2</b>
<b>Culture</b>	21.3	4.8	26.1	17.9	12.3	30.2	-4.1
<b>Infrastructure</b>	31.8	3.9	35.7	25.8	4.0	29.9	+5.8
Approvisionnement en eau	63.1	6.7	<b>69.8</b>	53.2	5.8	59.0	<b>+10.8</b>
Epuración des eaux/canalizations	66.1	2.8	<b>68.9</b>	69.0	3.0	72.0	-3.1
Gestion des déchets	55.9	10.2	<b>66.1</b>	55.0	4.3	59.3	+6.8
Transports publics	57.0	3.5	<b>60.5</b>	32.6	8.0	40.6	<b>+19.9</b>
Approvisionnement en énergie	39.2	2.2	41.4	54.3	3.2	57.5	<b>-16.1</b>
Sport/infrastructures sportives	32.5	4.2	36.7	20.2	2.8	23.0	<b>+13.7</b>
Aménagement du territoire	15.8	5.4	21.2	5.6	1.5	7.1	<b>+14.1</b>
Octroi de permis de construire	13.6	5.0	18.6	6.7	8.5	15.2	+3.4
Protection du paysage et des sites	12.7	1.7	14.4	4.4	7.2	11.6	+2.8
Protection de l'environnement	11.4	0.9	12.3	4.7	1.6	6.3	+6.0
Travaux publics	8.9	1.3	10.2	2.2	1.6	3.8	+6.4
Transports individuels (routes)	5.1	3.4	8.5	2.2	1.0	3.2	+5.3
<b>Sécurité</b>	48.9	19.4	<b>68.3</b>	27.3	37.3	64.6	+3.7
Protection civile	82.0	6.3	<b>88.3</b>	37.5	56.0	93.5	-5.2
Service du feu	45.9	39.4	<b>85.3</b>	37.4	44.0	81.4	+3.9
Police communale	18.7	12.6	31.3	7.1	11.8	18.9	<b>+12.4</b>
<b>Exécutif et administration</b>	6.9	1.6	8.5	3.3	4.8	8.1	+0.4
Informatique	10.7	2.5	13.2	8.0	12.3	20.3	-7.1
Contrôle des habitants	7.3	2.0	9.3	2.1	2.8	4.9	+4.4
Administration des finances	6.2	2.1	8.3	2.5	5.5	8.0	+0.3
Exécutif communal	7.1	1.2	8.3	3.1	1.3	4.4	+3.9
Gestion du personnel	3.3	0.0	3.3	0.6	2.2	2.8	+0.5
<b>Promotion économique</b>	52.5	10.0	<b>62.5</b>	16.6	3.2	19.8	<b>+42.7</b>
<b>Moyenne</b>	34.4	5.7	40.1	26.0	11.5	37.5	+2.6

«>5 ans» = une collaboration existe depuis plus de 5 ans; «<5 ans» = une collaboration existe depuis moins de 5 ans. \*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. En gras, valeurs > 50% ou différence de plus de 10 points de pourcentage. VD: n<sub>min</sub> = 219 n<sub>max</sub> = 259; BE: n<sub>min</sub> = 313, n<sub>max</sub> 336. (13)

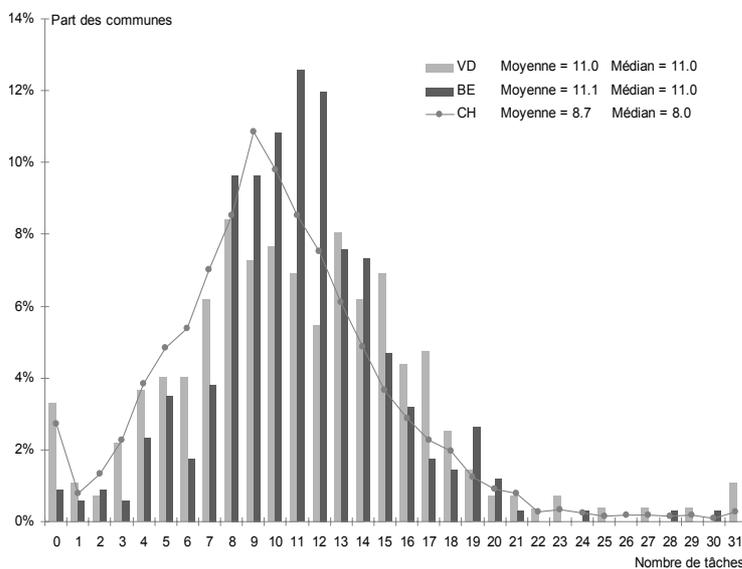
**Figure 31**  
**Collaboration intercommunale selon les domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises et bernoises qui collaborent avec d'autres communes (2005).**



Seuls les domaines mis en évidence dans le tableau 59 sont pris en considération. VD:  $n_{\min} = 219$ ,  $n_{\max} = 259$ ; BE:  $n_{\min} = 313$ ,  $n_{\max} = 336$ . (13)

La quasi totalité des communes accomplissent des tâches en collaboration avec d'autres. Celle-ci se limite rarement à un seul domaine. Dans le cas des communes vaudoises, les différentes collaborations couvrent en moyenne 11 des 31 domaines figurant dans les tableaux 58 et 59 (figure 32). Ce chiffre est identique à celui des communes bernoises et supérieur à la moyenne suisse.

**Figure 32**  
**Nombre de domaines (tâches) avec collaboration intercommunale. Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**



Seuls les domaines mis en évidence dans le tableau 59 sont pris en considération. VD:  $n_{\min} = 219$ ,  $n_{\max} =$   
 Exemple de lecture de la figure: en 2005, 6.1% des communes vaudoises indiquaient collaborer dans 7 des  
 31 domaines (tâches) possible (voir tableau 59 pour les domaines).  $N_{VD} = 274$ ,  $N_{BE} = 342$ ,  $N_{CH} = 2195$ . (13)

La question de la collaboration intercommunale avait déjà été posée lors de l'enquête de 1998. Cela offre la possibilité d'une comparaison (tableau 60, figure 33).

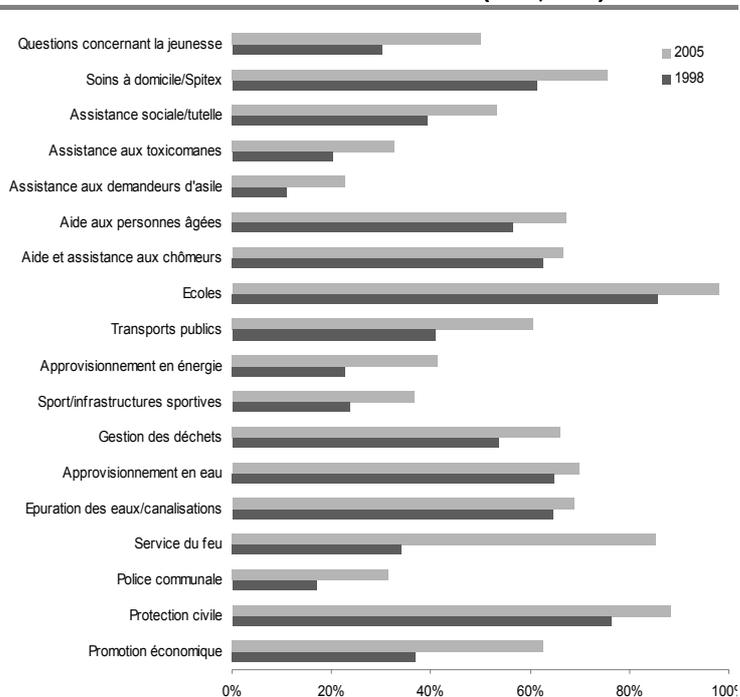
Ainsi, la collaboration entre les communes a augmenté dans tous les domaines (sans exception) entre 1998 et 2005. En moyenne, cette augmentation est de 10.5 points de pourcentage. Les plus fortes progressions ont eu lieu pour le service du feu (+51.1 points), la promotion économique (+25.5 points), les questions concernant la jeunesse (+19.9 points), les transports publics (+19.5 points) ainsi que l'approvisionnement en énergie (+18.6 points).

**Tableau 60**  
**Collaboration intercommunale par domaine. Pourcentage des communes vaudoises collaborant avec d'autres communes (2005, 1998).**

Domaine/tâche	Vaud 2005			Vaud 1998			Différence Σ
	>5 ans	<5 ans	Σ	>5 ans	<5 ans	Σ	
<b>Social*</b>	42.1	5.6	47.7	19.4	16.4	35.8	<b>+11.9</b>
Questions concernant la jeunesse	37.5	12.5	<b>50.0</b>	16.3	13.8	30.1	<b>+19.9</b>
Soins à domicile/Spitex	73.0	2.5	<b>75.5</b>	46.4	15.0	61.4	<b>+14.1</b>
Assistance sociale/tutelle	47.1	6.2	<b>53.3</b>	17.2	22.3	39.5	<b>+13.8</b>
Assistance aux toxicomanes	27.5	5.2	32.7	6.6	13.5	20.1	<b>+12.6</b>
Assistance aux demandeurs d'asile	19.4	3.2	22.6	5.3	5.6	10.9	<b>+11.7</b>
Aide/assistance aux personnes âgées	59.0	8.4	<b>67.4</b>	42.6	14.1	56.7	<b>+10.7</b>
Intégration des étrangers	11.9	1.8	13.7	2.8	1.9	4.7	+9.0
Aide et assistance aux chômeurs	61.4	5.1	<b>66.5</b>	17.9	44.8	62.7	+3.8
<b>Ecoles</b>	93.3	4.7	<b>98.0</b>	83.1	2.8	85.9	<b>+12.1</b>
<b>Culture</b>	21.3	4.8	26.1	19.4	4.1	23.5	+2.6
<b>Infrastructure</b>	31.8	3.9	35.7	22.0	5.4	27.3	+8.4
Transports publics	57.0	3.5	<b>60.5</b>	37.6	3.4	41.0	<b>+19.5</b>
Approvisionnement en énergie	39.2	2.2	41.4	21.9	0.9	22.8	<b>+18.6</b>
Sport/infrastructures sportives	32.5	4.2	36.7	17.6	6.0	23.6	<b>+13.1</b>
Gestion des déchets	55.9	10.2	<b>66.1</b>	34.8	18.8	53.6	<b>+12.5</b>
Protection du paysage et des sites	12.7	1.7	14.4	6.3	0.6	6.9	+7.5
Protection de l'environnement	11.4	0.9	12.3	4.7	0.6	5.3	+7.0
Octroi de permis de construire	13.6	5.0	18.6	9.1	3.1	12.2	+6.4
Approvisionnement en eau	63.1	6.7	<b>69.8</b>	53.6	11.3	64.9	+4.9
Epuraton des eaux/canalisation	66.1	2.8	<b>68.9</b>	51.7	12.9	64.6	+4.3
Aménagement du territoire	15.8	5.4	21.2	12.9	4.4	17.3	+3.9
Transports individuels (routes)	5.1	3.4	8.5	4.4	1.6	6.0	+2.5
Travaux publics	8.9	1.3	10.2	8.8	0.6	9.4	+0.8
<b>Sécurité</b>	48.9	19.4	<b>68.3</b>	23.3	19.1	42.4	<b>+25.9</b>
Service du feu	45.9	39.4	<b>85.3</b>	22.3	11.9	34.2	<b>+51.1</b>
Police communale	18.7	12.6	31.3	7.5	9.4	16.9	<b>+14.4</b>
Protection civile	82.0	6.3	<b>88.3</b>	40.1	36.1	76.2	<b>+12.1</b>
<b>Exécutif et administration</b>	6.9	1.6	8.5	4.8	1.6	6.3	+2.2
Informatique	10.7	2.5	13.2	5.0	3.4	8.4	+4.8
Exécutif communal	7.1	1.2	8.3	3.8	0.3	4.1	+4.2
Gestion du personnel	3.3	0.0	3.3	2.2	0.3	2.5	+0.8
Contrôle des habitants	7.3	2.0	9.3	7.5	1.3	8.8	+0.5
Administration des finances	6.2	2.1	8.3	5.3	2.5	7.8	+0.5
<b>Promotion économique</b>	52.5	10.0	<b>62.5</b>	22.9	14.1	37.0	<b>+25.5</b>
<b>Moyenne</b>	34.4	5.7	40.1	20.6	9.1	29.6	<b>+10.5</b>

«>5 ans» = une collaboration existe depuis plus de 5 ans; «<5 ans» = une collaboration existe depuis moins de 5 ans. \*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. En gras, valeurs > 50% ou différence de plus de 10 points de pourcentage. 2005: n<sub>min</sub> = 219 n<sub>max</sub> = 259; 1998: n<sub>min</sub> = 316, n<sub>max</sub> 319. (13)

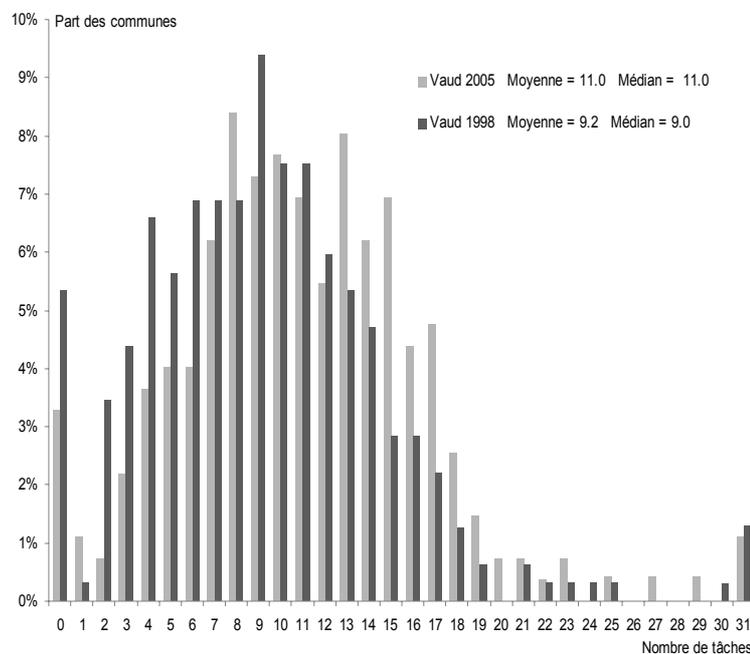
**Figure 33**  
**Collaboration intercommunale selon les domaines choisis. Pourcentage des communes vaudoises collaborant avec d'autres communes (2005, 1998).**



Seuls les domaines mis en évidence dans le tableau 60 sont pris en considération. 2005:  $n_{\min} = 219$   $n_{\max} = 259$ ; 1998:  $n_{\min} = 316$ ,  $n_{\max} = 319$ . (13)

L'augmentation de la collaboration intercommunale entre 1998 et 2005 est visible également dans un plus grand nombre de domaines (figure 34). En effet, si une commune collaborait en moyenne dans 9.2 domaines (sur 31 possibles) en 1998, ce nombre est passé à 11.0 en 2005. Seuls 3.3% des communes du canton de Vaud indiquent ne collaborer dans aucun des domaines (1998: 5.3%).

**Figure 34**  
**Nombre de domaines (tâches) impliquant une collaboration intercommunale.**  
**Pourcentage des communes vaudoises (2005, 1998).**



Exemple de lecture de la figure: en 2005, 8% des communes vaudoises indiquaient collaborer dans 13 des 31 domaines (tâches) possible (voir tableau 60 pour les domaines). 2005: N<sub>VD</sub> = 274; 1998: N<sub>VD</sub> = 319. (13)

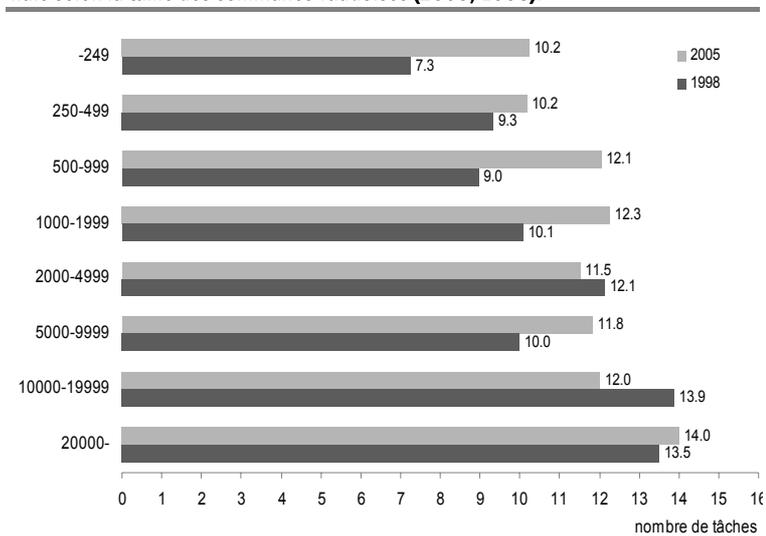
La part de collaboration intercommunale varie selon la taille des communes et le domaine considéré (tableau 61) sans que l'on puisse constater de régularités. Si l'on compare le nombre moyen de domaines où il y a collaboration (figure 35), celle-ci est la moins répandue parmi les communes de moins de 500 habitants.

**Tableau 61**  
**Collaboration intercommunale par domaine selon la taille des communes. Pourcentage des communes vaudoises collaborant avec d'autres communes (2005).**

Domaine/tâche	Vaud							
	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lau-sanne
<b>Social*</b>	45.6	45.7	49.3	47.5	<b>58.2</b>	<b>52.1</b>	41.7	12.5
Soins à domicile/Spitex	<b>71.2</b>	<b>76.2</b>	<b>75.0</b>	<b>74.1</b>	<b>91.3</b>	<b>66.7</b>	<b>66.7</b>	<b>100.0</b>
Aide/assistance aux personnes âgées	<b>62.1</b>	<b>64.1</b>	<b>67.3</b>	<b>80.8</b>	<b>85.7</b>	50.0	<b>66.7</b>	0.0
Aide et assistance aux chômeurs	<b>63.1</b>	<b>62.5</b>	<b>70.0</b>	<b>72.0</b>	<b>77.3</b>	<b>66.7</b>	<b>66.7</b>	0.0
Assistance sociale/tutelle	<b>50.8</b>	<b>50.8</b>	<b>56.3</b>	<b>54.2</b>	<b>71.4</b>	50.0	0.0	0.0
Questions concernant la jeunesse	<b>54.7</b>	41.3	<b>51.0</b>	<b>52.0</b>	<b>63.2</b>	<b>66.7</b>	0.0	0.0
Assistance aux toxicomanes	31.7	29.5	35.4	26.9	38.1	50.0	<b>66.7</b>	0.0
Assistance aux demandeurs d'asile	18.0	24.6	22.7	12.0	28.6	50.0	<b>66.7</b>	0.0
Intégration des étrangers	13.3	16.7	16.3	7.7	10.0	16.7	0.0	0.0
<b>Ecoles</b>	<b>97.0</b>	<b>97.1</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	50.0	<b>100.0</b>
<b>Culture</b>	24.6	25.0	29.2	23.1	28.6	33.3	0.0	<b>100.0</b>
<b>Infrastructure</b>	35.7	32.8	37.7	37.9	39.0	24.7	36.1	<b>58.3</b>
Approvisionnement en eau	<b>64.2</b>	<b>73.1</b>	<b>69.6</b>	<b>77.8</b>	<b>72.0</b>	33.3	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
Epuración des eaux/canalizations	<b>85.3</b>	<b>60.9</b>	<b>61.8</b>	<b>70.4</b>	<b>64.0</b>	33.3	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
Gestion des déchets	<b>70.0</b>	<b>62.0</b>	<b>69.1</b>	<b>69.2</b>	<b>70.8</b>	16.7	33.3	<b>100.0</b>
Transports publics	<b>54.0</b>	<b>53.2</b>	<b>63.8</b>	<b>68.0</b>	<b>70.8</b>	<b>80.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
Approvisionnement en énergie	38.1	38.1	44.4	32.0	<b>52.4</b>	<b>66.7</b>	<b>66.7</b>	<b>100.0</b>
Sport/infrastructures sportives	34.4	34.4	37.3	40.7	<b>52.4</b>	16.7	0.0	<b>100.0</b>
Aménagement du territoire	20.3	13.4	29.4	33.3	14.3	16.7	33.3	0.0
Octroi de permis de construire	18.5	14.9	28.8	25.9	4.8	0.0	0.0	0.0
Protection du paysage et des sites	11.1	15.4	14.3	18.5	18.2	16.7	0.0	0.0
Protection de l'environnement	12.9	6.6	14.9	8.0	26.1	16.7	0.0	0.0
Travaux publics	7.9	13.6	10.2	3.8	13.0	0.0	0.0	<b>100.0</b>
Transports individuels (routes)	11.1	7.6	8.2	7.4	9.1	0.0	0.0	0.0
<b>Sécurité</b>	<b>62.2</b>	<b>60.8</b>	<b>74.1</b>	<b>69.1</b>	<b>83.9</b>	<b>83.3</b>	<b>77.8</b>	<b>100.0</b>
Protection civile	<b>81.2</b>	<b>82.4</b>	<b>96.4</b>	<b>88.9</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
Service du feu	<b>80.0</b>	<b>80.6</b>	<b>94.6</b>	<b>88.9</b>	<b>91.7</b>	<b>66.7</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
Police communale	25.4	19.3	31.3	29.6	<b>60.0</b>	<b>83.3</b>	33.3	<b>100.0</b>
<b>Exécutif et administration</b>	8.2	6.9	13.5	3.8	10.0	0.0	13.3	0.0
Informatique	7.7	10.3	13.5	7.7	40.9	0.0	<b>66.7</b>	0.0
Contrôle des habitants	14.7	7.5	13.2	3.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Administration des finances	10.8	9.1	13.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Exécutif communal	6.1	4.6	17.6	7.4	9.1	0.0	0.0	0.0
Gestion du personnel	1.6	3.0	9.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Promotion économique</b>	<b>57.8</b>	<b>50.8</b>	<b>62.0</b>	<b>76.9</b>	<b>76.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
<b>Moyenne</b>	38.7	37.1	42.8	40.7	46.4	38.6	39.3	45.2

Somme des réponses «une collaboration existe depuis plus de 5 ans» et «une collaboration existe depuis moins de 5 ans». \*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. En gras, valeurs > 50% respectivement > 75%.  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 70$ . (13)

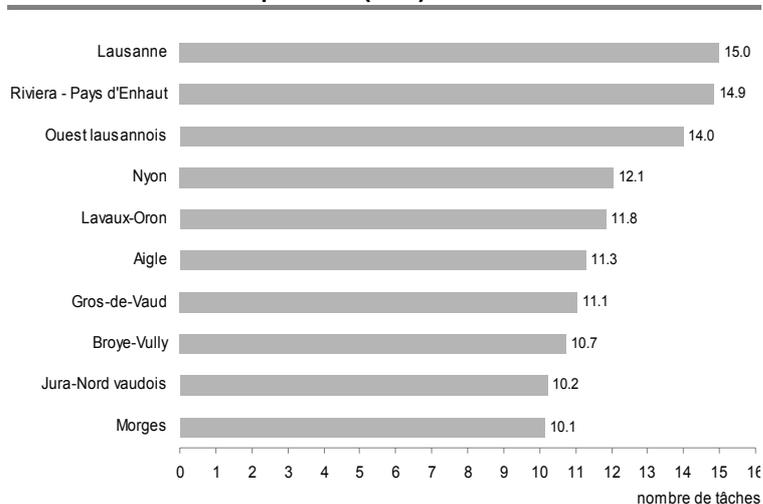
**Figure 35**  
**Nombre moyen de domaines (tâches) impliquant une collaboration intercommunale selon la taille des communes vaudoises (2005, 1998).**



Le nombre maximum de domaines (tâches) est de 31 (voir tableau 62). 2005:  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 70$ ; 1998:  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 79$ . (13)

Les communes des districts de Lausanne, Riviera-Pays d'Enhaut et Ouest lausannois collaborent dans le plus grand nombre de domaines. A l'inverse, la collaboration intercommunale est la plus basse dans les districts de la Broye-Vully, du Jura-Nord vaudois et de Morges (figure 36).

**Figure 36**  
**Nombre moyen de domaines (tâches) impliquant une collaboration intercommunale. Communes vaudoises par district (2005).**



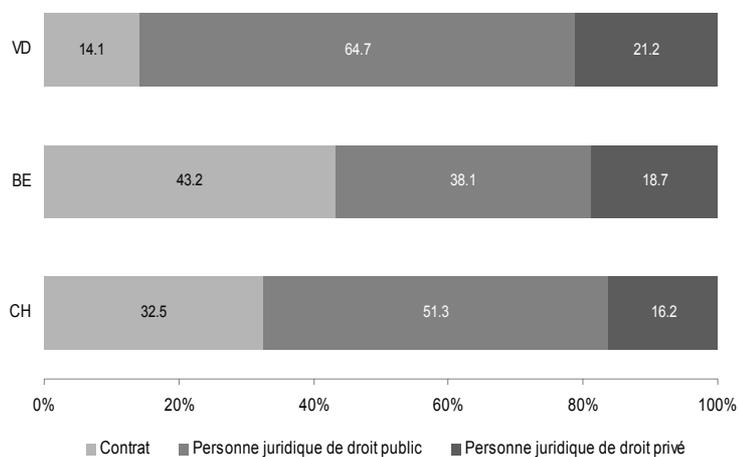
Le nombre maximum de domaines (tâches) est de 31 (voir tableau 61).  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 62$ . (13)

### 5.1.3 Formes juridiques de la collaboration

Afin de régler la collaboration de l'exécution des tâches, les communes peuvent faire recours à différentes formes d'organisations, tel le contrat de prestation, la personne juridique de droit public (syndicats de communes, fondations et établissements autonomes de droit public) ou la personne juridique de droit privé (associations, coopératives, fondations de droit privé et sociétés anonymes).

Comme le montre la figure 37, l'accomplissement de tâches en commun s'établit souvent sous forme de droit public pour les communes vaudoises. Par contre, seuls 14.1% des collaborations intercommunales recensées dans le canton de Vaud se basent sur un contrat de prestation, alors que le canton de Berne en compte 43.2% et l'ensemble de la Suisse 32.5%.

**Figure 37**  
**Formes juridiques de la collaboration intercommunale des communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**



Moyenne de toutes les collaborations recensées (voir tableaux 62, 63). N<sub>VD</sub> = 2290, N<sub>BE</sub> = 3552, N<sub>CH</sub> = 19671. (13)

Les communes vaudoises se distinguent surtout par le fait qu'elles ne concluent que très rarement des contrats de prestations dans le secteur social (6.5% des collaborations recensées; tableau 62). En revanche, la collaboration a plus fréquemment lieu sous forme de personne juridique de droit public que par exemple dans le canton de Berne (tableau 63). L'infrastructure comporte le plus grand nombre de formes juridiques semblables au niveau des cantons de Vaud et de Berne ainsi que de la Suisse.

**Tableau 62**  
**Formes juridiques de collaboration intercommunale en pourcentage des communes vaudoises et suisses collaborant dans un domaine (2005).**

Secteur/domaine	Vaud				Suisse			
	Personne juridique de droit...				Personne juridique de droit...			
	Contrat	public	privé	N	Contrat	public	privé	N
<b>Social*</b>	6.5	76.8	16.7	694	30.2	49.9	19.9	6373
Intégration des étrangers	5.3	89.5	5.3	19	28.5	53	18.5	151
Aide et assistance aux chômeurs	4.9	84.6	10.6	123	17.4	74.6	8.0	760
Assistance aux demandeurs d'asile	7.1	83.3	9.5	42	47.1	39.9	13.1	544
Assistance sociale/tutelle	5.1	80.8	14.1	99	32.1	61.5	6.3	1040
Assistance aux toxicomanes	6.9	75.9	17.2	58	26.0	53.8	20.2	470
Soins à domicile/Spitex	6.3	72.5	21.1	142	29.7	37.2	33.1	1544
Aide/assistance aux personnes âgées	8.7	72.4	18.9	127	26.5	49.9	23.7	1187
Questions concernant la jeunesse	7.1	69.0	23.8	84	39.3	37.8	22.9	677
<b>Ecoles</b>	13.7	72.1	14.2	190	38.3	58.0	3.6	1349
<b>Culture</b>	26.8	48.8	24.4	41	30.0	36.8	33.2	380
<b>Infrastructure</b>	19.2	52.7	28.1	795	28.0	52.9	19.1	6728
Protection de l'environnement	11.8	88.2	0.0	17	26.8	65.9	7.3	164
Transports individuels (routes)	16.7	75.0	8.3	12	25.7	56.6	17.6	136
Protection du paysage et des sites	11.1	63.0	25.9	27	20.7	53.7	25.6	203
Aménagement du territoire	18.9	62.2	18.9	37	21.1	50.9	27.9	265
Epuration des eaux/canalisation	17.2	58.6	24.2	128	21.8	70.8	7.4	1246
Transports publics	15.6	55.0	29.4	109	23.0	57.2	19.8	768
Approvisionnement en eau	23.9	54.3	21.7	138	30.3	57.9	11.9	978
Gestion des déchets	18.7	53.2	28.1	139	29.2	54.1	16.7	1264
Travaux publics	37.5	50.0	12.5	16	34.2	52.6	13.2	152
Octroi de permis de construire	26.5	44.1	29.4	34	45.7	30.8	23.5	247
Sport/infrastructures sportives	25.8	40.3	33.9	62	37.6	38.9	23.5	476
Approvisionnement en énergie	13.2	30.3	56.6	76	30.0	26.5	43.4	829
<b>Sécurité</b>	14.8	71.9	13.2	385	41.9	54.4	3.6	3399
Protection civile	10.1	76.3	13.6	169	36.4	60.5	3.1	1596
Police communale	20.8	69.8	9.4	53	50.9	43.6	5.5	505
Service du feu	17.8	68.1	14.1	163	45.2	51.2	3.5	1298
<b>Exécutif et administration</b>	32.4	44.6	23.0	74	47.5	32.1	20.3	896
Exécutif communal	22.2	66.7	11.1	9	39.8	49.5	10.8	93
Gestion du personnel	42.9	57.1	0.0	7	53.1	39.1	7.8	64
Contrôle des habitants	33.3	53.3	13.3	15	49.5	42.4	8.1	99
Administration des finances	33.3	40.0	26.7	15	55.5	28.8	15.8	146
Informatique	32.1	32.1	35.7	28	45.5	26.9	27.5	494
<b>Promotion économique</b>	6.3	55.9	37.8	111	19.4	51.6	28.9	546
<b>Total</b>	14.1	64.7	21.2	2290	32.5	51.3	16.2	19671

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. (13)

**Tableau 63**  
**Formes juridiques de collaboration intercommunale en pourcentage des communes vaudoises et bernoises collaborant dans un domaine (2005).**

Secteur/domaine	Vaud				Berne			
	Contrat	Personne juridique de droit...			Contrat	Personne juridique de droit...		
		public	privé	N		public	privé	N
<b>Social*</b>	6.5	76.8	16.7	694	44.1	31.1	24.9	1339
Intégration des étrangers	5.3	89.5	5.3	19	46.4	25.0	28.6	28
Aide et assistance aux chômeurs	4.9	84.6	10.6	123	39.4	53.1	7.5	160
Assistance aux demandeurs d'asile	7.1	83.3	9.5	42	62.8	22.2	15.0	234
Assistance sociale/tutelle	5.1	80.8	14.1	99	53.0	42.6	4.4	251
Assistance aux toxicomanes	6.9	75.9	17.2	58	43.6	29.5	26.9	78
Soins à domicile/Spitex	6.3	72.5	21.1	142	28.0	16.8	55.2	279
Aide/assistance aux personnes âgées	8.7	72.4	18.9	127	28.3	36.4	35.3	184
Questions concernant la jeunesse	7.1	69.0	23.8	84	56.0	22.4	21.6	125
<b>Ecoles</b>	13.7	72.1	14.2	190	47.5	50.4	2.1	240
<b>Culture</b>	26.8	48.8	24.4	41	47.6	27.4	25.0	84
<b>Infrastructure</b>	19.2	52.7	28.1	795	31.7	44.7	23.6	1101
Protection de l'environnement	11.8	88.2	0.0	17	47.1	35.3	17.6	17
Transports individuels (routes)	16.7	75.0	8.3	12	50.0	41.7	8.3	12
Protection du paysage et des sites	11.1	63.0	25.9	27	20.0	42.9	37.1	35
Aménagement du territoire	18.9	62.2	18.9	37	30.4	43.5	26.1	23
Epuración des eaux/canalizations	17.2	58.6	24.2	128	13.2	81.1	5.7	227
Transports publics	15.6	55.0	29.4	109	27.6	46.6	25.9	116
Approvisionnement en eau	23.9	54.3	21.7	138	21.9	66.8	11.2	187
Gestion des déchets	18.7	53.2	28.1	139	44.0	21.7	34.2	184
Travaux publics	37.5	50.0	12.5	16	58.3	33.3	8.3	12
Octroi de permis de construire	26.5	44.1	29.4	34	87.2	10.6	2.1	47
Sport/infrastructures sportives	25.8	40.3	33.9	62	51.5	28.8	19.7	66
Approvisionnement en énergie	13.2	30.3	56.6	76	31.4	14.3	54.3	175
<b>Sécurité</b>	14.8	71.9	13.2	385	56.2	42.3	1.5	603
Protection civile	10.1	76.3	13.6	169	47.9	51.0	1.0	292
Police communale	20.8	69.8	9.4	53	69.5	25.4	5.1	59
Service du feu	17.8	68.1	14.1	163	62.7	36.1	1.2	252
<b>Exécutif et administration</b>	32.4	44.6	23.0	74	71.2	20.8	8.0	125
Exécutif communal	22.2	66.7	11.1	9	77.8	11.1	11.1	9
Gestion du personnel	42.9	57.1	0.0	7	55.6	33.3	11.1	9
Contrôle des habitants	33.3	53.3	13.3	15	76.5	17.6	5.9	17
Administration des finances	33.3	40.0	26.7	15	72.0	24.0	4.0	25
Informatique	32.1	32.1	35.7	28	70.8	20.0	9.2	65
<b>Promotion économique</b>	6.3	55.9	37.8	111	21.7	35.0	43.3	60
<b>Total</b>	14.1	64.7	21.2	2290	43.2	38.1	18.7	3552

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. (13)

**Tableau 64**  
**Formes juridiques de collaboration intercommunale en pourcentage des communes vaudoises collaborant dans un domaine (2005, 1998).**

Secteur/domaine	Vaud 2005				Vaud 1998			
	Personne juridique de droit...				Personne juridique de droit...			
	Contrat	public	privé	N	Contrat	public	privé	N
<b>Social*</b>	6.5	76.8	16.7	694	7.6	82.7	9.7	648
Intégration des étrangers	5.3	89.5	5.3	19	0.0	100.0	0.0	5
Aide et assistance aux chômeurs	4.9	84.6	10.6	123	11.7	80.0	8.3	120
Assistance aux demandeurs d'asile	7.1	83.3	9.5	42	4.3	78.3	17.4	23
Assistance sociale/tutelle	5.1	80.8	14.1	99	8.8	90.1	1.1	91
Assistance aux toxicomanes	6.9	75.9	17.2	58	6.3	75.0	18.8	48
Soins à domicile/Spitex	6.3	72.5	21.1	142	5.7	82.8	11.5	157
Aide/assistance aux personnes âgées	8.7	72.4	18.9	127	7.6	80.3	12.1	132
Questions concernant la jeunesse	7.1	69.0	23.8	84	5.6	87.5	6.9	72
<b>Ecoles</b>	13.7	72.1	14.2	190	16.7	82.8	0.5	215
<b>Culture</b>	26.8	48.8	24.4	41	12.1	69.7	18.2	33
<b>Infrastructure</b>	19.2	52.7	28.1	795	24.8	63.5	11.7	779
Protection de l'environnement	11.8	88.2	0.0	17	25.0	50.0	25.0	8
Transports individuels (routes)	16.7	75.0	8.3	12	20.0	80.0	0.0	5
Protection du paysage et des sites	11.1	63.0	25.9	27	22.2	66.7	11.1	9
Aménagement du territoire	18.9	62.2	18.9	37	5.9	82.4	11.8	34
Epuration des eaux/canalisation	17.2	58.6	24.2	128	22.2	76.1	1.7	180
Transports publics	15.6	55.0	29.4	109	26.9	44.9	28.2	78
Approvisionnement en eau	23.9	54.3	21.7	138	35.6	60.5	4.0	177
Gestion des déchets	18.7	53.2	28.1	139	17.9	70.3	11.7	145
Travaux publics	37.5	50.0	12.5	16	21.4	78.6	0.0	14
Octroi de permis de construire	26.5	44.1	29.4	34	29.6	48.1	22.2	27
Sport/infrastructures sportives	25.8	40.3	33.9	62	11.4	72.7	15.9	44
Approvisionnement en énergie	13.2	30.3	56.6	76	34.5	27.6	37.9	58
<b>Sécurité</b>	14.8	71.9	13.2	385	17.0	81.9	1.1	271
Protection civile	10.1	76.3	13.6	169	10.6	89.4	0.0	189
Police communale	20.8	69.8	9.4	53	51.7	48.3	0.0	29
Service du feu	17.8	68.1	14.1	163	20.8	73.6	5.7	53
<b>Exécutif et administration</b>	32.4	44.6	23.0	74	47.4	15.8	36.8	57
Exécutif communal	22.2	66.7	11.1	9	33.3	66.7	0.0	3
Gestion du personnel	42.9	57.1	0.0	7	33.3	33.3	33.3	3
Contrôle des habitants	33.3	53.3	13.3	15	50.0	14.3	35.7	14
Administration des finances	33.3	40.0	26.7	15	38.9	16.7	44.4	18
Informatique	32.1	32.1	35.7	28	57.9	5.3	36.8	19
<b>Promotion économique</b>	6.3	55.9	37.8	111	5.0	80.0	15.0	100
<b>Total</b>	14.1	64.7	21.2	2290	17.1	73.4	9.5	2103

\*Moyenne des domaines faisant partie du secteur. (13)

Par rapport à 1998, nous constatons que la personnalité juridique de droit privé est plus souvent choisie comme forme de collaboration par les communes vaudoises en 2005 (tableau 64). Nous le remarquons surtout dans le domaine de l'infrastructure et plus précisément dans l'épuration des eaux (+22.5 points), l'approvisionnement en énergie (+18.7 points) et en eau (+17.7 points) ainsi que dans la gestion des déchets (+16.4 points).

## 5.2 Coopération avec des experts privés

Afin d'acquérir le savoir nécessaire pour l'accomplissement de tâche ou pour améliorer leurs prestations, les communes peuvent faire recours aux services de bureaux et experts privés. Dans le canton de Vaud, 51.5% des communes coopèrent régulièrement avec des privés (tableau 65). Celle-ci est un peu plus fréquente dans le canton de Berne (53.4%) ou au niveau national (64.1%).

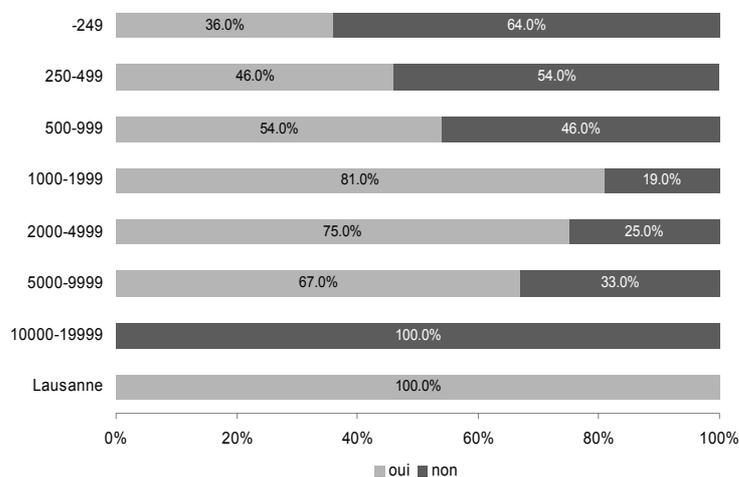
Comme le montre la figure 38, les communes de moins de 1'000 habitants coopèrent moins fréquemment avec des experts et bureaux privés que les communes de plus grandes tailles.

**Tableau 65**  
**Recours régulier aux services de bureaux et experts privés. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
oui	137	51.5	180	53.4	1383	64.1
non	129	48.5	157	46.6	776	35.9
N=	266	100.0	337	100.0	2159	100.0

(19)

**Figure 38**  
**Recours régulier aux services de bureaux et experts privés selon la taille des communes vaudoises (2005).**



$n_{\min} = 1, n_{\max} = 75. (19)$

Le recours aux bureaux et aux experts privés est relativement fréquent dans les domaines de l'aménagement du territoire et des plans de zones, de l'informatique, des travaux publics ainsi que des questions juridiques. En revanche, il est plutôt rare dans d'autres domaines, tels que la santé, les questions concernant la jeunesse, l'éducation, les questions économiques ou encore les affaires culturelles. Dans le domaine de la planification du réseau des transports, les plus grandes différences sont constatées par rapport aux communes bernoises et à la moyenne des communes suisses – le recours au savoir externe étant nettement moins fréquent parmi les communes du canton de Vaud (tableaux 66 et 67).

**Tableau 66**  
**Recours régulier aux services de bureaux et experts privés par domaine. Communes**  
**vaudoises et suisses (2005).**

Domaine	Vaud		Suisse		Différence en points de %
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
Plan de zones	108	40.6	1109	51.4	-10.8
Informatique	105	39.5	977	45.3	-5.8
Travaux publics/constructions	103	38.7	988	45.8	-7.0
Questions juridiques	102	38.3	948	43.9	-5.6
Finances	72	27.1	543	25.2	+1.9
Elimination des déchets	50	18.8	490	22.7	-3.9
Assistance sociale / Affaires sociales	31	11.7	348	16.1	-4.5
Impôts	27	10.2	185	8.6	+1.6
Planification du réseau des transports	26	9.8	659	30.5	-20.7
Santé	25	9.4	196	9.1	+0.3
Questions concernant la jeunesse	23	8.6	244	11.3	-2.7
Education	20	7.5	216	10.0	-2.5
Questions économiques	17	6.4	180	8.3	-1.9
Affaires culturelles	5	1.9	98	4.5	-2.7
Moyenne	51	19.2	513	23.8	-4.6

Question à réponses multiples. N<sub>VD</sub> = 266, N<sub>CH</sub> = 2159. (19)

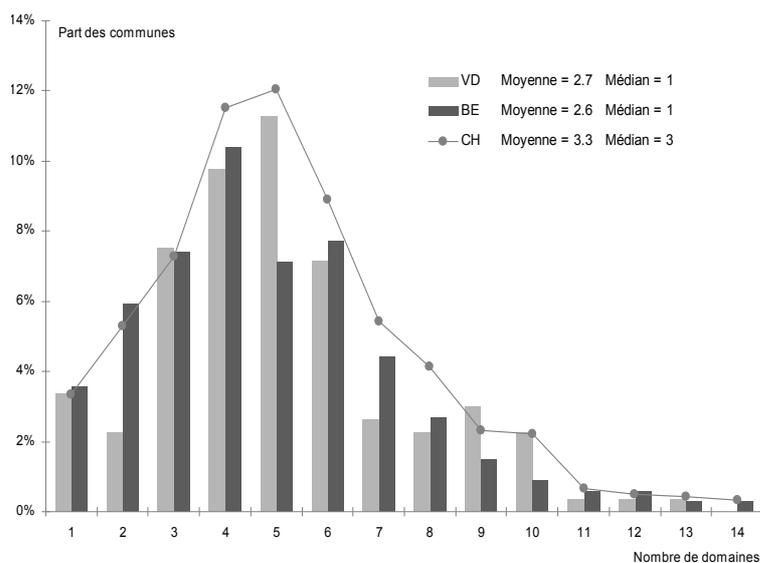
**Tableau 67**  
**Recours régulier aux services de bureaux et experts privés par domaine. Communes**  
**vaudoises et bernoises (2005).**

Domaine	Vaud		Berne		Différence en points de %
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
Plan de zones	108	40.6	139	41.2	-0.6
Informatique	105	39.5	116	34.4	+5.1
Travaux publics/constructions	103	38.7	108	32.0	+6.7
Questions juridiques	102	38.3	123	36.5	+1.8
Finances	72	27.1	76	22.6	+4.5
Elimination des déchets	50	18.8	50	14.8	+4.0
Assistance sociale / Affaires sociales	31	11.7	51	15.1	-3.5
Impôts	27	10.2	11	3.3	+6.9
Planification du réseau des transports	26	9.8	86	25.5	-15.7
Santé	25	9.4	20	5.9	+3.5
Questions concernant la jeunesse	23	8.6	31	9.2	-0.6
Education	20	7.5	28	8.3	-0.8
Questions économiques	17	6.4	17	5.0	+1.3
Affaires culturelles	5	1.9	12	3.6	-1.7
Moyenne	51	19.2	62	18.4	+0.8

Question à réponses multiples. N<sub>VD</sub> = 266, N<sub>BE</sub> = 337. (19)

En moyenne, une commune vaudoise fait régulièrement recours aux services de bureaux et d'experts privés dans 2.7 des 14 domaines recensés (figure 39). Ce chiffre est environ identique pour le canton de Berne (2.6) mais un peu plus élevé au niveau national (3.3).

**Figure 39**  
**Nombre de domaines avec recours régulier aux services de bureaux et experts privés. Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**



Exemple de lecture de la figure: 3.3% des communes vaudoises ont régulièrement recours aux services de bureaux et experts privés dans 1 des 14 domaines possibles (voir tableau 66 pour les domaines). N<sub>VD</sub> = 266, N<sub>BE</sub> = 337, N<sub>CH</sub> = 2159. (19)

Le tableau 68 soutient la thèse qui stipule que les communes de petites tailles font moins souvent recours à des services de bureaux et d'experts privés. Néanmoins, les domaines dans lesquels, elles font le plus souvent recours à cette aide, sont cependant les mêmes que pour ceux des communes de plus grandes tailles.

**Tableau 68**  
**Recours régulier aux services de bureaux et experts privés par domaine. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2005).**

	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne	Pearson-R
Plan de zones	25.3	36.1	43.6	69.2	64.3	50.0	*	0.0	.07
Informatique	22.7	34.7	45.5	73.1	53.6	50.0	*	100.0	.09
Travaux publics/constructions	24.0	33.3	41.8	61.5	64.3	50.0	*	100.0	.41
Questions juridiques	20.0	29.2	41.8	76.9	64.3	66.7	*	100.0	.28
Finances	13.3	26.4	36.4	42.3	35.7	33.3	*	0.0	-.06
Elimination des déchets	6.7	15.3	23.6	34.6	35.7	16.7	*	100.0	.18
Assistance sociale / Affaires sociales	8.0	13.9	20.0	3.8	10.7	0.0	*	0.0	.19
Impôts	8.0	16.7	9.1	3.8	10.7	0.0	*	0.0	-.22
Planification du réseau des transports	5.3	8.3	12.7	3.8	21.4	16.7	*	100.0	.10
Santé	4.0	13.9	16.4	0.0	10.7	0.0	*	0.0	-.14
Questions concernant la jeunesse	4.0	8.3	14.5	3.8	14.3	16.7	*	0.0	-.01
Education	4.0	11.1	10.9	3.8	7.1	0.0	*	0.0	-.14
Questions économiques	2.7	4.2	5.5	15.4	14.3	16.7	*	0.0	.12
Affaires culturelles	0.0	0.0	5.5	0.0	7.1	0.0	*	0.0	.11
n=	75	72	55	26	28	6	*	1	

\*Pas de données pour cette catégorie. (19)

Depuis 1995, le recours des communes vaudoises aux services de bureaux et experts privés a surtout augmenté dans les domaines de l'informatique et des questions juridiques et dans une moindre ampleur en ce qui concerne l'aménagement du territoire et les plans de zones ainsi que les travaux publics. La comparaison avec les communes bernoises et de l'ensemble de la Suisse montre que les différences ne sont pas très conséquentes, surtout si l'on considère la moyenne des 14 domaines (tableau 69).

**Tableau 69**  
**Communes avec une augmentation du recours aux services de bureaux et experts privés de 1995 à 2005. Communes vaudoises et suisses par domaine (2005).**

Domaine	Vaud		Suisse		Différence en points de %
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
Informatique	75	28.2	654	30.3	-2.1
Questions juridiques	67	25.2	513	23.8	+1.4
Plan de zones	53	19.9	419	19.4	+0.5
Travaux publics/constructions	53	19.9	480	22.2	-2.3
Élimination des déchets	28	10.5	217	10.1	+0.5
Finances	27	10.2	242	11.2	-1.1
Assistance sociale / Affaires sociales	21	7.9	236	10.9	-3.0
Santé	16	6.0	107	5.0	+1.1
Planification du réseau des transports	13	4.9	357	16.5	-11.6
Éducation	13	4.9	143	6.6	-1.7
Questions concernant la jeunesse	12	4.5	168	7.8	-3.3
Impôts	11	4.1	95	4.4	-0.3
Questions économiques	9	3.4	111	5.1	-1.8
Affaires culturelles	1	0.4	49	2.3	-1.9
Moyenne	29	10.7	271	12.5	-1.8
N=	266	100.0	2159	100.0	

(19)

Entre 1995 et 2005, le recours aux services de bureaux et d'experts privés a le plus fortement augmenté parmi les communes de l'000 à l'999 habitants et notamment dans les domaines de l'informatique, des questions juridiques, des plan de zones et des travaux publics (tableau 70).

**Tableau 70**  
**Communes avec une augmentation du recours aux services de bureaux et experts privés de 1995 à 2005. Communes vaudoises selon la taille (2005).**

	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne
Informatique	18.7	31.9	27.3	50.0	28.6	33.3	*	0.0
Questions juridiques	10.7	22.2	27.3	57.7	35.7	50.0	*	0.0
Plan de zones	10.7	16.7	27.3	38.5	21.4	33.3	*	0.0
Travaux publics/constructions	17.3	12.5	25.5	42.3	14.3	33.3	*	0.0
Elimination des déchets	6.7	9.7	12.7	19.2	14.3	0.0	*	0.0
Finances	4.0	8.3	16.4	23.1	7.1	16.7	*	0.0
Assistance sociale / Affaires sociales	4.0	9.7	14.5	7.7	3.6	0.0	*	0.0
Santé	1.3	8.3	12.7	3.8	3.6	0.0	*	0.0
Planification du réseau des transports	4.0	5.6	1.8	3.8	10.7	16.7	*	0.0
Education	2.7	8.3	3.6	3.8	7.1	0.0	*	0.0
Questions concernant la jeunesse	1.3	4.2	9.1	3.8	3.6	16.7	*	0.0
Impôts	4.0	6.9	3.6	0.0	3.6	0.0	*	0.0
Questions économiques	1.3	4.2	3.6	7.7	3.6	0.0	*	0.0
Affaires culturelles	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	*	0.0
n=	75	72	55	26	28	6	*	1

\*Pas de données pour cette catégorie (19)

### 5.3 Fusions de communes

La fusion de deux (voir plus) communes représente la forme la plus poussée de collaboration. Comme nous l'avons montré dans le chapitre sur la structure des communes vaudoises et suisses (1.1), le nombre de communes a fortement baissé dans certains cantons suisses, comme par exemple dans les cantons de Fribourg, du Tessin ou encore de Thurgovie. La forme de fusion la plus répandue est celle qui voit l'une des communes concernée garder son autonomie tandis que la ou les autre(s) commune(s) y renonce(nt).

Les réformes structurelles ne constituent d'ailleurs pas seulement un phénomène suisse. A l'étranger, les réformes communales et administratives sont - parfois depuis longtemps - à l'ordre du jour. Dans différents Etats européens, les réformes territoriales, dont les plus

importantes, imposées "d'en haut", remontent aux années 1960 et 1970. Dans les pays scandinaves notamment, le nombre de communes a été réduit parfois jusqu'à 80%. D'importantes fusions de communes ont également été opérées en République fédérale d'Allemagne (le nombre de communes y est passé de 24'272 à 8'077) et en Autriche (réduction de 3'999 à 2'301 communes). Récemment, le Danemark a vu son nombre de communes baissé jusqu'à 100, tout en leur accordant un plus grand poids politique.

Entre 2000 et 2005, 27.8% des communes vaudoises ont discuté de fusion de manière concrète avec une ou plusieurs communes voisines (tableau 71). Ce chiffre est plus bas que dans le canton de Berne (37.2%) ou que par rapport à l'ensemble des communes suisses (38.7%).

**Tableau 71**  
**Discussions concrètes de fusion avec d'autres communes entre 2000 et 2005.**  
**Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Discussions de fusion						
oui	75	27.8	126	37.2	837	38.7
non	195	72.2	213	62.8	1327	61.3
N=	270	100.0	339	100.0	2164	100.0

(16)

Les communes vaudoises de moins de 250 habitants (ainsi que celles de plus de 10'000) ont le plus discuté d'une éventuelle fusion avec leurs voisines durant la période de 2000 à 2005 (34.2%). En revanche, seul 19.2% des communes de 1'000 à 1'999 habitants en ont discuté pendant ce laps de temps. (tableau 72).

**Tableau 72**  
**Discussions concrètes de fusion avec d'autres communes entre 2000 et 2005.**  
**Communes vaudoises selon la taille (2005).**

Discussions de fusions avec commune(s) voisine(s)	Oui		Non		n
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	
- 249	26	34.2	50	65.8	76
250 - 499	17	23.3	56	76.7	73
500 - 999	15	26.3	42	73.7	57
1000 - 1999	5	19.2	21	80.8	26
2000 - 4999	9	31.0	20	69.0	29
5000 - 9999	1	20.0	4	80.0	5
10000 - 19999	1	33.3	2	66.7	3
Lausanne	1	100.0	0	0.0	1

(16)

La question de la taille optimale d'une commune est étroitement liée au sujet de la fusion de communes. Les tableaux et figures suivants montrent comment les communes elles-mêmes voient cette taille minimum optimale.

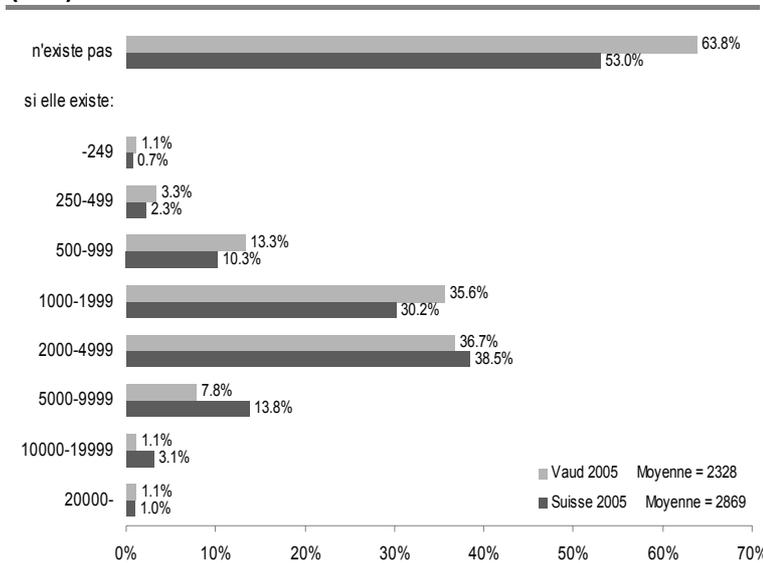
Seuls 36.2% des communes vaudoises estiment qu'une taille minimum optimale existe pour les communes. Elles sont 43.5% à penser ainsi dans le canton de Berne et 47.0% au niveau national (tableau 73, figure 40). Parmi les communes approuvant l'existence d'une taille minimum optimale, 72.3% la situe entre 1'000 et 5'000 habitants, 17.7% en dessous de 1'000 habitants et 10.0% en dessus de 5'000 habitants. La moyenne est de 2'328 habitants. Les différences d'appréciation de cet optimum entre les communes vaudoises, bernoises et suisses ne sont pas très conséquentes.

**Tableau 73**  
**Taille minimum optimale pour les communes. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005)**

	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
<b>Existence d'une taille minimum optimale pour les communes</b>						
Oui	97	36.2	148	43.5	1004	47.0
Non	171	63.8	192	56.5	1134	53.0
N=	268	100.0	340	100.0	2138	100.0
<b>Si oui, quelle est la taille minimum optimale?</b>						
-249	1	1.1	1	0.7	7	0.7
250-499	3	3.3	3	2.0	23	2.3
500-999	12	13.3	19	12.9	101	10.3
1000-1999	32	35.6	54	36.7	296	30.2
2000-4999	33	36.7	50	34.0	377	38.5
5000-9999	7	7.8	16	10.9	135	13.8
10000-19999	1	1.1	4	2.7	30	3.1
20000-	1	1.1	0	0.0	10	1.0
N=	*90	100.0	147	100.0	979	100.0

\*Certaines communes ont répondu par «oui» à la question concernant l'existence d'une taille minimum optimale pour les communes mais n'ont pas indiqué de nombre concret. (17)

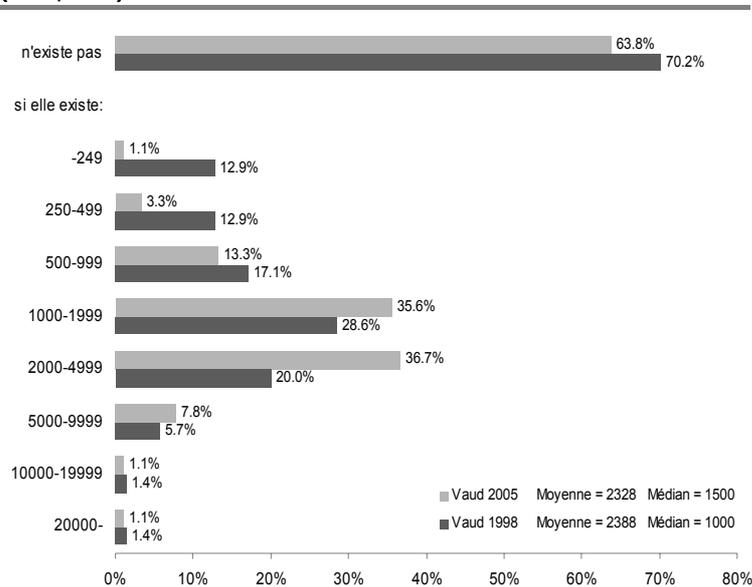
**Figure 40**  
**Taille minimum optimale pour les communes. Communes vaudoises et suisses (2005).**



Exemple de lecture de la figure: 35.6% des communes vaudoises qui approuvent l'existence d'une taille minimum optimale la situe entre 1000 et 1999 habitants (voir aussi tableau 73). N<sub>VD</sub> = 268, N<sub>CH</sub> = 2138. (17)

La figure 41 montre que le nombre de communes estimant qu'une taille minimum optimale n'existe pas était plus bas en 2005 (63.8%) par rapport à 1998 (70.2%). Ainsi, la part des communes situant la taille optimale en dessous de 1'000 habitants a passé de 42.9% à 17.7%. La taille moyenne a baissé tandis que la médiane a augmenté en atteignant 1'500 habitants.

**Figure 41**  
**Taille minimum optimale pour les communes selon les communes vaudoises**  
**(2005, 1998).**



Exemple de lecture de la figure: En 2005, 35.6% des communes vaudoises qui approuvent l'existence d'une taille minimum optimale la situe entre 1000 et 1999 habitants. 2005: N<sub>VD</sub> = 268; 1998: N<sub>VD</sub> = 294. (17)

Enfin, le tableau 74 montre que l'estimation de la taille minimum optimale pour les communes ne dépend pas de la taille effective de la commune participant à l'enquête. Une majorité de chaque catégorie estime en effet que la taille optimale se situe entre 1'000 et 5'000 habitants.

**Tableau 74**  
**Taille minimum optimale pour les communes. Pourcentage des communes vaudoises selon la taille (2005).**

	Estimation de la taille minimum optimale pour les communes						n
	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	
Nombre d'habitants							
-249	6.3	0.0	12.5	37.5	37.5	6.3	16
250-499	0.0	11.8	5.9	35.3	29.4	17.6	17
500-999	0.0	0.0	18.2	27.3	40.9	9.0	22
1000-1999	0.0	0.0	23.1	53.8	23.1	0.0	13
2000-4999	0.0	0.0	11.8	23.5	52.9	11.8	17
5000-9999	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	2

Exemple de lecture de la figure: 53.8% des communes vaudoises de 1000 à 1999 habitants qui approuvent l'existence d'une taille minimum optimale la situe entre 1000 et 1999 habitants. Les communes de plus de 10000 habitants ne sont pas retenues. (17)

**Tableau 75**  
**Rôle du canton souhaité par les communes en matière de fusions. Communes vaudoises, bernoises et suisses (2005).**

Rôle	Vaud		Berne		Suisse	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Actif – avec possibilité de forcer les communes à fusionner	7	2.6	19	5.7	119	5.6
Actif – avec des mesures d'encouragement à la fusion*	96	36.1	102	30.5	753	35.5
Conseil et soutien à la demande des communes	123	46.2	190	56.9	1'064	50.1
Le canton n'est pas concerné	40	15.0	23	6.9	186	8.8
N=	266	100.0	334	100.0	2122	100.0

\*par exemple soutien financier. (18)

En matière de fusion, 46.2% des communes vaudoises trouvent que le canton devrait conseiller et soutenir les communes si elles le demandent. 36.1% d'entre elles souhaitent un rôle actif du canton avec des mesures d'encouragement à la fusion (par ex. soutien financier). Seul 2.6% trouvent que le canton devrait pouvoir forcer les communes à fusionner et 15.0% estiment que le canton ne devrait pas s'impliquer (tableau 75).

Entre 1998 et 2005, l'idée d'un canton jouant un rôle actif en matière de fusions a gagné du terrain, passant de 16.6 à 36.6% des communes. De plus, le nombre de communes estimant que le canton n'est pas concerné a baissé. La possibilité de forcer des communes à la fusion n'a trouvé que peu de soutien aussi bien en 1998 (1.7%) qu'en 2005 (2.6%, tableau 76).

**Tableau 76**  
**Rôle du canton souhaité par les communes vaudoises en matière de fusions.**  
**(2005, 1998).**

Rôle du canton	Vaud 2005		Vaud 1998	
	Nombre de communes	en %	Nombre de communes	en %
Actif – avec possibilité de forcer les communes à fusionner	7	2.6	5	1.7
Actif – avec des mesures d'encouragement à la fusion (par ex. soutien financier)	96	36.1	48	16.6
Conseil et soutien à la demande des communes	123	46.2	167	57.6
Le canton n'est pas concerné	40	15.0	70	24.1
N=	266	100.0	290	100.0

(18)

Les communes vaudoises de plus de 2'000 habitants souhaitent majoritairement que le canton joue un rôle actif avec des mesures d'encouragement à la fusion. En revanche, les communes plus peti-

tes préfèrent que le canton intervienne à leur demande avec un rôle de conseiller (tableau 77).

**Tableau 77**  
**Rôle du canton souhaité par les communes en matière de fusions. Communes vaudoises selon la taille (2005).**

	Actif – avec possibilité de forcer les communes à fusionner	Actif – avec des mesures d'encouragement à la fusion	Conseil et soutien à la demande des communes	Le canton n'est pas concerné	n
-249	1.3	40.8	42.1	15.8	76
250-499	0.0	23.6	65.3	11.1	72
500-999	1.8	32.7	41.8	23.6	55
1000-1999	7.4	33.3	40.7	18.5	27
2000-4999	7.4	51.9	33.3	7.4	27
5000-9999	0.0	80.0	20.0	0.0	5
10000-19999	33.3	66.7	0.0	0.0	3
Lausanne	0.0	100.0	0.0	0.0	1

(18)

**Tableau 78**  
**Rôle du canton souhaité par les communes en matière de fusions. Communes vaudoises par district (2005).**

	Actif – possibilité de forcer les communes à fusionner	Actif – avec des mesures d'encouragement à la fusion	Conseil et soutien à la demande des communes	Le canton n'est pas concerné	n
Aigle	0.0	33.3	44.4	22.2	9
Broye-Vully	4.4	55.6	31.1	8.9	45
Gros-de-Vaud	2.6	30.8	51.3	15.4	39
Jura-Nord vaudois	1.5	26.2	55.4	16.9	65
Lausanne	0.0	33.3	33.3	33.3	3
Lavaux-Oron	0.0	52.6	42.1	5.3	19
Morges	2.2	35.6	40.0	22.2	45
Nyon	3.3	23.3	60.0	13.3	30
Ouest lausannois	20.0	60.0	20.0	0.0	5
Riviera - Pays d'Enhaut	0.0	33.3	50.0	16.7	6

(18)

Le tableau 78 montre qu'un canton actif en matière de fusions de communes trouve une majorité dans les districts Ouest lausannois (60.0%), Broye-Vully (55.6%) et Lavaux-Oron (52.6%). Un canton qui conseille et soutient à la demande des communes est surtout souhaité dans les districts de Nyon (60.0%), du Jura-Nord vaudois (55.4%), du Gros-de-Vaud (51.3%) et de Riviera-Pays d'Enhaut (50.0%).

## 6 Perspectives et conclusions

### 6.1 L'accomplissement des tâches dans le futur

Dans le cadre de l'enquête sur les communes, les secrétaires communaux ont estimé le poids des différentes manières d'accomplir les tâches communales dans le futur. Ce regard vers l'avenir constitue le chapitre final de cette étude.

**Tableau 79**  
**Estimation du poids de différentes manières d'accomplir les tâches communales dans dix ans. Pourcentage des communes vaudoises (2005).**

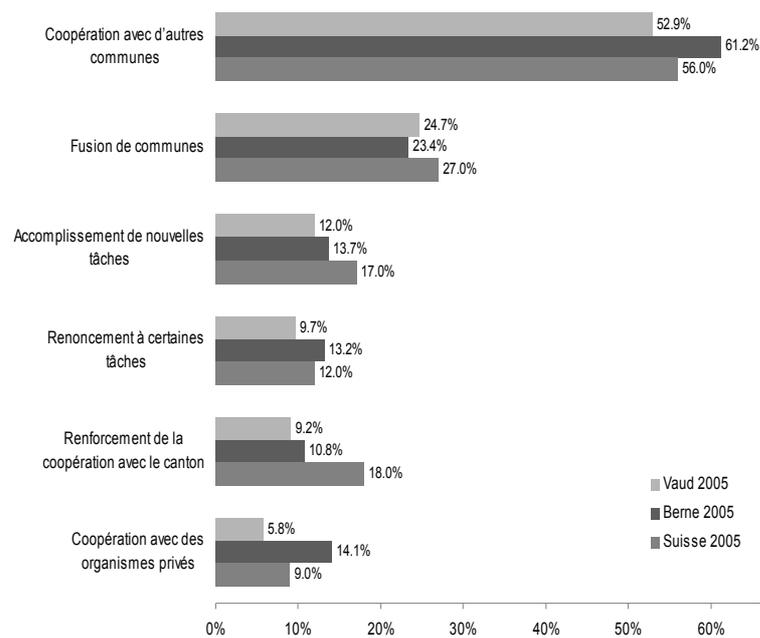
	Pas de poids 1	→ 2	→ 3	→ 4	Beaucoup de poids 5	Ne sais pas	n
Coopération avec d'autres communes	0.0	4.5	32.1	29.1	23.8	10.6	265
Fusion de communes	20.5	14.1	19.0	12.9	11.8	21.7	263
Accomplissement de nouvelles tâches	11.2	10.9	24.4	8.5	3.5	41.5	258
Renoncement à certaines tâches	17.9	11.3	20.2	6.6	3.1	40.9	257
Renforcement de la coopération avec le canton	17.9	17.2	23.7	6.1	3.1	32.1	262
Coopération avec des organismes privés	23.4	21.5	19.5	3.5	2.3	29.7	256

(15)

Plus de la moitié des communes vaudoises (52.9%) attribuent dans le futur un grand ou un très grand poids à la coopération avec d'autres communes. Cette proportion est plus élevée dans le canton de Berne (61.2%) et au niveau national (56.0%, figure 42). Près d'un quart (24.7%) des secrétaires communaux pensent que les fusions de communes joueront un rôle capital dans l'accomplissement des tâches dans dix ans. Par contre, ils attribuent moins d'importance à

l'accomplissement de nouvelles tâches (12.0%), au renoncement de certaines tâches (9.7%), au renforcement de la coopération avec le canton (9.2%) ainsi qu'à la coopération avec des organismes privés (5.8%).

**Figure 42**  
**Pourcentage des communes vaudoises, bernoises et suisses qui attribuent un grand ou un très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans (2005).**

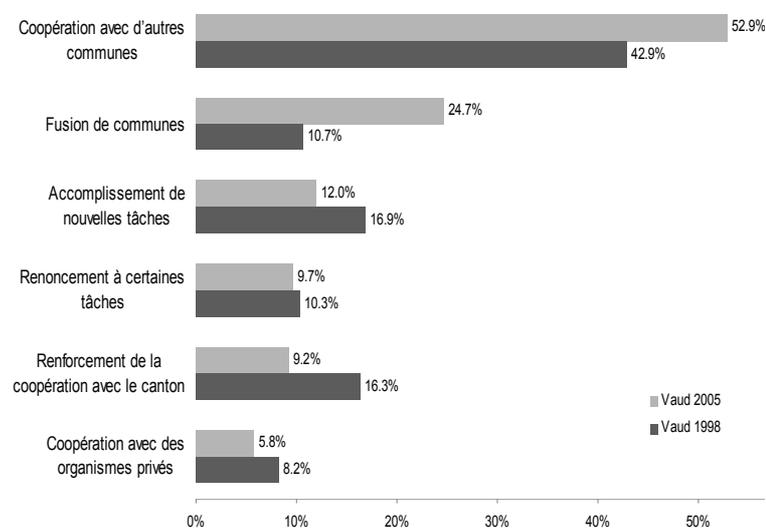


Question à réponses multiples. VD:  $n_{\min} = 256$ ,  $n_{\max} = 265$ ; BE:  $n_{\min} = 332$ ,  $n_{\max} = 337$ ; CH:  $n_{\min} = 2101$ ,  $n_{\max} = 2132$ . (15)

Comme le montre la figure 43, seule la coopération avec d'autres communes (+10.0 points) et la fusion de communes (+14.7 points)

ont gagné en importance en 2005 par rapport à 1998 dans la façon d'accomplir les tâches communales dans le futur. Les communes attachent en revanche moins d'importance à l'accomplissement de nouvelles tâches (-4.9 points), le renoncement à certaines tâches (-0.6 points), le renforcement de la coopération avec le canton (-7.1 points) ainsi que la coopération avec des organismes privés (-3.4 points).

**Figure 43**  
**Pourcentage des communes vaudoises qui attribuent un grand ou très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans (2005, 1998).**



Question à réponses multiples. 2005: n<sub>min</sub> = 256, n<sub>max</sub> 265; 1998: n<sub>min</sub> = 305, n<sub>max</sub> 313. (15)

63.0% des communes vaudoises de moins de 250 habitants attribuent un grand ou un très grand poids à la coopération avec d'autres communes dans le futur (tableau 80) et 30.6% pensent que les fusions de communes seront une possibilité afin de pouvoir accomplir

les tâches communales. Ces valeurs sont plus élevées que parmi les communes de plus grande taille (mis à part celle de 10'000 à 19'999 habitants). En règle générale, nous remarquons que la coopération intercommunale est la forme d'accomplissement des tâches favorisée par toutes les communes, indépendamment de leur taille. En revanche, le renforcement de la coopération avec le canton ou bien avec des organismes privés ne se voient pas attribuer un grand poids de la part des communes.

Finalement, le tableau 81 montre les différentes manières d'accomplir les tâches dans le futur selon les districts du canton de Vaud. Nous constatons qu'une majorité de communes des districts d'Aigle (70.0%), Broye-Vully (71.1%), Nyon (64.3%), Ouest lausannois (60.0%) et Riviera-Pays d'Enhaut (57.1%) attribuent un grand ou un très grand poids à la coopération avec d'autres communes. La possibilité de fusions de communes dans le futur est estimée comme étant élevée par les communes des districts de Broye-Vully (52.3%), de Lavaux-Oron (47.4%) ainsi que de l'Ouest lausannois (40.0%).

**Tableau 80**  
**Pourcentage des communes qui attribuent un grand ou très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans. Communes vaudoises selon la taille (2005).**

	-249	250-499	500-999	1000-1999	2000-4999	5000-9999	10000-19999	Lausanne
Coopération avec d'autres communes	63.0	44.4	54.4	59.3	46.2	0.0	100.0	0.0
Fusion de communes	30.6	23.6	23.2	18.5	23.1	0.0	66.7	0.0
Accomplissement de nouvelles tâches	11.4	8.3	14.8	18.5	16.0	0.0	0.0	0.0
Renoncement à certaines tâches	15.9	6.9	11.1	11.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Renforcement de la coopération avec le canton	13.9	5.6	9.1	7.4	3.8	0.0	33.3	100.0
Coopération avec des organismes privés	8.7	4.2	5.7	3.8	7.7	0.0	0.0	0.0

Question à réponses multiples.  $n_{\min} = 1$ ,  $n_{\max} = 72$ . (15)

**Tableau 81**  
**Pourcentage des communes qui attribuent un grand ou très grand poids aux différentes manières d'accomplir les tâches dans dix ans. Communes vaudoises par district (2005).**

	Aigle	Broye-Vully	Gros-de-Vaud	Jura-Nord vaudois	Lausanne	Lavaux-Oron	Morges	Nyon	Ouest lausannois	Riviera- Pays d'Enhaut
Coopération avec d'autres communes	70.0	71.1	46.2	46.9	33.3	41.2	42.6	64.3	60.0	57.1
Fusion de communes	10.0	52.3	17.9	19.4	0.0	47.4	10.9	21.4	40.0	0.0
Accomplissement de nouvelles tâches	0.0	20.9	17.9	3.2	0.0	6.3	13.3	14.3	20.0	14.3
Renoncement à certaines tâches	0.0	19.0	7.7	8.1	0.0	6.3	8.9	10.7	20.0	0.0
Renforcement de la coopération avec le canton	10.0	15.6	7.7	6.3	33.3	12.5	8.7	3.6	20.0	0.0
Coopération avec des organismes privés	0.0	14.0	2.6	1.6	0.0	6.3	2.2	14.8	0.0	14.3

Question à réponses multiples.  $n_{\min} = 3$ ,  $n_{\max} = 64$ . (15)

## 6.2 Conclusion

L'enquête sur les communes de 2005 a montré que les communes suisses se trouvaient dans une phase marquée par des changements au niveau du système politico-administratif, de la manière d'accomplir les tâches ainsi que par des réformes territoriales. Les communes vaudoises n'échappent pas à cette évolution.

Les communes du canton de Vaud ont moins souvent atteintes leurs limites de performance en 2005 qu'en 1998. Cette amélioration peut s'expliquer de différentes manières. D'une part, des facteurs externes, par exemple une bonne conjoncture, influencent favorablement la performance des communes. D'autre part, il se peut que les communes ressentent les effets positifs de réformes engagées par elles-

mêmes ou par le canton. L'évolution générale positive ne doit cependant pas dissimuler le besoin de réformes ponctuelles pour certaines communes ou plus larges pour d'autres.

Les relations des communes vaudoises avec le canton peuvent être qualifiées de plutôt bonnes, même si en baisse depuis 1998. En même temps, les communes du canton de Vaud se distinguent par une autonomie plus basse qu'au niveau national. De plus, 83% des communes disent même que leur autonomie a baissé durant ces dix dernières années. Cette baisse s'illustre dans la répartition des tâches entre le canton et les communes. Selon celles-ci, un transfert de tâches vers le canton a eu lieu, surtout dans les domaines de l'éducation et des impôts.

Les communes choisissent de plus en plus de collaborer avec d'autres communes pour l'accomplissement des tâches. Environ 90% de la collaboration intercommunale se fait sous forme d'exécution des tâches en commun. L'accomplissement de tâches pour d'autres communes et la délégation de tâches à d'autres communes sont encore plus rares. La collaboration se fait surtout sous la forme juridique d'une personne de droit public. Les contrats de prestations sont par exemple assez répandus dans le canton de Berne, alors qu'ils sont rarement utilisés dans le canton de Vaud. Concernant la collaboration avec des bureaux et experts privés, la moitié des communes vaudoises y font régulièrement recours.

Dans le canton de Vaud, la taille des communes est généralement très petite. La moitié des communes comptent moins de 450 habitants. De plus, on y trouve le plus grand nombre de communes avec moins de 500 habitants. Etant donné la petite taille des communes, il n'est pas étonnant que les communes vaudoises pratiquent une intense collaboration intercommunale et que leur autonomie perçue est relativement basse. Mais il est par contre plutôt étonnant de constater dans notre enquête auprès de toutes les communes suisses en 2005 que les fusions de communes dans le canton de Vaud sont moins souvent envisagées que dans les autres cantons suisses.

En effet, dans le canton de Vaud, 28% des communes indiquent avoir discuté concrètement de fusion avec une ou plusieurs communes voisines au cours de la période 2000-2005. Un peu plus d'un tiers croit à l'existence d'une taille minimum optimale pour une commune et 70% pense que celle-ci se situe entre 1'000 et 5'000 habitants.

Par rapport à 1998, les communes estiment que le canton devrait jouer un rôle plus actif en matière de fusion. Cela inclut des encouragements financiers ainsi que le soutien et le conseil pour les communes qui sont intéressées à fusionner. Mais les communes ne souhaitent explicitement pas que le canton ait la possibilité de forcer les communes à la fusion. En tous cas, selon les communes, la collaboration intercommunale et la fusion constituent les deux moyens principaux pour accomplir les tâches dans le futur.

## Appendice : Questionnaire

Les numéros des questions correspondent à ceux dans le questionnaire 2005 de l'enquête sur les communes. Seuls les questions retenues pour cette étude figurent ici-bas.

### Question 1

Les communes sont plus ou moins touchées par certains **phénomènes de société**. Nous en avons énuméré un certain nombre ci-dessous. Veuillez nous indiquer dans quelle mesure **votre commune** est concernée par ces questions.

	fortement concernée	partiellement concernée	pas concernée
- Augmentation du chômage.....	[ ]	[ ]	[ ]
- Perte de postes de travail dans la commune .....	[ ]	[ ]	[ ]
- Problèmes de jeunesse.....	[ ]	[ ]	[ ]

### Question 2

Certains problèmes ne peuvent plus être maîtrisés par les communes de manière adéquate, celles-ci étant **surchargées** ou **n'ayant pas les compétences nécessaires**. Dans quels domaines votre commune a-t-elle atteint une **limite de performance (LP)** ? *(Nous vous prions de répondre à cette question pour toutes les tâches énumérées.)*

	pas de LP	proche de la LP	LP atteinte	LP dépassée	je ne sais pas
- Aide et assistance aux personnes âgées .....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
- Questions concernant la jeunesse .....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
- Aide et assistance aux chômeurs.....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

### Question 13

Quelles **tâches** accomplissez vous en **collaboration avec d'autres communes**, depuis quand et sous quelle forme ?

Explications : les personnes juridiques

- de droit public sont : syndicats de communes, fondations et établissements autonomes de droit public

- de droit privé sont : associations, coopératives, fondations de droit privé et sociétés anonymes

	Durée de la collaboration			Forme juridique		
	aucune collabo- ration	depuis plus de 5 ans	depuis moins de 5 ans	contrat	personne juridique de droit public	de droit privé
- Aide et assistance aux personnes âgées .....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
- Questions concernant la jeunesse .....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
- Aide et assistance aux chômeurs .....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

**Question 14**

De quelle manière la collaboration avec d'autres communes a-t-elle évolué dans votre commune durant ces 5 dernières années ?

- elle a diminué [ ] ----> **Question 15**
- elle n'a pas changé [ ] ----> **Question 15**
- elle a augmenté [ ]

Si la **collaboration a augmenté**: S'agit-il principalement de: .....

- l'accomplissement de tâches pour d'autres communes ..... [ ]
- l'exécution de tâches en commun ..... [ ]
- délégation de tâches à d'autres communes ..... [ ]

**Question 15**

D'ici 10 ans, quel **poids sera-t-il** accordé aux manières suivantes d'accomplir les tâches dans votre commune (*estimation*) ?

pas de poids                      beaucoup de poids

Fusion de communes ..... [1]---- [2]---- [3]---- [4]---- [5]    je ne sais pas: [ ]

Coopération avec d'autres communes ..... [1]---- [2]---- [3]---- [4]---- [5]    je ne sais pas: [ ]

**Question 16**

Au cours des 5 dernières années, avez-vous déjà **discuté** de fusion de **manière concrète** avec une ou plusieurs communes voisines ?

- non [ ]
- oui [ ]

Existe-t-il ou a-t-il existé un projet de fusion au cours des 5 dernières années ?

- non [ ]
- oui, une nouvelle commune existe déjà [ ]
- oui, les organes compétents ont approuvé le projet [ ]
- oui, le projet de fusion est en consultation [ ]
- oui, mais il a été interrompu [ ]

**Question 17**

Selon vous, existe-t-il une **taille minimum optimale** pour les communes ?

- non
- oui  -----> **Si oui:** Quel est la taille optimale ? \_\_\_\_\_ habitants

**Question 18**

Quel devrait être le **rôle du canton** en matière de fusions de communes ? *(une seule réponse possible)*

- Rôle actif avec possibilité de forcer les communes à fusionner.....
- Rôle actif avec des mesures d'encouragement à la fusion (par ex. soutien financier)
- Conseil et soutien à la demande des communes.....
- Le canton n'est pas concerné.....

**Question 19**

Votre commune a-t-elle régulièrement recours aux services de **bureau et experts privés** ?

- non  ---> **continuer avec question 20**
- oui

**Si oui**, dans quel domaine arrive-t-il que la commune utilise régulièrement un tel savoir ? Et dans quelle mesure l'éventuelle utilisation d'un tel savoir a-t-elle changé depuis 1995 ?

	Utilisation		augmenté	n'a pas	a diminué	ne sais
	oui	non	depuis 1995	augmenté	depuis 1995	pas
- Finances.....	<input type="checkbox"/>					
- Impôts.....	<input type="checkbox"/>					
- Travaux publics/constructions	<input type="checkbox"/>					

**Question 20**

En ce qui concerne votre commune, comment se passe la **collaboration avec le canton** ?

- bien.....
- assez bien.....
- moyennement bien
- plutôt mal.....
- mal.....

**Question 21**

Dans quels domaines y-a-t-il eu, au cours des dix dernières années, un **transfert de tâches** entre la commune et le canton ?

	transfert du canton à la commune	transfert de la commune au canton	pas de transfert
- Finances.....	[ ]	[ ]	[ ]
- Impôts.....	[ ]	[ ]	[ ]

**Question 22**

De manière générale, quel est selon vous, sur cette échelle, le degré d'**autonomie** de votre commune par rapport à la Confédération et au canton ? *(Veuillez s.v.p. cocher sur l'échelle suivante un numéro correspondant au degré d'autonomie)*

<i>aucune autonomie</i>	[1]----- [2]----- [3]----- [4]----- [5]----- [6]----- [7]----- [8]----- [9]----- [10]	<i>grande autonomie</i>	ne sais pas [ ]
-----------------------------	---	-----------------------------	-----------------

Le degré d' <b>autonomie de votre commune</b> a-t-il plutôt	a plutôt augmenté	[ ]
augmenté ou diminué au cours des dix dernières années ?	n'a pas changé	[ ]
<i>(Cocher ce qui convient)</i>	a plutôt diminué	[ ]
	ne sais pas	[ ]

Dans quelle mesure l'autonomie communale a-t-elle changé au cours des dix dernières années dans les domaines suivants ?

	a aug- menté	n'a pas changé	a diminué	ne sais pas
- Finances et impôts.....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
- Procédures en matière de permis de construire.....	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

**Question 36**

De combien de membres est composé l'**exécutif communal** ? \_\_\_\_\_ membres

Au sein de cet exécutif, combien y a-t-il de femmes ? \_\_\_\_\_ membres

**Question 37**

Au cours des 10 dernières années, est-il devenu plus facile	- plus facile	[ ]
ou plus difficile de trouver des <b>candidats suffisamment</b>	- sans changement	[ ]
<b>qualifiés</b> pour les postes vacants de l'exécutif communal ?	- plus difficile	[ ]

**Question 38**

Combien de membres de l'exécutif communal (maire/président/syndic inclus) exercent-ils leur fonction à titre honorifique (bénévolement), à mi-temps ou à plein-temps ?

- honorifique \_\_\_\_\_ membres (c'est-à-dire seulement jetons de présence et remb. de frais)  
 - à mi-temps/à temps partiel \_\_\_\_\_ membres (c'est-à-dire selon le degré d'occupation)  
 - à plein-temps \_\_\_\_\_ membres (c'est-à-dire à 100%)

Si les membres sont rémunérés pour un poste à plein-temps ou à mi-temps:

Quel est le pourcentage de postes à disposition pour l'exécutif entier ? \_\_\_\_\_ %

**Question 39**

Quel est le montant de l'indemnité annuelle pour l'exécutif communal **entier** (membres honorifiques, à plein-temps, à mi-temps) jetons de présence et frais inclus? \_\_\_\_\_ francs par année

- |   |                        |     |
|---|------------------------|-----|
| L'indemnité pour l'exécutif communal a-t-elle été modifiée en termes réels au cours des dix dernières années? | - a fortement augmenté | [ ] |
|   | - a augmenté           | [ ] |
|   | - n'a pas changé       | [ ] |
|   | - a diminué            | [ ] |

**Question 42**

- |   |                        |     |
|---|------------------------|-----|
| Dans quelle mesure la charge temporelle moyenne des membres de l'exécutif a-t-elle changé au cours des dix dernières années ? | - a fortement augmenté | [ ] |
|   | - a augmenté           | [ ] |
|   | - n'a pas changé       | [ ] |
|   | - a diminué            | [ ] |
|   | - a fortement diminué  | [ ] |

- |  |                            |     |
|--|----------------------------|-----|
| Le nombre des séances annuelles de l'exécutif communal a-t-il changé au cours des dix dernières années ? | - il y a plus de séances   | [ ] |
|  | - le nombre n'a pas changé | [ ] |
|  | - il y a moins de séances  | [ ] |

- |  |                            |     |
|--|----------------------------|-----|
| La durée moyenne des séances a-t-elle changé au cours des dix dernières années ? | - la durée est plus longue | [ ] |
|  | - la durée n'a pas changé  | [ ] |
|  | - la durée est plus courte | [ ] |

- |   |                         |     |
|---|-------------------------|-----|
| Le nombre des affaires prêtant à discussion a-t-il changé au cours des dix dernières années ? | - a fortement augmenté  | [ ] |
|   | - a légèrement augmenté | [ ] |
|   | - n'a pas changé        | [ ] |
|   | - a légèrement diminué  | [ ] |
|   | - a fortement diminué   | [ ] |

**Question 43**

Combien de postes politiques (aux niveaux de l'exécutif, du législatif et des commissions) compte votre commune ? \_\_\_\_\_  
 (par exemple : 7 membres de l'exécutif + 40 membres du parlement + 30 membres des commissions = 77 postes politiques)

Combien de personnes différentes remplissent ces fonctions ? \_\_\_\_\_

**Question 44**

Existe-t-il dans votre commune

- une assemblée communale ? [ ]
- un parlement communal ? [ ]
- une assemblée communale et un parlement communal ? [ ]
- ni une assemblée communale, ni un parlement communal ? [ ]

**Question 48**

Uniquement pour les communes avec un parlement communal:

Nombre de membres du parlement communal ? \_\_\_\_\_ membres

**Question 51**

Donnez s'il vous plaît le nombre des membres du personnel de l'administration communale, des établissements et organisations communales, sans les apprenti(e)s (état au 1.1.2005)

	administration communale au sens strict du terme	établissements communaux et organisations de droit public, y compris les services communaux à l'exception des hôpitaux	éducation (personnel enseignant)	total
Nombre de personnes				
en pourcentage de postes				

**Question 52**

- Evolution du nombre des membres du personnel au cours des 10 dernières années
- a augmenté [ ]
  - n'a pas changé [ ]
  - a diminué [ ]

Dans quels domaines d'exécution les employés, engagés depuis 1995, exercent-ils leurs fonctions ?

- Pas de nouveau postes..... [ ]
- Education f 1 conté f 1